

À votre service...
Yvon Tétreault, gérant
Claude Lavack
Joanne Morin-DeKlerck
Allison Mah
Lynette Lafrenière
S. Rose Desrochers, SNJM
Aline Robidoux
Mona Berard
Eugène Prieur
Roger Lambert
Diane Rioux
Carmelle Abraham
357, rue DesMeurons
St-Boniface, Manitoba R2H 2N6
(204) 233-4949
1-888-233-4949

COM19-2 1 1 244
WEST CANADIAN GRAPHICS
COMMONWEALTH MICROFILM PRODUCTS
901-10TH AVENUE S.W.
CALGARY, AB T2R 0B5
1999/01/15 813

La LIBERTÉ

AGENCE de VOYAGES et d'ASSURANCES
D'ESCHAMBAULT
136, boul. Provencher
VOYAGES
233-3457
autopac
237-4816

Vol. 85 n°42 • du 5 au 11 février 1999 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Histoires de jambettes et de steppettes!

Concours, spectacles et activités variées vous attendent pour la 30e édition du Festival du Voyageur. Pour tout savoir et ne rien manquer, consultez notre section spéciale.

■ Pages 11 à 24.

Citation de la semaine

«Heureusement que les chiens, eux, savaient comment ça marchait!»

Les 32 chiens de Bill Hicks sont pour lui de véritables amis. Ce musher raconte ses débuts en traîneau... une chance que ses chiens savaient ce qu'ils faisaient!

■ Page 20.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca



photo: Anie Cloutier

Tel père, tel fils!

Le Carnaval de Sainte-Anne, qui se déroulait les 29, 30 et 31 janvier, c'est d'abord une affaire de famille. Chez les Dornez, la sculpture sur neige aussi, ça se fait en famille. Pendant que son père Louis et son grand-père Jean s'affairent à compléter leur sculpture, le jeune Joël, lui, est tout occupé à terminer son oeuvre: un soulier!

Deux prix pour le Manitoba!

Bravo à Gary Tessier, David McNair et Réal Bérard, qui ont remporté le Prix des bénévoles et le Prix des artistes au récent carnaval de Québec, avec leur sculpture sur neige intitulée: la chasse-galerie. Le Prix des bénévoles est décerné par un panel de juges pour la meilleure sculpture réalisée par des équipes non rémunérées, tandis que le Prix des artistes est décerné par les sculteurs participants.

La FPCP dit c'est assez

La Fédération provinciale des comités de parents se prépare depuis deux ans à contester la validité de la Loi sur les écoles publiques du Manitoba. Le 1er février, les parents sont passés à l'action en déposant une requête devant le cour du banc de la reine.

■ Page 3.

La grande tournée

Daniel BAHUAUD

Les conservateurs, députés, ministres et premier ministre ont fait une tournée du sud-est de la province le 2 février, rencontrant élus municipaux et responsables du développement économique, visitant hôpitaux et écoles et se prêtant au jeu des rencontres publiques.

À Saint-Pierre-Jolys, l'école communautaire Réal-Bérard a reçu la visite de Linda McIntosh (voir page 6) et la cabane à sucre a accueilli en soirée le premier ministre Gary Filmon. Lorette, Saint-Anne, Saint-Malo ont aussi reçu la visite de ministres ce jour-là, comme si le gouvernement dressait la table en vue des élections.

À Saint-Pierre-Jolys, Gary Filmon a adressé la parole à la cinquantaine de personnes qui se sont rassemblées en soirée. Il a vanté les performances économiques de son gouvernement et la bonne santé financière de la province, parlé de santé et d'éducation.

Devant un auditoire réceptif, il a aussi reconnu et encouragé les efforts de développement de la communauté de Saint-Pierre-Jolys.

Présente à la réunion publique, *La Liberté* a posé quelques questions au premier ministre. Lire notre entrevue à la page 8.



Vive la différence!
Découvrez ses advantages.
REER Advantage - 5 ans jusqu'à **5,5%**
Fonds garantis à 100%
REER 16 mois transférable **4,25%**
Fonds garantis à 100%
Plus de 100 Fonds Mutuels disponibles

Provencher 237-8874 ● Marion 237-4505 ● Autumnwood 257-3360 ● Ile-des-Chênes 878-3765

POLITIQUE

L'Opposition veut retourner en Chambre

La mémoire est une faculté qui oublie, surtout en politique. Le parti néo-démocrate critiquait la semaine dernière les conservateurs de Gary Filmon pour ne pas avoir appelé l'assemblée législative depuis plus de six mois. Pourtant en 1986 et 1987, ils ont fait de même!

Pascal DUBÉ

Le chef de l'Opposition officielle, Gary Doer, et les députés néo-démocrates ont, le 27 janvier, demandé au premier ministre Gary Filmon de rappeler la législature le plus tôt possible. Ils affirment que l'entêtement du premier ministre à ne pas rappeler l'assemblée est une atteinte à la démocratie.

Le Nouveau parti démocratique (NPD) ajoute que les Manitobains ont droit d'avoir des réponses aux questions qu'ils se posent quant aux actions du gouvernement dans des secteurs d'activités aussi importants que la santé, l'éducation et l'agriculture.

«La période de questions en Chambre est une partie intégrante du processus démocratique au Canada et au Manitoba, affirme le chef de l'Opposition officielle, Gary Doer. En ne rappelant pas l'assemblée législative, le gouvernement se défile et évite de répondre aux inquiétudes fondamentales des Manitobains. Nous demandons donc à Gary Filmon de rappeler les parlementaires en chambre.

«Un gouvernement qui n'a rien de nouveau à proposer pour plus de six mois est un parti usé, fatigué et qui n'a plus rien à offrir aux Manitobains, poursuit-il. Le gouvernement doit faire face à ses responsabilités en répondant aux questions ou en déclenchant des élections.»

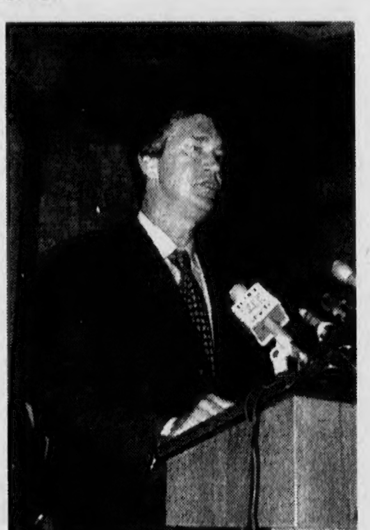


photo: Pascal Dubé

Gary Doer.

Mais le député libéral de Saint-Boniface, Neil Gaudry, rappelle que le NDP avait fait de même avant les élections de 1986. «Il n'y avait pas eu de session d'automne en 1984 et en 1985, précise-t-il. Les travaux avaient été levés le 29 juin 1984 pour reprendre seulement le 7 mars 1985. Il n'y avait pas eu de travaux d'automne en 1985 et le gouvernement NPD de l'époque avait déclenché les élections au printemps de 1986. C'est drôle comme la mémoire est une faculté qui oublie, quand ça fait notre affaire!»

Professeur en science politique au Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Hébert doit admettre que le système parlementaire dans lequel nous vivons donne beaucoup de pouvoir au premier ministre.

«On peut cependant comprendre pourquoi le premier ministre n'a pas voulu appeler l'assemblée, mentionne Raymond Hébert. Il y a l'enquête Monnin sur les allégations de fraudes électorales et tous les problèmes dans le secteur de la santé. Le parti conservateur n'avait pas grand-chose à gagner à appeler l'Assemblée.

«Mais d'un autre côté, il faut se rappeler que c'est aussi une idéologie politique, souligne-t-il. Les conservateurs ont toujours cherché à intervenir le moins possible dans le fonctionnement de la société. Ainsi, le gouvernement ne sent peut-être pas le besoin de siéger en Chambre. Mais je dois avouer, que du point de vue strictement démocratique, ce serait bon qu'il y ait un débat politique qui se fasse sur la place publique.»

Député de Saint-Boniface depuis dix ans, Neil Gaudry est devenu un habitué de ces jeux politiques. Il trouve regrettable que le gouvernement possède autant de pouvoir sur le calendrier des travaux de la Chambre et souhaiterait l'établissement d'un calendrier permanent.

«En 1996, nous avions adopté un calendrier provisoire qui fixait le début et la fin des travaux de l'Assemblée, rappelle Neil Gaudry. Mais la crise de la privatisation de MTS nous avait forcés à dépasser les dates prescrites et nous n'y sommes jamais revenus. Un calendrier faciliterait beaucoup la vie du député qui pourrait mieux planifier son travail et lui permettrait d'être au service de ses électeurs.

«La présente situation me donne l'impression d'un gouvernement fatigué qui n'a plus rien à offrir aux Manitobains, ajoute Neil Gaudry. Ce n'est pas vrai qu'il n'y a rien d'important qui se passe. Nous aussi nous avons quelque chose à dire sur le négociations de l'union sociale avec le fédéral. La nouvelle carte électorale est aussi un sujet que le gouvernement devra traiter. J'espère que le premier ministre va rappeler bientôt les députés, ou qu'il va déclencher des élections.»

SAINT-PIERRE-JOLYS

Bientôt un nouveau vétérinaire

La clinique de Saint-Pierre-Jolys est toujours sans vétérinaire depuis que le conseil d'administration a décidé de congédier son seul vétérinaire le 1er janvier dernier.

Le conseil d'administration de la clinique étudie présentement le dossier de quelques candidats qui auraient démontré un intérêt pour travailler dans la région. Il est encore trop tôt cependant pour préciser quand la nouvelle personne pourrait entrer en poste.

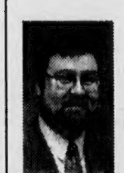
«Nous effectuons présentement des entrevues avec certains candidats, mentionne le président du conseil d'administration, Gérald Dumont. Nous allons rencontrer d'autres candidats au cours des prochaines semaines avant de prendre notre décision.»

P. D.

Fonds de croissance ENSIS

Augmentez le contenu étranger REER!

Pour chaque 1 $ investi dans le Fonds de croissance ENSIS, augmentez le contenu étranger REER de 3 $ jusqu'à un maximum de 40 %, et revevez un crédit d'impôt de 30 %



«Le fonds de croissance ENSIS représente l'une des meilleures occasions pour investir son capital au Manitoba. Son approche de valeur ajoutée en matière de placements n'a démontré que des avantages pour Momentum.»

Charles LaFlèche, Momentum Health Information Services



Marc Dureault
B.A., M.B.A.
Conseiller en placements

LEVESQUE SECURITIES INC.
Membre du F.C.P.E.

Contactez Marc Dureault pour plus de renseignements.

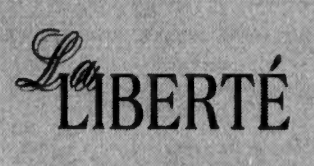
8e étage, édifice Trizec
Tél.: (204) 949-8942
1-800-668-6009

Une partie des coûts de cette publicité a été payée par Fonds de croissance ENSIS.



Centre Youville
UN CENTRE DE RESSOURCES EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE
• infirmières • conseillères • centre d'éducation pour le diabète (infirmières et diététistes)
• coordonnatrice provinciale de "Y'a personne de parfait"
Si vous avez des questions au sujet de votre santé, appelez-nous!
33, rue Marion
Téléphone: 233-0262

DELEAU PLUMBING
Spécialiste en rénovation de plomberie
Estimation gratuite
MIKE
Téléphone: 233-2604
Cellulaire: 981-6689



Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Daniel BAHUAUD** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455



APF

OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

CONSTITUTIONNALITÉ DE LA LOI SCOLAIRE

À la cour de trancher?

La Fédération provinciale des comités de parents vient de franchir un pas décisif cette semaine en déposant à la cour du banc de la reine une déclaration contre le gouvernement du Manitoba portant sur la validité de la loi scolaire.

Sylviane LANTHIER

«Nous, on dit que le gouvernement a l'obligation constitutionnelle de nous accorder le plein droit à la gestion scolaire. Ça, ça veut dire qu'on ne devrait pas être en train de lui demander la permission de le faire; c'est lui qui devrait être en train de mettre en place des mesures d'offre active.» La présidente de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Diane Dornez-Laxdal, est un des quatre parents demandeurs qui se sont associés cette semaine à la FPCP pour intenter une action en justice contre le gouvernement provincial, persuadés que la loi scolaire de la Province ne respecte pas les dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés en ce qui concerne les droits des francophones à gérer leurs écoles.

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et les quatre parents demandeurs ont donc déposé, le 1er février, une déclaration contre le gouvernement du Manitoba portant sur la validité de la Loi sur les écoles publiques de la province.

«D'après notre interprétation de la Charte des droits et des jugements précédents, indique Diane Dornez-Laxdal, la Province ne respecte pas nos droits. On demande donc que la cour nous accorde la maximum; on s'attend à ce que la Province vise le minimum. Nous, on trouve qu'on est raisonnable, mais c'est la cour qui va en décider.»

Depuis la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) il y a cinq ans, la FPCP estime avoir amassé suffisamment de preuves pour être en mesure de démontrer devant la cour de quelles façons la Province ne se conforme pas aux dispositions de la Charte des droits. Une étude sur ce sujet a d'ailleurs été commandée à l'avocat Laurent Roy et au comptable Jean-Paul Gobeil, qui en ont expliqué les principaux résultats lors d'une assemblée annuelle de la FPCP en juin 1997. La FPCP a alors reçu de ses membres le mandat de contester devant le tribunal la constitutionnalité de la Loi sur les écoles publiques du Manitoba qui régit la DSFM.

Depuis cette assemblée annuelle, la FPCP a pu compléter son dossier, et a aussi été occupée à défendre les droits des parents de Saint-Claude qui revendiquaient une école française dans leur communauté. «Il y a donc longtemps que les gens savent qu'on prépare cette cause, explique Diane Dornez-Laxdal. Ce que nous faisons cette semaine n'est une surprise pour personne.»

Ce que veulent les parents

Comme l'explique Diane Dornez-Laxdal, la FPCP et les parents demandeurs, (Donald Gauthier de Saint-Claude, Maurice Roy de Sainte-Anne, Christiane Raby et Diane Dornez-Laxdal, de Winnipeg), demandent à la cour:

- qu'elle «déclare inconstitutionnelles et invalides les dispositions de la loi scolaire qui portent sur la DSFM»;
- qu'elle émette une ordonnance permanente «exigeant que les défendeurs (la Province) voient à ce que les demandeurs (la FPCP et les parents) puissent faire instruire leurs enfants en français partout au Manitoba à même les fonds publics»;
- qu'elle émette une «déclaration exécutoire conférant aux francophones des droits exclusifs de faire instruire leurs enfants en français»;
- et qu'il y ait des «dommages et intérêts généraux, spéciaux et punitifs».

Archives La Liberté

En 1993, la cour suprême du Canada s'est prononcée sur les droits scolaires de la minorité francophone du Manitoba, ce qui a amené le gouvernement à élaborer un plan de mise en œuvre de la gestion scolaire. "Et déjà, la FPCP prédisait qu'il allait y avoir d'importantes lacunes", rappelle Diane Dornez-Laxdal.

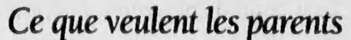
Ces demandes englobent l'ensemble des griefs qu'entretiennent les parents francophones à l'égard de la gestion scolaire telle qu'elle leur a été accordée depuis la création de la DSFM, explique Diane Dornez-Laxdall. Par exemple, l'ordonnance permanente vise à faire en sorte qu'un ayant droit puisse avoir accès à un programme français dans sa communauté, qu'il soit à Churchill, Brandon ou Saint-Boniface, et que la Province défraie les coûts de ces programmes.

Le demande exécutoire vise à «obliger la Province à agir». Les dommages et intérêts permettraient pour leur part, par exemple, d'obtenir un dédommagement «pour tout ce qui n'a pas été remis à la DSFM lors du transfert des écoles en 1994, et d'obtenir réparation pour le fait que la DSFM a hérité de sa part des dettes des autres divisions scolaires, mais pas de sa part des surplus».

La Province dispose d'une période de 21 jours pour réagir. «À partir de ce moment, indique Diane Dornez-Laxdal, on ne peut pas prédire le déroulement des événements. Tout dépend de la réaction de la Province. Le gouvernement pourrait par exemple choisir de reconnaître ses torts et s'engager à modifier la loi en conséquence. Il pourrait vouloir négocier avec nos avocats pour en arriver à un règlement hors cour. Il peut aussi présenter ses propres arguments à la cour et défendre sa position.»

Erratum

Dans l'édition du 22 au 28 janvier, le texte sur la nouvelle programmation au Collège universitaire de Saint-Boniface, parlait d'un prochain baccalauréat en communication. Il aurait fallu plutôt écrire: Diplôme en communication.



1999

Lancement de carrières

Le programme manitobain Lancement de carrières aide les employeurs à offrir un emploi d'été aux jeunes et aux étudiants du Manitoba.

Dans le cadre de Lancement de carrières 1999, les entreprises et les organismes pourront bénéficier de mesures d'encouragement financier qui les aideront à offrir, entre le 3 mai et le 6 septembre 1999, de nouveaux emplois d'été enrichissants aux étudiants et aux jeunes sans-emploi.

Pour obtenir des formulaires de demande ou pour avoir de plus amples renseignements, adressez-vous à :

Lancement de carrières
209, avenue Notre-Dame, bureau 204, Winnipeg

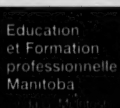
De Winnipeg, composez le 945-3556, ou de l'extérieur, le numéro sans frais 1 800 282-8069 (poste 3596).

Vous pouvez également vous procurer un formulaire à l'adresse suivante :

1031 Autumnwood Drive, bureau 1, Winnipeg

Si vous avez un poste à pourvoir en mai et en juin, il faut que votre demande parvienne à Winnipeg au plus tard le 26 mars 1999, le cachet de la poste faisant foi.

Pour les postes à pourvoir après le 28 juin, la date limite est le 21 mai 1999.



FORT DE VOS CONNAISSANCES
Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Lentilles gratuites*
à l'achat de montures
Ceci inclut:
Lentilles régulières à vision simple
Lentilles à double foyer régulier (D25)

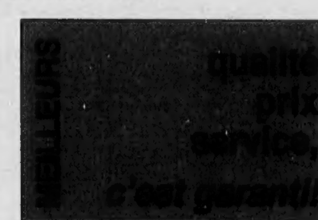


Toutes les lentilles spéciales à prix imbattable
Lunettes à double foyer à partir de 99 $*

3 paires de lentilles cornéennes claires souples de jour à partir de

115 $*

Examen de la vue sur rendez-vous le soir et la fin de semaine.
Service en une heure pour la plupart des prescriptions de lunettes.
**** Expiration: le 28 février 1999***



PLUS DE 1 400 MONTURES
MEILLEURS qualité prix service, c'est garanti!

PEOPLES OPTICAL
Tél.: 231–0375 43, rue Marion
Dominion Shopping Centre à l'intérieur du Shoppers Drug Mart

Éditorial

La gestion en cause

La dernière année n'a pas été facile pour les écoles françaises. Le dossier de l'école Lavallée avance à pas de tortue, et son cheminement prend des allures tellement sinueuses que des élus de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) n'hésitent plus à dire ouvertement qu'ils soupçonnent les différents intervenants de collusion pour retarder le dossier, voire pour permettre à Qualico d'obtenir plus que son dû pour le terrain sur lequel devrait être bâtie la nouvelle école.




par Sylviane LANTHIER

Les parents de Saint-Claude sont maintenant partie prenante de la DSFM, mais la Province refuse d'y financer pleinement un programme français, sous prétexte que les enfants de Saint-Claude peuvent fréquenter l'école de Notre-Dame-de-Lourdes.

À Laurier, la solution des classes portatives, adoptée lors de la fameuse crise de la rentrée scolaire en 1996, devait être temporaire et durer environ deux ans. Les deux ans sont écoulés. Les élèves de Laurier sont toujours casés dans des classes portatives, tandis que l'école du village pourrait certainement faire une plus grande place aux élèves de la DSFM.

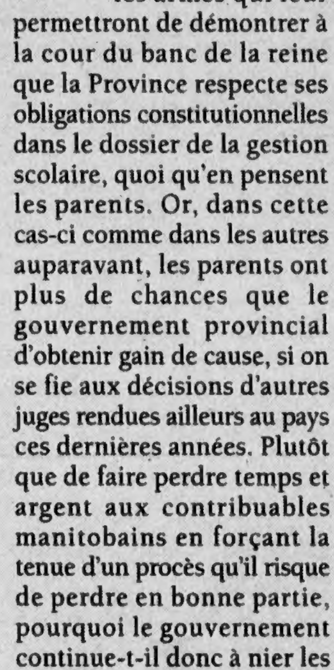
La DSFM réclame des ressources supplémentaires pour pouvoir assurer un enseignement de qualité équivalente à l'enseignement fourni dans les écoles anglaises. On a besoin de matériel didactique. On a besoin de rénover des infrastructures vieillissantes. On a besoin des sommes nécessaires pour l'enseignement prodigué dans les petites écoles, qui sont nombreuses au sein de la DSFM.

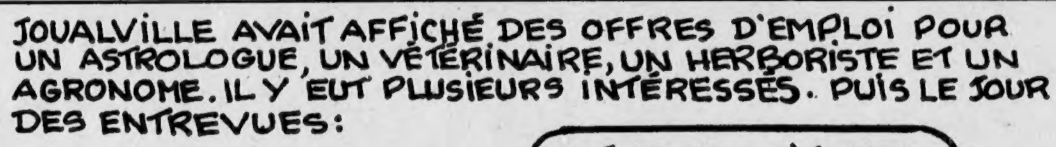
Les récentes élections scolaires à la DSFM ont mis en lumière un autre problème de taille: celui de la représentation politique et des structures décisionnelles de la Division, qui entraînent, c'est le cas de le dire, trop de divisions chez des parents qui au fond visent les mêmes objectifs.

En juin 1997, la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a présenté les résultats de l'étude commandée à l'avocat Laurent Roy et au comptable Jean-Paul Gobeil, et documenté les doléances des parents. Mais ça n'a rien changé dans l'attitude du gouvernement manitobain. La Province sait depuis deux ans que des parents s'apprêtent à recourir à une cour de justice pour obtenir le plein respect de leurs droits constitutionnels. Elle aurait donc pu d'elle-même choisir la voie des négociations. Mais pendant ce temps, tout comme l'ont fait les avocats de la FPCP, ceux du gouvernement ont probablement dû occuper leur temps à fourbir les armes qui leur permettront de démontrer à la cour du banc de la reine que la Province respecte ses obligations constitutionnelles dans le dossier de la gestion scolaire, quoi qu'en pensent les parents. Or, dans cette cas-ci comme dans les autres auparavant, les parents ont plus de chances que le gouvernement provincial d'obtenir gain de cause, si on se fie aux décisions d'autres juges rendues ailleurs au pays ces dernières années. Plutôt que de faire perdre temps et argent aux contribuables manitobains en forçant la tenue d'un procès qu'il risque de perdre en bonne partie, pourquoi le gouvernement continue-t-il donc à nier les droits de sa minorité?

Et pourquoi une Province qui a voulu et désiré l'adoption d'une Charte des droits et libertés persiste-t-elle à combattre devant un tribunal des clauses importantes de cette même Charte? Au nom de quels principes?

Les francophones auront à voter pour un prochain gouvernement bien avant que cette cause n'ait fait l'objet d'un jugement. Le premier procès, il aura donc lieu dans l'arène politique. Chez les francophones, la gestion scolaire sera un dossier important à l'ordre du jour lors des prochaines élections. Le vote et le poids historique des francophones, alliés à leurs droits constitutionnels, sont-ils suffisamment alléchants pour que des partis politiques, conservateurs inclus, s'engagent à faire plus pour l'enseignement en français dans cette province?







À VOUS la parole

Leçon de démocratie: quelle fascinante séance de Travaux Pratiques?

Madame la rédactrice,

Aussi bien dans les pays du Nord (Canada, États-Unis, Europe occidentale) que dans la plupart des pays du Sud (Chine Populaire, Amérique latine, Afrique, etc.), presque tout le monde possède en théorie, la même connaissance de l'explication du concept de démocratie. On sait donc schématiquement dans ces deux espaces géographiques et entre autres, que c'est un ensemble hétérogène de services administratifs, de pratiques courantes formelles ou informelles et des institutions politiques. On sait aussi que le peuple, à travers ces institutions et par l'intermédiaire de ses représentants, exerce son pouvoir, donne son avis occasionnellement et sanctionne quand il le faut. On sait enfin et d'une manière générale que cet ensemble assez complexe tout de même, fonctionne suivant des processus (procédures) basés sur les règles de la doctrine libérale, celle en l'occurrence des 16e et surtout 18e siècles en Europe occidentale.

Pour autant, tout le monde n'a pas toujours la même compréhension en ce qui concerne le fonctionnement rationnel de la démocratie. La preuve en est, le grand décalage que l'on constate depuis le début des années 1990, après la chute du Mur de Berlin, entre ce qui se passe ici et là dans le monde.

Ici, c'est-à-dire tout près de nous, aux États-Unis, certains pensent qu'on en fait trop maintenant ou encore pas assez. Là-bas, en Afrique par exemple, d'autres sont d'avis que les dirigeants de ces «pays en transition» ne vont pas assez loin dans leurs efforts d'ouverture à des pratiques véritablement démocratiques. Au total, si la mise en place des organes démocratiques et surtout leur utilisation à des fins utiles pour la société économique dans ces pays du Sud cités, posent encore d'énormes problèmes, la pratique courante de la démocratie en ce moment dans la plus grande puissance du monde, n'est pas moins source d'irritations et de confusion générale.

Avec ces deux cas de figures distincts, on ne peut plus longtemps résister à la tentation de s'interroger. D'où alors, quelle est en démocratie, la frontière exacte entre ce qu'il convient de faire et ce qu'il ne faut pas?

Au-delà de tous les déballages scabreux relatifs aux multiples affaires dont celle dite Lewinsky particulièrement, qui depuis quelques temps, défraie la chronique aux États-Unis et sur lesquels il est inutile de revenir dans cet article, il faut objectivement et sans parti-pris admettre que : c'est une authentique leçon de démocratie que ce pays vient de donner à tout le monde entier. Cela dans la mesure où cette nouvelle expérience (la plus ancienne remonte à 130 ans, c'est en 1869) permet aujourd'hui de répondre à une question fondamentale, celle de savoir comment peuvent concrètement fonctionner les Institutions à caractère politique dans un pays démocratique?

Une telle expérience qui, certainement demeure sans grand intérêt pour les autres pays du Nord, aura été quelle que soit l'issue du procès actuel contre Bill Clinton dans l'histoire américaine, la plus fascinante séance de Travaux Pratiques dans le cadre d'une leçon de démocratie.

L'important à retenir dès lors : la notion de démocratie est un fourre-tout où l'on trouve aussi tout, y compris les affaires, la corruption, les révélations diverses, parfois même la dissimulation de la «vérité», etc. C'est en cela enfin que l'on peut s'autoriser à dire qu'elle reste un outil de développement des hommes appréciable mais extrêmement dangereux, que les populations dans les pays en transition doivent savoir manier avec méthode et une grande prudence : autrement dit avec intelligence.

Bényi Boniface Johnson
Le 25 janvier 1999

Le prix Réseau

Pour des femmes de mérite

Veuillez soumettre le nom de votre candidate avant le **12 février 1999**

Pour un formulaire composez le **235-0640**

Depuis 1988, le prix Réseau a été remis à 34 récipiendaires

*Jacqueline Blay *Lucille Blanchette
*Maria Chaput *Jeanne Perrault
*Gisèle Marion *Cécile Mulaire
*Lise Hamelin * Irène Mahé
*Janine Tougas *Anita Poiron
*Cécile Bahuaud *Lucille Cenerini
*Soeur Hélène Chaput
*Monica Hacault *Hélène Arpin
*Gilberte Proteau *Odile Martel
*Chantal Bérard
*Aline Gosselin-Lemieux
*Henriette Lamoureux
*Carolyn Duhamel
*Joanne Desrosiers *Annette Hébert
* Susan Thibaudeau
*Florentine Bériault
*Cheryl Dumont *Monique Hébert
*Suzanne Rémillard
*Patricia Courcelles
*Cécile Dufresne
*Gilberte Carrière, f.d.l.c.
*Soeur Agathe Dorge
*Lucille Maurice
*Julie Turenne-Maynard

Le brunch du prix Réseau le **dimanche 7 mars 1999**
11 h 45 accueil 12 h 15 brunch
20 $/adulte 15 $/enfant moins de 12 ans

Restaurant Tiffani's
133, chemin Niakwa, 17e étage
(vin, prix de présence, encan)

Bienvenue à **Tous** et à **Toutes**
Venez applaudir des femmes de mérite!



Réservez vos billets dès maintenant en composant le : **235-0640**

Les aînés oubliés

Lettre adressée à l'honorable Jack Reimer, Ministre responsable aux Aînés.

Monsieur le Ministre,

La présente lettre vous est envoyée pour vous faire part de la déception de la Fédération des aînés franco-manitobains Inc. (FAFM) de ne pas avoir été invitée à la conférence de presse lors de l'annonce du Championnat mondial de balle molle des aînés qui se tiendra à Winnipeg vers la fin du mois d'août de l'an 2000.

Étant donné que notre organisme représente quelques 2 000 membres et 16 clubs affiliés, un nombre non négligeable, nous déplorons le fait que nous ayons été laissés de côté.

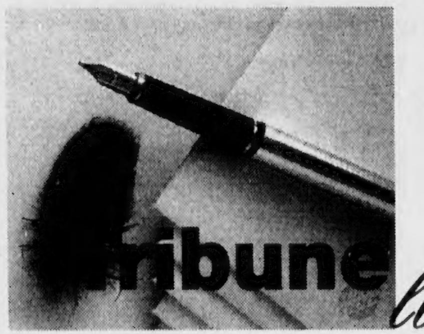
Nous ne savons pas si nous aurions été en mesure de présenter une équipe dans le tournoi. Toutefois, certains de nos membres se seraient, sans doute, portés bénévoles, ou tout au moins, auraient assisté aux différentes parties et, par le fait même, ils se seraient sentis membres à part entière de la communauté âgée du Manitoba.

Nous sommes présentement à visiter les clubs en région et nous ne nous sentons pas en mesure de faire la promotion de ce tournoi auprès de nos membres étant donné les circonstances susmentionnées.

En terminant, nous vous remercions, Monsieur le Ministre, de votre attention et nous vous prions de croire en nos sentiments respectueux.

Armand Guénette
Président de la FAFM
Le 26 janvier 1999

Prix Riel 1998 — APF — Journal de l'année 1997



L'Unité canadienne ou quoi?

par Gina Falsarella et Martin Vincent

Du 22 au 28 août dernier, nous, Martin et Gina, étudiants franco-manitobains, nous sommes retrouvés dans notre capitale nationale, Ottawa. Mais, pour quelle raison étions-nous-là? En effet, il y avait un but ultime: l'unité canadienne. Depuis trois ans la compagnie d'assurance The Co-Operators sélectionne environ 100 participants pour sa conférence annuelle, « Conférence Jeunesse sur l'unité canadienne » à Ottawa et nous y étions avec grande fierté!

Cette conférence jeunesse sur l'unité canadienne réunissait des jeunes âgés de 18 à 21 ans qui étaient intéressés aux différentes cultures et opinions au sujet de l'unité canadienne. En d'autres mots, c'était une étude de ce qui nous différencie et de ce qui nous unit. Au cours de la semaine, nous avons eu la chance d'entendre des personnes qui sont engagées dans la politique canadienne ou qui s'y intéressent. Parmi elles, figuraient l'ancien premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, et le chef des autochtones, Daniel Blaine Favel. De plus, nous avons eu la chance de rencontrer d'autres Canadien.ne.s aussi passionné.e.s que nous au sujet de l'avenir de notre pays.

Pour nous, notre semaine à Ottawa a été une expérience inoubliable. Avoir eu la chance de se faire 99 nouveaux amis provenant des dix provinces et deux territoires du Canada fut une expérience mémorable. Le souvenir de ce vécu restera avec nous pour toujours. Notre séjour à Ottawa nous a permis d'établir de nouveaux contacts politiques, de connaître de nouvelles amitiés et de créer des liens d'unité entre diverses régions du Canada.

Il est vraiment difficile de résumer ce que nous avons appris au cours de cette semaine. D'un point de vue politique, le maintien de l'unité canadienne est primordial non seulement au plan économique mais surtout pour l'identité et la culture canadiennes. D'une manière, le vécu auquel nous avons été exposés nous a permis d'entendre et de comprendre les opinions des autres jeunes canadiens et canadiennes. Le but de la semaine n'était pas de rejoindre un concensus en ce qui concerne l'unité nationale mais plutôt de réaliser son importance. Les discussions et débats qui se sont déroulés pendant la semaine nous ont permis d'apprendre que certaines régions du Canada, telles que les Maritimes, se sentent complètement oubliées par rapport à l'actualité nationale du Canada. Nous avons tendance à oublier que l'unité nationale ne concerne pas seulement le Québec, puisqu'une bonne partie de l'ouest du Canada est mécontente de ses représentations provinciales et fédérales.

Somme toute, la semaine fut une expérience exceptionnelle, et nous encourageons tout échange entre les Canadiens.



Le Noël de Célestin

Comment dépenseriez-vous votre argent si vous gagniez une somme importante à la loterie? Choisis par le sort, Célestin et Léonna Alarie de Sainte-Agathe, ont réalisé un de leurs rêves les plus chers : réunir toute la famille pour Noël. Quand nos rejetons vivent entre autres à Seattle, Victoria et Ottawa, il est rare que les Noëls réunissent tout le monde. C'est pourtant ce qui s'est produit pour Célestin et Léona Alarie en décembre 1998, alors qu'avec leurs cinq enfants (et leurs conjoints et conjointes) et leurs 17 petits-enfants, ils ont passé deux semaines de vacances en Floride!

"Après avoir gagné la loterie en juin, c'était un rêve à réaliser, raconte Célestin Alarie. Ce sera pour nous une expérience inoubliable et historique: notre 45e anniversaire de vie à deux fêté avec chaleur et tendresse en Floride, entourés de notre progéniture souriante."

Imaginez le rêve: passer une semaine à Orlando en Floride, près de Disney World; entasser les 29 membres de la famile dans quatre camionnettes pour se rendre à l'église de Disney World, Queen Mother of the Universe, célébrer la messe de Noël; passer la deuxième semaine du côté du golfe du Mexique à apprécier le soleil, la mer, la piscine, le tennis... " Il y avait là un grand-père et une grand-mère comblés!", s'exclame Célestin Alarie, qui rappelle qu'on retire "beaucoup de bonheur à investir dans les personnes qui nous sont chères. Ça ne déprécie pas!"

LE MEILLEUR DES DEUX MONDES

RECHERCHÉES

4 maisons que nous pourrions utiliser pour faire la promotion de nos solariums toutes saisons.

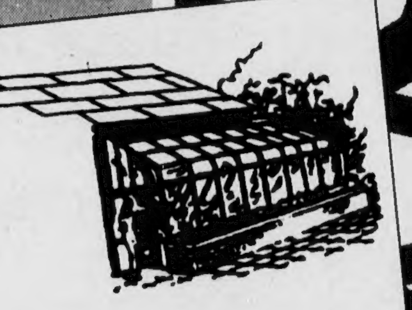
Vous pouvez maintenant voir nos maisons modèles!

Des maisons seront filmées pendant que nous construisons votre solarium.

D'autres maisons seront filmées pendant que vous bâtissez votre solarium à partir de notre «kit».

Rabais extraordinaires pour les propriétaires qui se qualifieront.

Rabais extraordinaires pour les propriétaires qui se qualifieront.



FOREVER ROOFS AND SOLARIUMS

(Nous répondrons aux appels en ordre d'arrivée.)

Ne tardez pas... Appelez dès maintenant!

• 774-2022 •

Nous construisons ou vous construisez.

SAINT-PIERRE-JOLYS

De la grande visite

Anie CLOUTIER

L'école communautaire Réal-Bérard a accueilli de la grande visite et reçu de bonnes nouvelles. La ministre de l'Éducation, Linda McIntosh s'est rendue à Saint-Pierre-Jolys le 2 février visiter l'école française, une première depuis la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) il y a cinq ans. Elle en a profité pour confirmer la construction d'une nouvelle aile à l'école communautaire Réal-Bérard.

Le ministère de l'Éducation a en effet annoncé le 29 janvier qu'il injecterait 77,6 millions $ sur cinq ans dans divers projets capitaux, dont cinq projets de la DSFM.

La Commission des finances des écoles publiques procédera donc au deuxième versement en vue de la construction de la nouvelle école au sud de Saint-Vital; elle étudiera les besoins de l'école Gabrielle-Roy en matière de classes portatives; accordera le financement pour remplacer les chauffe-eau des écoles de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Lazare ainsi que du collège Louis-Riel; et financera la construction d'une nouvelle aile à l'école communautaire Réal-Bérard. Cette annonce, confirmée par la ministre, a été très bien accueillie par le commissaire André Carbonneau.


photo: Anie Cloutier

La ministre de l'Éducation, Linda McIntosh a été accueilli par les élèves de première année de l'école communautaire Réal-Bérard.

ÉCOLE TACHÉ

Scott's délogé?

Anie CLOUTIER

Les parents d'enfants inscrits à l'école Taché, qui souhaitent depuis longtemps le départ de l'entreprise voisine Scott's Screen & Wire, pourraient voir leur rêve devenir réalité. Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont demandé à l'administration de se tenir prête à faire l'acquisition du terrain lorsque celui-ci sera mis en vente. Le hic, c'est que Scott's Screen & Wire négocie déjà avec la Ville de Winnipeg la vente de sa propriété.

«Nous ne souhaitons pas quitter notre emplacement actuel, fait remarquer le vice-président de Scott's Screen & Wire, Graham Randle. Mais l'expropriation d'une partie de notre terrain par la DSFM en 1994 ne nous laisse pas d'autre choix que de déménager. Nous n'avons plus l'espace nécessaire à notre expansion. Nous sommes à Saint-Boniface depuis 25 ans et nous aimerions y rester. Si on nous force à quitter, on doit aussi nous aider à couvrir les coûts d'un déménagement.»

À la Ville, on confirme avoir été approché par Scott's Screen & Wire. «Ils veulent que la Ville achète l'édifice, indique le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal. Ils utiliseraient l'argent de la vente pour déménager l'entreprise. Mais ils demandent beaucoup plus que la valeur réelle de la propriété.»

Rien n'est encore coulé dans le béton, prévient Daniel Vandal. «La seule chose qui est sûre, c'est que Scott's va récupérer un gros paquet d'argent de la DSFM et de la Province pour l'expropriation d'une partie de son terrain, indique-t-il. Mais ça, ça n'a rien à voir avec la Ville.»

En effet, confirme Graham Randle, Scott's devrait recevoir dans les prochaines semaines le rapport de ses avocats quant au montant de la compensation qui devrait lui être versée pour l'expropriation en 1994 d'une partie de son terrain, aujourd'hui utilisé par l'école Taché comme aire de jeu. «Ce rapport doit démontrer comment nous avons été affecté négativement par l'expropriation, indique-t-il. C'est un long processus. Nous espérons en arriver à un accord mutuel avec la DSFM.»

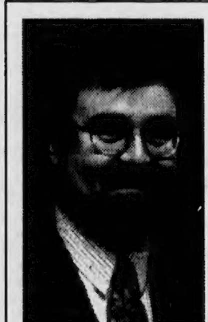
Rappelons que l'école Taché, surpeuplée, nécessiterait l'ajout de classes mobiles portatives. La DSFM a déposé une demande en ce sens auprès de la Commission des finances des écoles publiques. La Commission, qui a refusé d'accéder à cette demande, signale 1) le manque d'espace dans la cour de l'école pour loger une autre classe portative et 2) la proximité de l'école Précieux-Sang, qui a de la place. Pour l'école Taché, l'achat du terrain de Scott's Screen & Wire est donc un enjeu majeur.

«Si la Ville achète le terrain, ça ne sera pas pour le revendre à la DSFM, prévient Daniel Vandal, mais pour y construire des maisons. J'ai des enfants à l'école Taché, et tant qu'à moi, la solution au manque d'espace est la construction d'un deuxième étage.»

Encouragez nos annonceurs!

BPI

Fonds de croissance ENSIS



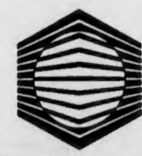
«Le fonds de croissance ENSIS représente l'une des meilleures occasions pour investir son capital au Manitoba. Son approche de valeur ajoutée en matière de placements n'a démontré que des avantages pour Momentum.»

Charles LaFlèche, Momentum Health Information Services

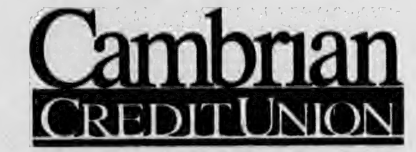
Investissez 5 000 $ dans un fonds de croissance enregistré ENSIS et recevez un crédit d'impôt de 30 %.

À Saint-Boniface :


SERVICES FINANCIERS STUART
Ernest Gautron, Bruce Derraugh, André Laberge
987-4870


CAISSE SAINT-BONIFACE
Claude Comeault
235-2251


BELGIAN CREDIT UNION
387, boul. Provencher
Richard Grégoire
982-3400



CAMBRIAN CREDIT UNION
Dave Lester
925-2624

C'est à votre avantage d'investir dans le Manitoba.

ÉCOLE LAVALLÉE

La DSFM entame les procédures d'expropriation

La DSFM entame les procédures d'expropriation envers Qualico Developments pour l'obtention du terrain qui doit accueillir la future école française au sud de Saint-Vital. Mais l'ouverture de l'école risque toujours d'être reportée à une date ultérieure.

Anie CLOUTIER

Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont entamé le 27 janvier les procédures d'expropriation envers Qualico Developments pour l'obtention du terrain qui doit accueillir la future école française au sud de Saint-Vital.

De telles procédures avaient déjà été entamées il y a quelques mois, mais avaient été mises en veilleuse dans l'espoir d'une décision juridique, rappelle le commissaire, Maurice Auger. Rappelons que selon Qualico, la DSFM n'aurait pas respecté la date limite pour l'aviser de son intention d'exproprier. L'automne dernier, la DSFM a donc demandé à un tribunal de trancher sur cette question de dates, dans l'espoir d'en arriver plus vite à une résolution du conflit. La cause attend toujours son jugement.

«Et de toutes façons, indique Maurice Auger, même un jugement en notre faveur ne veut pas dire qu'on aurait accès au terrain parce que Qualico peut toujours aller en appel. Les plans de l'école ont été approuvés par les commissaires l'an dernier et c'est depuis ce temps que nos architectes attendent d'avoir accès au terrain pour procéder à des échantillons de sol. Tous nos avocats, tous les experts que nous consultons nous disent que c'est du jamais vu! C'est un scandale!»

Les commissaires ont par ailleurs approuvé que le projet de l'école Lavallée soit considéré comme la première partie du plan de recrutement de l'urbain. Cette résolution permet donc le transfert de 10 000 $ du budget de plan de recrutement vers le comité de construction de l'école Lavallée. Ces sommes devraient permettre au comité et à son contractuel, Armand Bédard, de se doter de certains outils de travail (imprimante, télécopieur, papeterie...) ainsi que couvrir les frais de déplacement et de recherche, entre autres.

«Armand Bédard vient de terminer une recherche sur le nombre de familles francophones de Saint-Vital, fait remarquer la présidente du comité de construction, Claudette Warnke. Ces nombres démontrent ce qu'on soupçonnait, soit que la population francophone est en hausse à Saint-Vital. Avec l'expropriation qui va de l'avant, on dirait que les choses se mettent tranquillement en place. Mais en même temps, il y a de plus en plus de frustrations chez les parents. Je ne sais pas si on aurait eu notre école plus rapidement en restant avec la division scolaire de Saint-Vital, mais il y a de plus en plus de parents qui se posent la question. Tu parles avec des gens du milieu et ils te disent que c'est du jamais vu qu'une compagnie comme Qualico tienne une division scolaire en otage à cause d'une date d'échéance ratée de quelques jours. Et la Ville qui accepte le 23 juillet 1997 de faire rezoner le terrain en une seule réunion, entraînant ainsi une hausse du prix de vente!»



photo: Anie Cloutier

Maurice Auger: du jamais vu.

Sur ce dernier point, Maurice Auger ne mâche pas ses mots: «La Ville est certainement en cause dans cette affaire. Ce n'est un secret pour personne que Qualico entretient des liens étroits avec la Ville. D'ailleurs, la DSFM songe à intenter un second procès contre la Ville cette fois. De notre point de vue, ça parait comme un coup monté.»

«Mais qu'est-ce que le gouvernement fait? se demande Claudette Warnke. On pensait tous que la Province avait le pouvoir dans ce dossier, mais là, on se rend compte que c'est Qualico qui a le pouvoir. On a dû repousser la date d'ouverture de l'école à septembre de l'an 2000 et on perd de plus en plus de nos jeunes à Jeanne-Sauvé.»

Publi-reportage

Talbot et Associés

Un nouveau bureau à Saint-Boniface



«Nous ne sommes pas que des comptables, explique Jean-Guy Talbot. Nous sommes aussi des partenaires de nos clients. Non seulement nous voulons les aider avec leur comptabilité et leurs impôts, mais nous voulons aussi contribuer à maintenir leur bonne santé financière. Comme notre firme est elle aussi une petite entreprise, nous comprenons bien la réalité de nos clients. Nous nous efforçons d'assurer un service rapide et professionnel et nous retournons nos appels téléphoniques dès que possible.»

De g. à d. en partant de la rangée arrière : Jean-Guy Talbot, Dayna Rivest, Edward Fortier, Joëlle Régnier, Michelle Dupas, Lucille Johnstone, Roseline Levreault et Diane Magne. Absents de la photo : Lise Talbot et Guy Delaquis.

Neuf employés, un nouveau bureau à Saint-Boniface, une gamme de services professionnels pouvant répondre aux besoins des individus, des petites entreprises, des organismes sans but lucratif et des fermiers : voici Talbot et Associés, une firme de comptables bien de chez nous!

L'entreprise de Jean-Guy Talbot a connu une formidable expansion depuis 1992. Cette année-là, Jean-Guy Talbot, comptable général licencié (CGA) décidait d'offrir ses services et de gérer ses affaires à partir de sa résidence. Sept ans plus tard, Jean-Guy Talbot est le chef d'une équipe de professionnels qui mettent leurs compétences au service d'une clientèle toujours plus nombreuse.

C'est d'ailleurs pour offrir le meilleur service possible à ses clients que Talbot et Associés a maintenant un troisième bureau, à Saint-Boniface. Vous cherchez une entreprise francophone située près de chez vous et capable de répondre à tous vos besoins en comptabilité? Talbot et Associés a sûrement ce qu'il vous faut!

Nos services :

- Comptabilité générale.
- Vérification des états financiers.
- Préparation des T4.
- Préparation des déclarations de revenus (impôts) pour les personnes et les corporations.
- Conseils en gestion d'entreprises.
- Installation de systèmes de comptabilité informatisés.
- Préparation de demandes de financement pour l'obtention de prêts.
- Tenue de livres mensuelle et trimestrielle.
- Préparation des formulaires pour CSRN (NISA) et Agripac.
- Rapport de TPS.

Nos clients :

Notre personnel entièrement bilingue répond aux besoins de notre vaste clientèle francophone. Nous comptons des clients dans les secteurs aussi variés que l'agriculture, la construction, l'industrie du service, l'hôtellerie, la vente au détail et en gros, le transport, l'édition, etc.

Pensez à nous pour vos impôts!

TALBOT & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Comptable général licencié / Certified General Accountant

3487, chemin Pembina
Saint-Norbert
R3V 1A4
Téléphone : (204) 269-7460
Télécopieur : (204) 269-7096

178, rue Dumoulin
Saint-Boniface
R2H 0E3
Téléphone : (204) 233-5666

C.P. 391
Notre-Dame-de-Lourdes
R0G 1M0
Téléphone : (204) 248-2557

POLITIQUE

Gary Filmon en quatre questions

Le premier ministre Gary Filmon était à Saint-Pierre-Jolys le 2 février pour rencontrer des représentants de la communauté. La Liberté a profité de l'occasion pour lui poser quatre questions.

Daniel BAHUAUD

La LIberté: Monsieur Filmon, quels sont vos objectifs quant aux rencontres à Ottawa sur le projet de l'union sociale?

Gary Filmon: «Le Manitoba cherche avant tout la clarté dans ses ententes avec le fédéral. Je compte travailler à établir des critères très clairs. En ce moment, nous ne bénéficions pas d'un tel encadrement, ce qui a mené à des décisions unilatérales. Par exemple, le programme d'aide fédérale aux fermiers, émis avant Noël, nous a un peu surpris. On n'avait pas été consulté au préalable. Si l'entente pour l'union sociale est claire et solide, nous éliminerons ces problèmes. L'important, c'est de s'entendre sur les règles du jeu.

«Nous cherchons également à encourager un esprit de coopération entre les provinces et le fédéral. D'autres provinces voient dans le fédéral une agence qui veut s'ingérer dans leurs affaires. Elles ne s'intéressent qu'à l'argent reçu. Nous cherchons un juste milieu. C'est naturel que le fédéral veuille répondre aux besoins des citoyens dans le domaine de la santé. Ottawa veut s'assurer que les provinces dépensent les paiements de transfert pour la santé. De notre côté, nous voulons nous assurer que les sommes émises répondront à nos besoins. »

L.L.: Qu'avez-vous à dire aux Manitobains qui voient leurs hôpitaux et salles d'urgence regorger de patients?

G. F.: «Je comprends la frustration des Manitobains. Le problème est très réel. En ce moment, il y a un grand besoin d'espaces pour les patients ayant besoin de soins à long terme. Malheureusement, ces patients se rendent à l'urgence et même à l'hôpital sans avoir vraiment besoin de soins hospitaliers.

«J'envisage deux solutions. Premièrement, nous comptons augmenter les soins à domicile, ce qui devrait alléger le fardeau que portent nos hôpitaux. Mais ça, c'est une solution à court terme. À long terme, les 600 nouveaux lits qui ont été annoncés réduiront le fardeau qui pèse sur les salles d'urgence.»

L.L.: Que comptez-vous faire pour améliorer les services en français?

G. F.: «Nous savons que les services en français ne sont pas ce qu'ils devraient être. Nous ne recontrons même pas nos standards! C'est pourquoi nous nous engageons à implanter les recommandations du rapport Chartier, qui a été déposé en juin 1998. Ce qu'il a à dire est raisonnable et relève du gros bon sens.»

L.L.: L'enquête Monnin portera-t-elle atteinte à votre crédibilité et à celle de votre gouvernement?

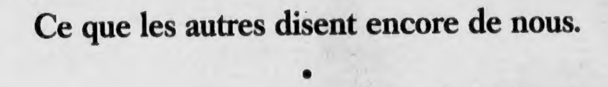
G. F: «C'est sûr qu'il y aura des retombées, mais leur ampleur dépendra de l'accueil qu'on fera du rapport que déposera le juge Monnin à la fin de mars Ça risque malheureusement de nuire aux conservateurs et de porter atteinte à ma réputation.

«Ce qui s'est passé est complètement stupide. Je n'approuve pas de qui a été fait au nom de mon parti. Ça va à l'encontre de mes valeurs et je suis vexé que des membres de mon parti aient agi de la sorte. C'est injustifiable. Mais en fin de compte, je suis le premier ministre; maintenant je dois faire face à cette situation.»



photo: Daniel Bahuaud

Une cinquantaine de personnes ont accueilli Gary Filmon le 2 février à Saint-Pierre-Jolys.







Ce que nous disons.

Au cours des dernières semaines, nous avons reçu des prix prestigieux de la part de l'*Official Airline Guide* et du magazine *Air Transport World*. Pour nous, c'est clair. Sans nos passagers, nous n'aurions jamais remporté tous ces honneurs. Alors pour la deuxième fois en deux semaines: merci à vous. Être meilleurs, aujourd'hui comme demain, c'est la seule chose qui compte.



AIR CANADA



PROGRAMME MANITOBAIN DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

LE DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DU SEIN POURRAIT VOUS SAUVER LA VIE!

- Nous invitons les femmes de 50 à 69 ans à prendre un rendez-vous pour passer une mammographie (radiographie des seins) et un examen des seins.
- La mammographie **périodique** permet de dépister le cancer du sein 2 à 3 ans avant même que les changements soient apparents.

Notre nouvelle unité mobile sera à :

Ville	*Dates*	*Endroit*
Saint-Pierre	du 8 au 17 février	Centre médico-social De Salaberry
Île-des-Chênes	le 2, 3, 8, 9 et 10 mars	Villa Des Chênes

Vous aurez également la possibilité de vous rendre à Sainte-Claude, Sainte-Anne ou Vita lorsque des dates auront été fixées pour ces endroits. Veuillez surveiller les annonces à cet effet.

Les dates pourraient changer sans préavis. Le nombre de rendez-vous possibles est restreint!

Le dépistage précoce peut sauver des vies!
Pour nous rejoindre : 1 800 903-9290

ÉCONOMIE

Les REÉRs et les marchés instables

Ça y est: le temps des REÉRs est encore arrivé. Si vous avez été échaudés par les effets de la crise asiatique sur vos économies, vous ne savez peut-être plus de quel côté regarder cette année. Quatre professionnels de la planification financière donnent leur avis.

Daniel BAHUAUD

Vous croyez que l'effondrement en 1998 des marchés boursiers en Asie a secoué plus d'un investisseur canadien? Vous croyez que les REÉRs à base de fonds mutuels sont désormais à éviter? Détrompez-vous. Le Groupe Investors Incorporé a vendu à peu près un million $ en REÉRs et en placements ouverts en janvier, ce qui représente le double des recettes obtenues à la même date l'an dernier. Malgré les secousses, on achète. En 1999, le défi n'est donc pas d'investir, mais de réussir dans un marché devenu plus volatile. Un professeur en économie, un directeur de banque et deux consultants financiers offrent leurs conseils.

Savoir où investir

L'économie mondiale est incertaine, et certains marchés sont volatiles. Pour bien réussir, il faut savoir où investir. Professeur en économie au Collège universitaire de Saint-Boniface, Régis Gosselin estime par exemple que la croissance du marché chinois risque d'avoir d'importantes retombées sur la bourse mondiale. «La Chine fait preuve d'un impressionnant taux de croissance de son Produit intérieur brut (PIB), lance-t-il. Les investisseurs seraient avisés d'y songer.»

Il se dit pourtant inquiet quant à la bourse asiatique en général. «C'est impossible de savoir ce qui va se passer. Les bourses de l'Ouest semblent avoir absorbé l'impact de cette chute, mais la situation n'est pas stable. On ne sait pas dans quelle direction vont les économies asiatiques. Les devises sont encore volatiles et les PIB de ces pays pourraient diminuer. De nouvelles secousses sont donc possibles.»

Les chutes boursières en Asie ont également eu un impact sur le PIB canadien. «Les exportations canadiennes vers Hong Kong et Singapour, par exemple, continue Régis Gosselin, ont eu un impact négatif considérable, surtout en Colombie-Britannique qui a des liens économiques étroits avec l'Asie.»

Selon le directeur de la Caisse Populaire de Saint-Boniface, Donald Smith, l'effondrement des marchés asiatiques a également eu un impact négatif sur la valeur des ressources naturelles. Résultat: les investisseurs qui détenaient des parts dans des mines ont subi les contrecoups de la crise. «En 1998, la bourse canadienne a connu des pertes moyennes d'environ 1 %», remarque-t-il.

René Toupin, représentant pour le Groupe Investors Incorporé, note lui aussi que plusieurs Canadiens ont perdu de l'argent car ils ont investi au Japon et ailleurs en Asie. «Ces pertes ont été considérables, explique-t-il. Ceux qui ont investit dans un REÉR à base de fonds mutuels ont encouru des pertes allant de 20 % jusqu'à 40 %. Pourtant, leur nombre était petit. Et ça vaut malgré tout la peine d'investir à l'étranger car dans la plupart des placements, le rendement moyen sur dix ans atteint un retour de 10 %.»



Archives La Liberté

Régis Gosselin: «Il faut exiger le service dont on a de besoin.»

Mais quelles sont les valeurs sûres en ce moment? «Si on investit chez les Américains et les Européens, avise René Toupin, on minimise le risque parce que ce sont deux bourses stables à longue échéance. L'an passé, la croissance américaine a dépassé les 20 %.»

Donald Smith est du même avis. «Les États-Unis et l'Europe ont très bien fait, dit-il. Et avec la nouvelle devise européenne, ça risque de s'améliorer.» En plus, il estime qu'une baisse du marché est une occasion d'investir. «Quand les marchés sont bas, ce n'est pas le temps de paniquer et de vendre son investissement. Au contraire, on peut faire plus de bons achats. C'est le même principle qui fait que les consommateurs achètent une maison à prix réduit. Ils savent qu'en moyenne, les prix sont à la hausse.»

Réduire ses pertes

Il ne faut pas oublier que dans le cas du REÉR, le placement étranger maximum permis par la loi canadienne est de 20 % du montant total. «Ça rend l'investissement plus attrayant, note René Toupin, et ça sécurise l'investisseur.»

Il existe toute une panoplie d'options qui aident à réduire les pertes. Michelle Smith, consultante en planification financière chez Impérial, préconise les fonds indiciels, qui sont des dépôts à terme basés sur les indices de la bourse de Toronto ou d'autres bourses internationales.

«L'attrait principal, dit-elle, c'est que votre capital est garanti.» Régis Gosselin est d'accord en principe, en mettant toutefois un petit bémol: «Un capital garanti, c'est beau, mais il faut surveiller les frais de gestion qui à la longue peuvent nuire aux gains que vous faites. Ces frais prennent de l'ampleur; dans bien des cas, chaque fois que vous effectuez des changements, on vous facture. Il y a des frais d'entrée et des frais de sortie qui peuvent représenter 2 % de votre investissment. Plus vous payez, moins grands seront vos rendements.»

En effet, l'Investor Learning Centre of Canada, un organisme à but non lucratif, a récemment émis le même avertissement quant aux frais de gestion, en ajoutant qu'il faut vérifier les garanties puisque toutes les entreprises financières n'ont pas la même solvabilité.

Pour les nouveaux venus aux fonds mutuels, il peut être difficile de se retrouver dans la variété de produits offerts. «Bien des gens ont perdu de l'argent parce qu'ils n'ont pas eu suffisamment de temps pour faire de l'argent, explique Michelle Smith. Si on a investi 1 000 $ sur les marchés canadiens et internationaux, et cela fait seulement un an ou un an et demi qu'on a fait le placement, on n'a pas encore eu la chance de générer des profits. »

Vous ne tolérez aucun risque? Vous pouvez alors investir dans un REÉR sans fonds mutuels, comme les REÉRs d'épargne et les dépôts à terme. «C'est moins populaire, confie Michelle Smith, bien que ça représente un bon investissement. Les néophytes ont toujours plus peur que les habitués de la bourse, qui savent qu'on peut obtenir beaucoup plus.»

Régis Gosselin est du même avis. «Les données sont claires. Les gains obtenus du marché boursier sont plus élevés par rapport aux obligations d'épargne et aux dépôts à terme. Mais quand on établit un REÉR, il est important de ne pas choisir un investissement trop spéculatif. Il faut être relativement conservateur dans son approche. Après tout, c'est un investissement qu'on fait pour sa retraite. Il ne faut pas trop jouer avec ses fonds de retraite, surtout quand on songe que la majorité d'entre nous auront plus d'un emploi. Peu de gens ont des pensions qui les suivent d'un emploi à l'autre.»

Ne pas encaisser!

Et si les choses allaient vraiment mal? Dans ce cas, il ne faudrait pas encaisser son REÉR. René Toupin estime que ceux qui sentent les contrecoups d'une crise devraient emprunter contre leur REÉR plutôt que retirer leur argent. «Si vous encaissez, dit-il, votre argent devient imposable. Entre-temps, vous donnez à votre REÉR le temps qu'il faut pour récupérer la perte.»

Michelle Smith est d'accord. «Si vous devez absolument retirer de l'argent, suggère-t-elle, faites-le en petits montants mensuels. De cette façon, la majorité de votre argent reste dans le REÉR et vous toucherez seulement aux intérêts, et non pas à l'investissement principal.»

Diversifier son portefeuille

La règle d'or de l'investisseur, selon Régis Gosselin, Donald Smith, René Toupin et Michelle Smith: il faut diversifier son portefeuille. «Bien des études indiquent que c'est la diversité des placements qui a un grand impact, estime Donald Smith. C'est le secret, car les entreprises financières ne changeront pas leur façon de faire juste parce qu'il y a une chute boursière.»

Régis Gosselin souligne qu'un portefeuille diversifié peut favoriser la sécurité financière «Récemment, à cause de la volatilité du marchier boursier, plus de Canadiens ont varié leurs investissements. Les choix plus spéculatifs sont à la baisse dans les portefeuilles fianciers.»

Un bon planificateur

Dernier atout: avoir un bon planificateur financier. Selon René Toupin, un bon planificateur est à l'écoute de son client. «Il faut comprendre et accepter son style de vie et ses priorités, non pas imposer des options. Certains clients sont capables de risquer plus, mais choisissent de faire autrement. Il faut respecter ça.»

Du point de vue de l'acheteur, Régis Gosselin préconise une philosophie plus aggressive. «Les gens mettent souvent plus de temps et d'énergie pour acheter une voiture que pour choisir avec soin un bon planificateur. Il faut exiger le service dont on a besoin. Il faut s'assurer qu'il ait une bonne moyenne de performance. Sinon, il vaut mieux chercher ailleurs. Il faut même être brutal, puisqu'au fond, c'est seulement nous qui devons nous occuper de nos finances.»

La Caisse populaire
La Vérendrye Ltée

AGENT ou AGENTE DE PRÊTS

La Caisse populaire
La Caisse populaire La Vérendrye gère un actif de 61 millions de dollars et offre des services financiers à ses 7 000 membres de ses 6 succursales situées dans la région sud-est du Manitoba.

Fonctions
- Recevoir, effectuer des recommandations et autoriser les demandes de crédit des particuliers;
- Effectuer et compléter les fonctions administratives d'analyse, de documentation et de suivis;
- Promouvoir les services financiers de la caisse populaire.

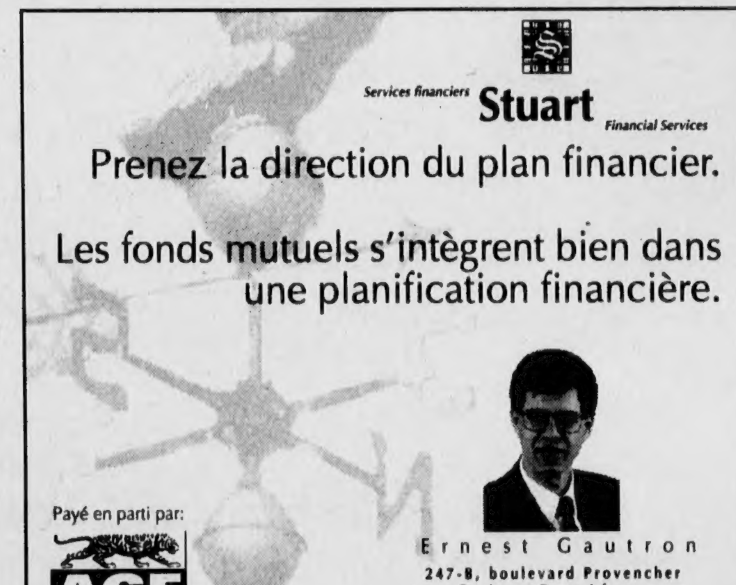
Exigences
- Baccalauréat en commerce ou administration ou diplôme en administration d'un collège communautaire;
- Un minimum de 2 années d'expérience dans les activités de crédit au sein d'une institution financière;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée vers le service à la clientèle;
- Possibilité d'accéder à des postes de niveau supérieur (ex.: officier de crédit commercial et agricole)
- Bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.
- Lieu d'affectation : Sainte-Anne ou Lorette

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel **avant le 19 février 1999** à:
M. Raymond Préfontaine, directeur de crédit
La Caisse populaire La Vérendrye Ltée
1-130, avenue Centrale, Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1J3

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.



SAINT-BONIFACE

Adieu Canada Packers?

La Ville de Winnipeg décide du sort du site Canada Packers, mais les résidants du quartier Archwood sont inquiets.

Daniel BAHUAUD

Bonne nouvelle pour les résidants du quartier Archwood; la Ville règlera bientôt le sort du terrain de l'ancienne usine de transformation Canada Packers. Au moment d'écrire ces lignes, le Comité du développement des propriétés de la Ville de Winnipeg prévoyait tenir une rencontre à huis clos le jeudi 4 février afin de choisir une des cinq propositions émanant d'entreprises inttéressés à réaménager le site.

Pour leur part, les résidants du quartier Archwood se disent heureux qu'on veuille résoudre la question du terrain, mais sont déçus que la Ville n'ait pas sollicité leur opinion.

«Je suis surprise qu'on n'ait pas été avertis, commente Martine Bordeleau, résidante du quartier. Daniel Vandal, notre conseiller municipal, participe beaucoup aux réunions concernant le réaménagement de notre quartier. Il nous fournit souvent des lettres d'information. Je suis étonnée qu'il ne nous ait pas encore avertis; ce n'est pas son style.»

Une autre résidante,Madeleine Vrignon, partage ces inquiétudes. «Je n'ai pas l'impression qu'il y a eu un recensement d'idées à ce sujet. On n'a pas annoncé de conférence ou envoyé un sondage, dit-elle avec une pointe de frustration. C'est un gros bloc de terrain qui nous touche de près.»

Les détails concernant les propositions n'ont fait surface qu'à cause d'une fuite dans les médias. Daniel Vandal, pour sa part, préfère attendre la décision du Comité du développement des propriétés avant d'émettre des commentaires.

Les propositions à l'étude sont les suivantes:

- La colonie huttérite de Heartland promet de raser le site à ses propres frais, pourvu que la Ville lui vende ensuite le terrain pour 1 $. La colonie et un autre développeur espère construire une aréna de 11 000 sièges.

- One Manitoba Place propose de construire et gérer un centre récréatif de 230 millions $. Un terrain de golf, des glissades d'eau, des terrains de baseball et de soccer et des condos de luxe, sans parler d'un hôtel de 45 millions $. Tout est prévu. Dans cette proposition, cependant, la Ville assumerait les coûts de la démolition des bâtisses.

- Développement Terracon Inc. a soumis deux propositions. La première voudrait que la Ville rase le site. Le terrain servirait ensuite de site commercial, avec des usines et des détaillants.

- La deuxième proposition de Terracon préconise une entente avec les trois paliers gouvernementaux, en vue de l'aménagement d'un terrain de golf et d'un marché public. Les fonds publics serviraient à raser le site et à réaménager le terrain de golf du parc Windsor, qui se trouve tout près, afin d'en faire un parc.

- La firme d'architectes Gaboury, Préfontaine et Perry propose de travailler conjointement avec la Ville afin de construire un terrain de golf, un marché en plein air, des terrains récréatifs, des résidences pour aînés et des maisons. La Ville assumerait les coûts de la démolition.

«J'aime les projets conjoints avec la Ville, signale Martine Bordeleau, parce qu'on aurait notre mot à dire. De toutes les propositions lancées, je préfère celle de Gaboury. Le marché en plain air est une excellente idée, vu la réussite du marché à la Fourche.

«Quelques propositions me font peur, ajoute-t-elle. Quand on parle de l'hôtel, je me demande s'il y aurait aussi un casino, qui attirerait les gens de l'extérieur. Mais il faut miser sur le bien-être des citoyens de Winnipeg. Pourquoi pas un terrain de camping?»

Décider de créer sa propre entreprise, c'est une chose.

Savoir comment s'y prendre, c'est beaucoup mieux!

Jeanne Bernardin 237-6137

André-Michel Audette 981-3725

Anita Mondor 257-6589

Denise Préfontaine 233-6883

Si vous aimeriez obtenir :

- une formation répondant à vos besoins
- l'accès à des ateliers pertinents
- les conseils d'un expert qualifié
- un encadrement valorisant
- un appui financier pendant un an
- l'accès à un réseau de personnes d'affaires francophones

le Programme d'aide au travail indépendant, c'est pour vous!

Faites comme ces participants: renseignez-vous, inscrivez-vous, créer votre propre emploi et obtenez des résultats... sans perdre votre temps!

Renseignements: Carmelle Mulaire au CDEM, 925-2320.



Michelle Smith
Consultante en planification financière
REER, FERR, RENTES
ASSURANCES

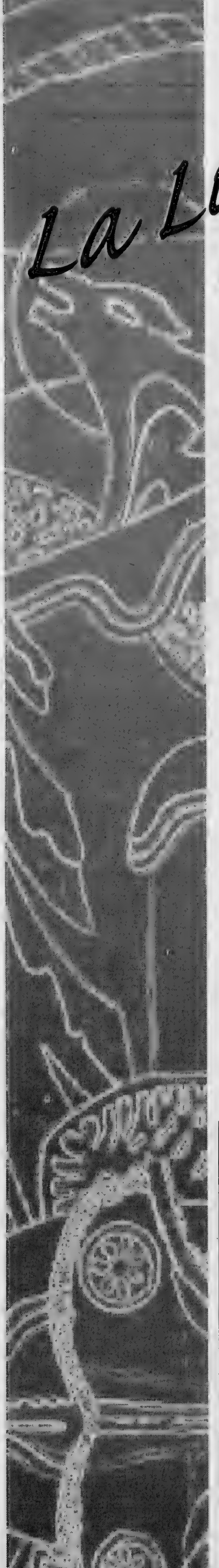
FONDS DE PLACEMENTS GARANTIS

Spécialiste en:
- *Planification successorale*
- *Plan de retraite*



Services financiers Impériale

775-6180



La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

 GRAND RENDEZ-VOUS

On se retrouve au Parc du Voyageur!

Le 30e anniversaire du Festival a servi d'occasion pour aggrandir le parc et en faire le lieu de rencontre pour le Grand Rendez-Vous du 12 février.

Daniel BAHUAUD

Depuis le premier Festival du Voyageur, le parc du Voyageur sert de lieu de rencontre pour profiter du grand air, s'amuser dans la neige et se divertir au son d'une musique entraînante. Cette année, on y constatera des changements majeurs occasionnés par le trentième anniversaire du Festival notamment la présence du Grand Rendez-Vous.

«Physiquement, note le directeur du Festival, Normand Gousseau, le parc a été réaménagé. La superficie totale a été doublée et les nouvelles sections ont été repaysagées. Pour le Festival, il y aura deux tentes de plus que par le passé, ce qui donnera un total de cinq tentes chauffées. Chaque tente aura son thème particulier. Il y aura des tentes pour les raconteurs, pour la musique traditionnelle, la musique contemporaine et une pour les enfants.»

En plus des spectacles et l'interprétation historique au fort Gibraltar, on remarquera également l'aggrandissement du camp autochtone ainsi qu'un plus grand nombre d'activités pour les jeunes comme le bricolage et les petits concours. Le Festival dévoile également une nouvelle cabane à sucre qui ressemble à un appentis, construite à la manière traditionnelle des autochtones.

Pour les organisateurs du Festival, ces changements vont de soi. «On s'est donné pour but de remettre de l'énergie au Parc grâce à l'aggrandissement et la programmation dans les tentes, souligne Normand Gousseau. C'est naturel: le parc est le point central de la fête. On veut s'assurer qu'il soit une place où le monde voudront revenir.»

Le Grand Rendez-Vous

Amateurs du Grand Rendez-Vous, c'est au parc du Voyageur que vous êtes conviés le 12 février à compter de 18 h. «Pour le 30e, raconte Normand Gousseau, nous voulons fêter en grand tout en encourageant le public à faire l'expérience au «nouveau» Parc. En plus, nous voulons monter un meilleur spectacle. Le parc nous offre une excellente prise de son, tandis que le boulevard Provencher faisait parfois problème.»

Le 12 février, les portes du parc ouvriront à 18 h 00. De la programmation variée sera offerte dans chacune des tentes, où les spectacles auront lieu à toutes les 20 minutes.

Un défilé aux flambeaux partira de la Fourche à 18 h 30 en direction du parc. À 19 h 15, il y aura un rassemblement au fort Gibraltar, où l'on attendra le défilé. Les cérémonies d'ouverture débutront à 19 h 30, et seront suivies de feu d'artifice et du grand spectacle de Claude McKenzie et le Kashtin Band.

Le parc fermera ses portes à 21 h 00, mais on pourra continuer la fête au Relais du Voyageur (Centre culturel franco-manitobain, 340 boul. Provencher), au Grenier de l'Abbaye (Centre récréatif Notre-dame, 271 av. de la Cathédrale) et au Rendez-Vous (768 av Taché).

De grandes foules

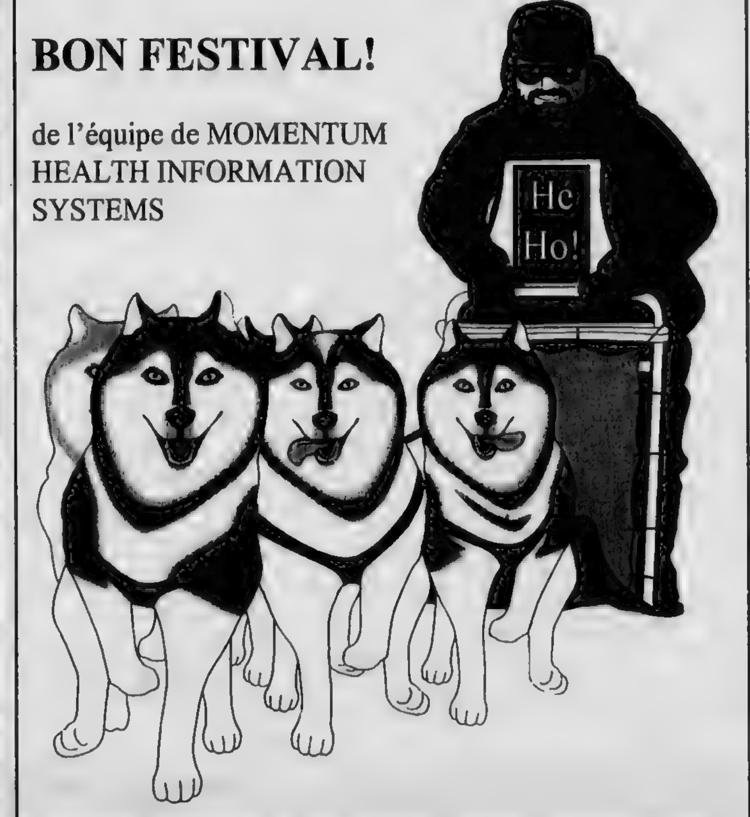
Vous cherchez le guide du Festival? Vous le trouverez cette année dans l'édition du Free Press du 6 février ainsi qu'aux régies d'alcool, les épiceries Safeway, le Rendez-Vous, le Centre culturel franco-manitobain et le Club La Vérandrye. Imprimé à 180 000 exemplaires, ce guide, gratuit cette année, constitue une publicité sans précédent pour le Festival, estime Normand Gousseau. «On encourage les grandes foules, dit-il Pour la soirée du Grand Rendez-Vous, il y aura deux entrées au parc, ce qui facilitera l'achat du laisser-passer. Ce soir-là, on pourra stationner au Parc, au CCFM, au Rendez-Vous et au Grenier de l'Abbaye. Des autobus feront la navette entre le parc et ces relais.»

Le laisser-passer du Festival, qui donne un accès illimité au parc et aux relais, coûte 12 $. Il est disponible au Parc du Voyageur, aux relais et dans les épiceries Safeway.



Archives La Liberté

Dans le fort Gibraltar: la chaleur des bénévoles qui y assurent année après année les activités d'interprétation historique.



Relevez les défis du Festival

Êtes-vous des amateurs de violon, de gigue ou encore voulez-vous mesurer votre force? Le Festival du Voyageur a des défis pour tout le monde!

Pascal DUBÉ

Le Festival du Voyageur compte dans sa programmation un bon nombre d'activités traditionnelles. Parmi celles-ci, les meilleurs violoneux et gigueurs de la province s'affrontent. Le Festival invite également les équipes de six personnes à relever le défi du Voyageur qui consiste en une série de cinq activités physiques et d'agileté.

Pour ceux qui aiment la gigue

Le concours de gigue de la Rivière Rouge est presqu'aussi vieux que le Festival du Voyageur. Depuis 28 ans, les meilleurs gigueurs de la province s'y affrontent. L'an dernier, une trentaine de danseurs se sont fait la lutte dans deux catégories: les 13 ans et moins et les 14 ans et plus. Tous les gigueurs font la même danse. Mais attention, pas n'importe laquelle: La gigue de la Rivière Rouge.

«Les deux juges commencent la soirée avec une démonstration de la gigue, explique la responsable du concours, Yvette Carrière. Il font ça pour montrer qu'ils savent de quoi ils parlent et donnent l'exemple de ce à quoi on s'attend des participants. Ça paraît peut-être facile, mais il faut savoir comment ça marche.

«La gigue de la Rivière Rouge change de rythme à quelques reprises et il faut savoir où, précise-t-elle. Je me rappelle d'avoir vu des "fameux" de bon gigueurs Métis qui venaient de Saint-Ambroise. Il n'y a pas beaucoup de compétitions de gigue, et je pense que c'est une bonne idée d'avoir cette activité au Festival du Voyageur.»

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la salle du Rendez-Vous à compter de 10 h 30 le 13 février. Le concours de gigue débute à 12 h 30. L'inscription est gratuite. Renseignements: 237-7692.

Un air de violon

Les joueurs de violon seont au Rendez-Vous le 13 février à compter de 13 h 30. Les participants sont divisés en quatre groupes: 12 ans et moins; 13 à 17 ans; 60 ans et plus; et la catégorie ouverte où tout le monde est invité. Chacun des participants doit jouer trois pièce traditionnelles: une valse, une gigue, et un «reel».

«Chaque année, nous avons de vraiment bons "violoneux" qui nous viennent de partout dans la province, affirme la responsable du concours, Yvette Carrière. Mais ils doivent absolument nous présenter une pièce traditionnelle. Souvent, les bons musiciens qui nous viennent de l'Université de Brandon ont de la difficulté à respecter cette condition.

«Bon an, mal an, nous avons toujours une cinquantaine de violoneux qui s'inscrivent à notre concours, mentionne-t-elle. Je pense que le fait d'avoir des compétitions comme celle-là permet d'améliorer la qualité des performances des musiciens. On entend pas mal moins de "grichage" qu'avant. Les gens sont orgueilleux et ils se forcent pour nous offrir de la musique de qualité.»

La responsable de l'activité veut encourager chaque participant de moins de sept ans cette année en offrant à chacun un petit souvenir du Festival. Les personnes intéressées à s'inscrire peuvent le faire à la porte du Rendez-Vous avant midi le 13 février. L'inscription est gratuite. Renseignements: 237-7692.

Défi du Voyageur

Le Défi du Voyageur est une compétition sportive où deux équipes de six joueurs s'affrontent dans cinq activités différentes. Chaque soir, deux nouvelles équipes s'affrontent. Les équipes doivent être composées de trois femmes et de trois hommes.

«La première étape est la jambette, explique la responsable du concours, Lise Turenne. Les adversaires sont tous deux couchés sur le dos et ils doivent renverser leur adversaire avec leur jambe. La deuxième activité est la lutte indienne. Les joueurs ont le pied droit accoté et ils se tiennent par la main. Le but du jeu est de faire bouger le pied gauche de l'adversaire en tentant de le débalancer.



Le concours de la jambette est une des épreuves du Défi du Voyageur.

«Pour la troisième épreuve, les deux adversaires sont debout sur une moitié de baril, poursuit-elle. Ils tiennent dans les mains une corde et le but est de faire tomber l'autre de son baril. La quatrième étape est une bataille d'oreiller sur une poutre de bois. La première personne qui touche le sol a perdu. Enfin, les participants doivent couper une bûche de bois de quatre pouces carrés le plus vite possible.»

Il en coûte 30 $ par équipe et les gagnants remportent 150 $. Les compétitions ont lieu au Parc du Voyageur à tous les soirs de la semaine. Il reste encore de la place pour le lundi, mercredi, jeudi et samedi. Renseignements: 237-7692, poste 738.

Marcel J. Touzin
Journeyman Plumber - 237-5125
Membre / Member > Senior Citizen Job Bureau
DEGAGNE MOTORS (1990) LTD.
366, rue Marion Street, Wpg.
Tel. 237-9315

Nos Meilleurs Voeux
BON FESTIVAL À TOUS
L'ACCUEIL COLOMBIEN
200, rue Masson Saint-Boniface
Tél. 233-0501


LES RÉSIDENTS DU FOYER
Chez Nous
SOUHAITENT À TOUS UN BON FESTIVAL
187, avenue de la Cathédrale

M J ROOFING & SUPPLY LTD
Snow Removal Service
Service de Déblayage de Neige
LARRY WILLMAN
Manager
862 Dufferin Ave., Wpg
Tel. 586-8411
Fax. 589-6114

(204) 987-3880 Fax (204) 233-9762
DENISET & BOILY
AVOCATS ET NOTAIRES BARRISTERS & SOLICITORS
200-202, boul. Provencher Blvd
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
JEAN-PAUL BOILY

Félicitations
à l'Auberge du Violon - au Festival du Voyageur
NEIL GAUDRY
Député Saint-Boniface M.L.A.
Res:
666, rue St-Jean Baptiste
Saint-Boniface R2H 2Y3
(204) 233-5862
167-450 Broadway
Legislative Building
R3C 0V8
(204) 945-8073
Fax: 948-2459

PLACE DES MEURONS

400 rue des Meurons
Telephone: 233-5337
55+ . . . LA PLACE POUR VOUS

L'auberge du violon
210, rue Masson Street
Bienvenue
Welcome
Notre 26ième année

SPECIAL – BINGO – SPÉCIAL
7 hres / p.m.
MARDI 16 FÉVRIER
TUESDAY, FEBRUARY 16
JACKPOT $500.
BONANZA $300.
LUCKY SEVEN $300.
ALL PRIZES MUST GO/TOUS PRIX REMIS
210, rue Masson st.
C. de C. Conseil Saint-Boniface

PROGRAMME

SAMEDI 13 FÉVRIER
17h à 20h artistes - Les Gilets
souper traditionnel / spécial du jour - ci-pâte.
20h30 à 24h danse / musique par La Compagnie.
(Carrières, Parisien, Gaudry)

DIMANCHE 14 FÉVRIER - La St. Valentin
17h à 20h artistes - Les Gilets
souper traditionnel / spécial du jour - dinde (farce-légumes - etc.).
20h30 à 24h danse St. Valentin / (prix / cadeaux)
musique par La Compagnie.

LUNDI 15 FÉVRIER
17h à 20h artistes - Les Gilets
souper traditionnel / spécial du jour - boulettes.
20h30 à 24h danse / musique par La Compagnie.

MARDI 16 FÉVRIER
19h Bingo Spécial (tous prix remis)
Chevaliers de Colomb - Conseil Saint-Boniface No. 3158

MERCREDI 17 FÉVRIER
17h à 20h artistes - Groupe Bernard Vermette
souper traditionnel / spécial du jour - ci-pâte.
20h30 à 24h danse / musique par La Compagnie.

JEUDI 18 FÉVRIER
17h à 20h artistes - Groupe Bernard Vermette
souper traditionnel / spécial du jour - dinde (farce-légumes - etc.).
20h30 à 24h danse / musique par La Compagnie.

VENDREDI 19 FÉVRIER
17h à 20h artistes - Les Artisans
souper traditionnel / spécial du jour - poisson.
20h30 à 1h danse / musique par La Compagnie.

SAMEDI 20 FÉVRIER
17h à 20h artistes - Les Artisans
souper traditionnel / spécial du jour - boulettes.
20h30 à 1h danse / musique par La Compagnie.

Pour réserver une table (min. six personnes) Signalez - 233-0501.

PROGRAM

SATURDAY, FEBRUARY 13TH
5:00 p.m. - 8:00 p.m. - Music by Les Gilets.
Traditional Supper - Today's Special - "ci-pâte".
8:30 p.m. - 12:00 a.m. Dance / music by La Compagnie.
(Carrières, Parisien, Gaudry)

SUNDAY, FEBRUARY 14TH - Valentine's Day
5:00 p.m. - 8:00 p.m. - Music by Les Gilets.
Traditional Supper - Today's Special - Turkey with all the trimmings.
8:30 p.m. - 12:00 a.m. Dance / Prizes & Spot Dances.
Music by La Compagnie.

MONDAY, FEBRUARY 15TH
5:00 p.m. - 8:00 p.m. - Music by Les Gilets.
Traditional Supper - Today's Special - Meat Balls.
8:30 p.m. - 12:00 a.m. Dance / music by La Compagnie.

TUESDAY, FEBRUARY 16TH
7:00 p.m. - SPECIAL BINGO (all prizes must go)
Knights of Columbus, St. Boniface Council No. 3158.

WEDNESDAY, FEBRUARY 17TH
5:00 p.m. - 8:00 p.m. - Music by Bernard Vermette & Co.
Traditional Supper - Today's Special - "ci-pâte".
8:30 p.m. - 12:00 a.m. Dance / music by La Compagnie.

THURSDAY, FEBRUARY 18TH
5:00 p.m. - 8:00 p.m. - Music by Bernard Vermette & Co.
Traditional Supper - Today's Special - Turkey with all the trimmings.
8:30 p.m. - 12:00 a.m. Dance / music by La Compagnie.

FRIDAY, FEBRUARY 19TH
5:00 p.m. - 8.00 p.m. - Music by Les Artisans.
Traditional Supper - Today's Special - Fish Platter.
8:30 p.m. - 1:00 a.m. Dance / music by La Compagnie.

SATURDAY, FEBRUARY 20TH
5:00 p.m. - 8:00 p.m. - Music by Les Artisans.
Traditional Supper - Today's Special - Meat Balls.
8:30 p.m. - 1:00 a.m. Dance / music by La Compagnie.

For table reservations (min. six people) Call - 233-0501.

DESMARAIS PLUMBING & HEATING
Tel.: (204) 771-6964


Festival du Voyageur

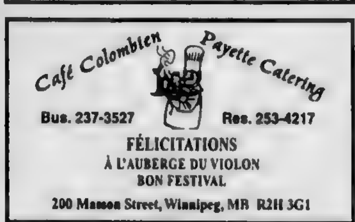
HÔTEL ST. BONIFACE
171, rue Dumoulin Street, Winnipeg
Tel. 233-7183

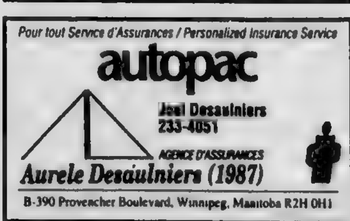

Soyez fiers de l'impression que vous faites...
233-7835

L'AUTO-ÉCOLE
de chez-nous
Philippe Le Quéré
moniteur licencié
téléphone: 237-8358 télécopieur: 233-1038
portatif: 771-7627 internet: plequere@mts.net

GAUDRY FINANCIAL SERVICES
Senior Advantage - 50+
Life Insurance - No Medical Required
Avantage pour Ainés - 50+
Assurance vie - Pas de Médical requis
Call/Appeler Jean
Office: 255-1095 Fax: 253-5418


ASSOCIATION LIBERALE PROVINCIALE DE SAINT-BONIFACE
Neil Gaudry, MLA
député de Saint-Boniface
Liberal
PROVINCIAL LIBERAL ASSOCIATION OF SAINT-BONIFACE


Café Colombien Payette Catering
Bus. 237-3527 Res. 253-4217
FÉLICITATIONS
À L'AUBERGE DU VIOLON
BON FESTIVAL
200 Masson Street, Winnipeg, MB R2H 3G1


Pour tout Service d'Assurances / Personalized Insurance Service
autopac
Joel Desaulniers
233-4051
AGENCE D'ASSURANCES
Aurele Desaulniers (1987)
B-390 Provencher Boulevard, Winnipeg, Manitoba R2H 0H1

BAL DU GOUVERNEUR

Comme dans le bon vieux temps?

À 65 $ le billet, le Bal du Gouverneur n'est pas à la portée de toutes les bourses. Pourtant, la soirée est toujours présentée à guichet fermé. Beau monde, belles toilettes, le Bal du Gouverneur rééditent les grandes soirées des débuts de la colonisation.

Pascal DUBÉ

Le Bal du Gouverneur est une soirée de gala, à la façon du 19e siècle, qui comprend un grand festin suivi d'une soirée dansante. Selon l'organisateur de l'événement, il s'agirait d'une soirée unique en son genre à Winnipeg. Près de la moitié des quelque 400 à 450 convives se costument avec des habits de l'époque des Voyageurs.

«Je pense que c'est une bonne façon de débuter le Festival du Voyageur, croit le député de Saint-Boniface, Neil Gaudry. Ça fait partie de nos coutumes, c'est une forme d'héritage historique. Ce n'est pas une soirée comme les autres.»

«Il y a des gens des États-Unis qui réservent des mois à l'avance et qui en profitent pour passer quelques jours au Festival, mentionne le responsable des dossiers économiques pour la Chambre de commerce de Saint-Boniface, Raymond Lafond. L'atmosphère est particulière. Le tout est présenté dans un protocole très solennel, mais les gens ne se prennent pas au sérieux.»

Lucienne Loiselle était une des organisatrices du tout premier Bal des Gouverneurs il y a 30 ans. Elle se rappelle que tout avait été mis en place pour que cette soirée se rapproche le plus possible des grands bals organisés en l'honneur de Frontenac au début de la colonisation.

«Les gardes à la porte ne laissent entrer que les gens qui ont reçu des invitations spéciales, explique-t-elle. À l'époque, les gardes ne devaient pas laisser passer les Anglais. Le crieur devait présenter les invités au bal chacun leur tour. Ce n'était pas une soirée pour le commun des mortels. Il n'y avait que les responsables des grandes compagnies qui étaient invités.



photo: Hubert Pantel

Chaque année, Noël Joyal prépare des petites surprises pour les gens qui participent au Bal du Gouverneur, mais il a été impossible d'en savoir plus!

«Je suis contente que l'on ait gardé cette tradition, poursuit-elle. Ça nous donne l'occasion de mettre nos plus belles toilettes en plein milieu de l'hiver! Je remarque aussi que les gens mettent de plus en plus d'efforts dans la confection de leurs costumes pour qu'ils soient plus conformes à l'histoire. Je crois que le concours des costumes est une bonne façon de garder cette partie de notre histoire vivante.»

Pour l'organisateur du Bal du Gouverneur des cinq dernières années, Noël Joyal, la salle du Fort Garry répond exactement aux besoins de l'événement. La décoration et le plafond très élevé permettent de créer l'atmosphère souhaitée.

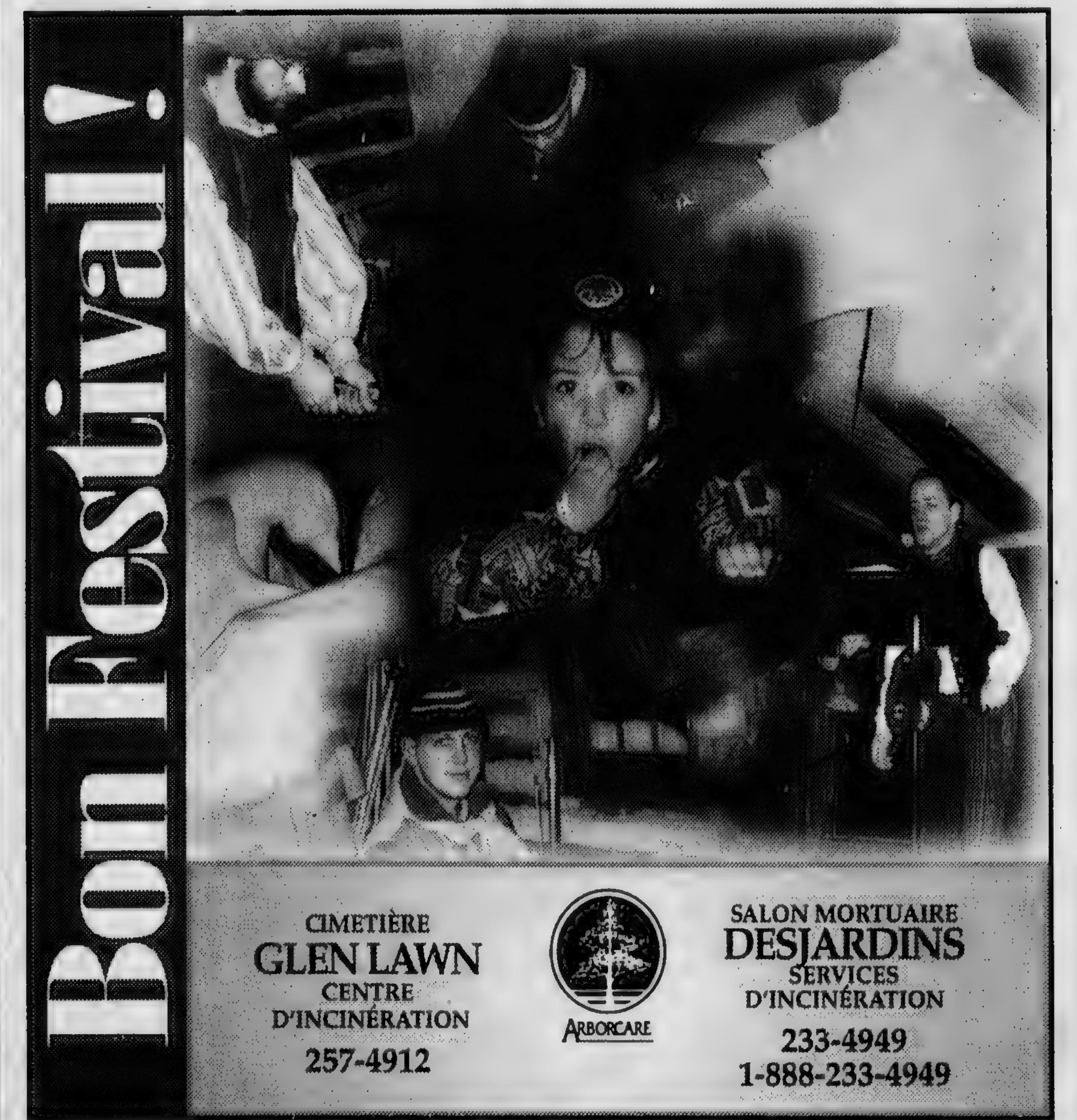
«L'emplacement et les costumes donnent un cachet particulier à la soirée, affirme Noël Joyal. Mais malgré l'apparence très formelle, les gens sont là seulement pour s'amuser. Les discours sont courts, on essaye de couper le plus possible dans le superficiel pour garder seulement l'important. On veut que les gens aient du plaisir.»

CRTC AVIS PUBLIC Canada

Avis public CRTC 1999-7. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par **LES RÉSEAUX PREMIER CHOIX INC.** en vue de modifier la définition de «journée de radiodiffusion» pour son entreprise de programmation spécialisée connue sous le nom de Canal D afin qu'elle commence à 4 h au lieu de 6 h. EXAMEN DE LA DEMANDE: 2100, rue Sainte-Catherine O., Bureau 800, Montréal (Qc). Cette demande est disponible au CRTC à Hull, (819) 997-2429, ou à notre bureau de Winnipeg : (204) 983-6306. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le **18 février 1999**, et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Vous pouvez également soumettre vos interventions par courrier électronique au : publique.radiodiffusion@crtc.gc.ca. Pour plus d'information, communiquez avec le groupe des Services à la clientèle du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, Internet: http://www.crtc.gc.ca., ou au **1-877-249-CRTC (sans frais).**

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



L'AECUSB

présente

du 18 au 20 février



Les portes ouvrent à 20 h (gymnase ouest du CUSB)

Prix d'entrée:

Bracelet du Festival (10 $ étudiants, 12 $ adultes).

Artistes:

- Les Mauvais Quart d'Heure
- Ya Ketchose
- 5 etunvox
- Orchestre maison du CUSB
- Benoît Morier et les pellules
- Les Mouches Noires



À l'écoute de la jeunesse

Les programmes scolaires et les activités familiales du 30e Festival du Voyageur ont pris de l'ampleur.

Daniel BAHUAUD

Les jeunes seront bien accueillis au Festival du Voyageur. Pour son 30e anniversaire, le Festival compte recevoir 12 000 élèves de la prématernelle au secondaire quatre. Parmi les 23 activités au programme scolaire, 12 sont nouvelles, ce qui représente un énorme ajout par rapport aux programmes des années passées. Pour les familles, le Festival offrira une gamme d'activités qui sauront plaire tant aux parents qu'aux enfants.

«Presque tout au Festival est nouveau, estime la coordonatrice des programmes scolaires du Festival, Cathia Riopel. Les professeurs, élèves et parents qui croient connaître le Festival seront surpris. Nous profitons de l'aggrandissement du Parc du Voyageur pour offrir une plus grande variété d'activités.»

Le programme scolaire, qui misera davantage sur l'histoire, accueillera les élèves du 15 au 19 février, de 9 h à 15 h. Avant chaque spectacle ou activité, des animateurs expliqueront divers aspects de la vie des Voyageurs ou des autochtones. «Notre but est de faire glisser de l'histoire tout en amusant les jeunes», explique Cathia Riopel.

Le spectacle de marionnettes de la Franco-Ontarienne Suzanne Arsenault fera le bonheur des plus jeunes (préscolaire à la troisième année) qui aiment un spectacle interactif. Pour les jeunes de la quatrième à la sixième année, Alain Lamontagne offrira un atelier-spectacle dans lequel il jouera de l'harmonica et initiera les jeunes au tapage de pieds. Les adolescents assisteront au spectacle de musique rock-contemporaine de la formation québécoise «Mauvais quart d'heure», présenté au Collège universitaire de Saint-Boniface


Archives La Liberté

«La préparation a demandé beaucoup de gestion, signale Cathia Riopel, qui en est à sa première année comme coordonnatrice des programmes scolaires. C'est motivant et très stimulant parce que c'est nouveau. On espère que le tout se déroulera bien.»

Pour ce qui est des activités familiales, le Festival propose le spectacle de Carmen Campagne, la chanteuse pour les petits qui s'est méritée quatre Félix. Le spectacle aura lieu le 14 février au Parc du Voyageur à 10 h 30.

La Derouine aura lieu le samedi 13 février au Parc du Voyageur de 11 h à 16 h. «C'est une série d'activités compétitives et d'affrontements comiques qui se font en famille», note Cathia Riopel. En plus, le coin des enfants à la tente La Prairie est un endroit où des jeunes de l'école River-East aideront les enfants à faire des bricolages et se maquiller.

Et, bien sûr, il y aura les activités au grand air, telles le labyrinthe, des jeux et la visite des sculptures de glace.


photo: Hubert Pantel

L'histoire sera à l'honneur cette année, au programme scolaire du Festival du Voyageur.

REER

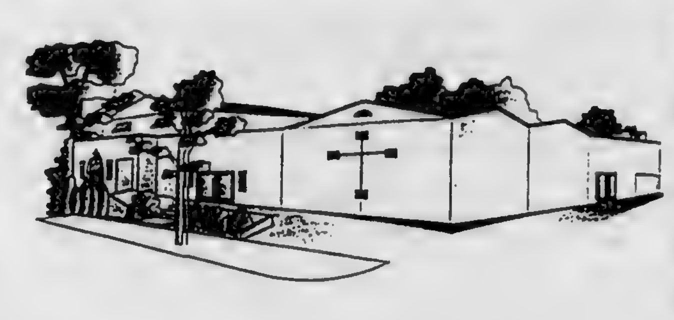
	OUI	NON
Avez-vous des REER avec plusieurs institutions?	❑	❑
Est-il difficile de gérer ces REER?	❑	❑
Êtes-vous bien conseillé?	❑	❑
Désirez-vous améliorer vos rendements?	❑	❑
Vos REER sont-ils placés selon vos objectifs?	❑	❑

Gilbert Cloutier, CFP, CMA
Tél.: 237-0762 (rés)

Mario Collette, CFP
Tél.: 257-0972 (rés)

Renald Masilcotte, CGA
Tél.: 772-0006 (rés)

N'hésitez pas à rencontrer un professionnel!
Après tout, c'est de votre argent qu'il s'agit!
Appelez dès aujourd'hui!



La vie est aussi ponctuée de joies et de réjouissances populaires.

La direction et le personnel du Salon mortuaire P. Coutu, de Saint-Boniface, souhaite à tous un très joyeux Festival du Voyageur!

À votre service:

Arthur Arpin, Doug Blaylock, Deborah Baschuk, Léo J. Delaquis, Louis Harmel, Denis Delorme, Roger Poitras, Edgar Crites, Fiorella McGaffrey, Chantal Girardin

Membre de la



156, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba R2H 0T4
Téléphone: (204) 949-4864 • Télécopieur: (204) 237-8748



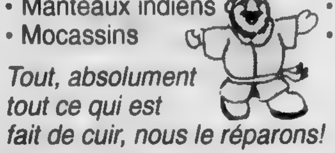


Leather Loft

164, rue Marion

«Relais» officiel de souvenirs Festival du Voyageur!

- Artisanat indien
- Vestes frangées
- Chemises de suède
- Manteaux indiens
- Mocassins
- Ceintures fléchées
- Mitaines
- Sacs-à-feu
- Capeaux de laine
- Chemise fleurie




Tout, absolument tout ce qui est fait de cuir, nous le réparons!

Nous fabriquons les capots de Voyageur en couverture de laine de la Baie d'Hudson

Nous vendons les chemises du Voyageur!

Cordonnerie «Service minute»

Lundi au vendredi : 9 h 00 à 18 h 00
Samedi : 10 h 00 à 16 h 00

233-0491

VUE SUR LE FESTIVAL

Dans la cuisine ou au salon

Sylviane LANTHIER

CKSB diffusera en direct du Relais du Voyageur pendant toute la semaine du 15 février. Le matin, dès 7 h 30, Vincent Dureault et Annie Bourgault animeront le déjeuner aux crêpes de *Radio-Réveil*. Le 15 février, ils recevront **Les Chammartin**. **Jean Racine** y sera le mardi 16, et on pourra entendre l'ensemble **Blou** de la Nouvelle-Écosse le mercredi 17. **Jean Thomas** (jeudi) et **Rendez-Vous** (vendredi) complèteront le menu de la semaine.

Sur l'heure du midi, dès 12 h 15 Monique LaCoste prendra la relève, et recevra **Bandaline** (lundi), **Alain Lamontagne** et **Gérald Laroche** (mardi), **Mario Chenart** (mercredi), **Richard Wood** (jeudi) et **Marcel Soulodre** (vendredi).

De plus, à 11 h 40 et 13 h 15, CKSB présentera la série radiophonique *Germain Lemieux sur le billochet*, à travers laquelle ce père jésuite ethnologue partage sa passion pour le folklore.

Ceux qui n'auront pu écouter ces émissions auront une chance de se rattraper : l'émission *En plaine après-midi*, en ondes dès 15 h, diffusera des extraits musicaux des émissions au programme plus tôt dans la journée.



Vincent Dureault.

Les amateurs de l'émission *Boulevard détente* ne seront pas en reste, puisque Jean-Marc Ousset vous fera entendre *Folk-O-Rock*, une production démontrant l'influence du folklore dans la chanson populaire francophone. Cette série sera diffusée les 13, 14, 20 et 21 février.

Côté télévision

Le toujours populaire *Télé-Relais* sera lui aussi au rendez-vous (c'est le cas de le dire!) du 15 au 19 février, dès 18 h 30. Animé par Vincent Dureault et Monique LaCoste, *Télé-Relais* donnera encore une fois un avant-goût de la diversité des artistes qui se produisent au Festival du Voyageur.

L'émission du lundi sera le rendez-vous des enfants: on y accueillera **le Clown Alexandre, Suzanne Arsenault et Carmen Campagne**. Mardi, les téléspectateurs pourront voir **Blou, JeanRacine, C.J. Chenier and The Red Hot Louisiana Band**. Le mercredi, **Richard Moody, Les Mouches Noires et Richard Wood** monteront sur la scène, tandis que **Gérald Laroche, Mario Chenart et Alain Lamontagne** se partageront la vedette lors de l'émission du jeudi. *Télé-Relais* clôturera son édition 1999 le vendredi avec **Rudimentale, Damien Lussier et Suroît**.

AU **CENTRE** DU **Festival du Voyageur**

Le Foyer PRÉSENTE



LES LOUIS BOYS
12 et 13 février



MARIO CHENART
17 au 20 février

Commandité par Potter's Distillers et Appareils Provencher


Radio-Canada Manitoba

RELAIS DU VOYAGEUR
Mets cajuns, traditionnels et bison rôti du Café Jardin
Déjeuners aux crêpes
Diffusions en direct
Musique cajun et acadienne

EXPOSITIONS
SYLVIE BOULET · *Les moments qui restent*
L'Art du fléché · CENTRE DU PATRIMOINE



Souvenirs et laissez-passer en vente à LA BOUTIQUE et à la RÉCEPTION

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
340, boulevard Provencher
Stationnement gratuit • Information : 233-8972



GRENIER DE L'ABBAYE
Festival du Voyageur

Venez écouter les chansons et les histoires de ***Jean Racine, Jules Lavoie*** et ***Mark Lefebvre.***

Venez dîner au Grenier!

Le repas bifteck sera servi le samedi 13 février, le vendredi 19 février et le samedi 20 février de 16 h 30 à 19 h 30.

Venez rire avec nous!

Menus du jour offerts du 13 au 20 février.
Réservations pour bifteck et pour tables:
Jeanne Bernardin au 237-6137
Toute la nourriture est préparée sur Bar-B-Q par Norman Desrochers.
Repas disponibles de 11 h 30 à 23 h.

Parler à un ange

Les critiques sont unanimes: Nancy Dumais a beaucoup de talent, un son unique et une qualité d'écriture qui se situe bien au dessus de la mêlée. Le premier extrait de son premier album lui a même valu une nomination pour un prix Félix en 1997 dans la catégorie de chanson populaire de l'année.

Pascal DUBÉ

La chanteuse québécoise Nancy Dumais sera en spectacle lors de la Soirée Découverte du Festival du Voyageur au Rendez-Vous le 16 février. Son premier album, Parler aux anges, lui a permis d'être en nomination dans cinq catégories différentes au 20e Gala de l'Adisq en 1998, dont ceux de l'interprète féminine de l'année, de la chanson populaire de l'année et de l'album de l'année.

Nancy Dumais débarque à Saint-Boniface avec ses deux guitaristes pour offrir un spectacle acoustique qui se veut intimiste. Elle interprétera les pièces de son premier album et des compositions originales que l'on retrouvera sur son prochain album. Mais elle veut «avoir du fun d'abord et avant tout!»



Photo: Gracieuseté Festival du Voyageur

Nancy Dumais est en spectacle au Rendez-Vous le 16 février à compter de 20 h 30.

«Je suis très heureuse d'aller faire un spectacle à Saint-Boniface, déclare Nancy Dumais. Un spectacle acoustique, ça nous permet d'être plus près des gens. C'est certain que ce n'est pas la même énergie que d'avoir tout un orchestre. On a fait des arrangements et ça va être le "fun" pour tout le monde.

«Je trouve ça important d'avoir une interaction avec le public, poursuit-elle. J'aime ça raconter des "jokes" et être près du monde. Je trouve qu'il y a des artistes qui sont très irrespectueux en arrivant dans une salle avec des interventions déjà toutes préparées. Pour moi, donner un spectacle, c'est comme recevoir du monde dans mon salon, je veux que tout le monde soit à l'aise.»

Nancy Dumais est arrivée dans la musique un peu par hasard. Elle a quitté sa petite ville natale de Mistassini, au lac Saint-Jean, pour aller poursuivre des études en graphisme à Montréal. C'est cependant lors d'un concours de chant amateur dans sa région qu'elle s'est lancée dans sa nouvelle carrière.

«C'est mon "chum" qui m'a poussée à m'inscrire, raconte-t-elle. J'étais certaine que c'était impossible pour moi de faire carrière en musique. Je pensais que j'étais trop petite, je manquais de confiance en moi et je pensais que le fait d'avoir des lunettes ne me permettrait pas de faire carrière. C'est pourquoi je n'étais pas gênée de faire le tour des compagnies de disques pour m'engager, j'étais certaine qu'ils refuseraient tous.

«Par mes chansons, j'essaie de résoudre les "bébittes" qu'il y a dans ma vie et comprendre ce qui se passe autour de moi, explique-t-elle. Habituellement, un artiste essaie de viser une certaine clientèle avec ses chansons. Dans mon cas, la compagnie de disque s'est retrouvée un peu perdue avec des pièces pour les sept à 77 ans.»

Nancy Dumais n'est pas une fille trop compliquée. Au moment de faire l'entrevue, elle faisait des travaux de coutures sur ses «bas de pantalons», un travail qu'elle remettait déjà depuis plusieurs semaines. Un de ses passe-temps préférés: cuisiner. «Je pense que j'aime cuisiner autant que j'aime faire de la musique», affirme-t-elle.

«Je pense que ce qui est le plus important, c'est de rester soi-même dans la vie, poursuit-elle. Il faut faire ce qu'on aime. Je suis pas mal chanceuse car, depuis la sortie de mon album, les choses vont très bien pour moi. Ce n'est pas toujours facile d'avoir des bonnes salles pour présenter des spectacles.

«En même temps que je fais une tournée, on est en train d'enregistrer le deuxième album, mentionne Nancy Dumais. Ce ne sera pas tellement différent du premier. Il me reste encore pas mal de "bébittes" sur lesquelles je me pose des questions! Mais il m'en reste encore pour un an de tournée à faire avec l'album Parler aux anges avant qu'on ne lance l'autre disque.»

La volatilité des marchés boursiers vous inquiète?

Les Fonds de placement garanti Manuvie, c'est la fin des soucis! Vous pouvez bénéficier du potentiel de croissance confirmé de fonds communs de placement renommés et de la sécurité que vous offre Manuvie en vous garantissant le recouvrement intégral de votre placement initial à l'échéance. Autre avantage: vous pouvez changer de fonds sans frais. Mieux encore, le contrat *FPG Perspective* - une nouvelle génération de contrats - prévoit une prestation de décès croissante. Option de placement sûr, le FPG devient également un outil de planification successorale.

Fonds de placements garanti Manuvie

Financière Manuvie

Pour prendre les bonnes décisions financières



Marcel Lecuyer B.A., B.Ed.
50, rue Stafford
Winnipeg (Manitoba)
R3M 2V7
Tél.: (204) 477-0442 Fax: (204) 453-1243

Nous enlevons notre tuque

Soyez prudents avec l'électricité, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Manitoba Hydro

Quelles sont les activités offertes au Festival ?

Pour toutes vos questions reliées au Festival du Voyageur et sur la communauté francophone du Manitoba, passez nous voir au kiosque du Centre de ressources communautaire au Centre culturel franco-manitobain ou au parc du Voyageur.

CRC *Centre de ressources communautaire*

Pour un service téléphonique rapide et efficace, composez le

233-ALLÔ (2556)

ou le

1-800-665-4443

Le service est offert du 12 au 21 févrirer de 9 h à 20 h.

Bon Festival à tous !



Un service offert par la Société franco-manitobaine

La Chaleur de l'hiver avec...

DE LA BONNE MUSIQUE !

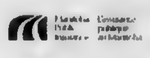
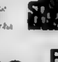
Le Parc du Voyageur

Cabane à Sucre : La Langue ben pendue
spectacles pour enfants le jour et série de conteurs francophones et anglophones en soirée.

Poste Pambian : Swingue la bottine
danse et musique canadienne-française, autochtone et écossaise

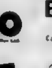
Poste Rivière-Rouge : Le Feu aux doigts
les meilleurs violoneux du Festival

Fort la Reine : Électricfolk
musique folk et rock contemporain

















Les Relais

Relais du Voyageur
du 12 au 20 février, 340 boul. Provencher
C'est là où vous trouverez une variété d'artistes en journée et en soirée au style Cajun et Acadien!
Budget

Grenier de l'Abbaye
du 12 au 20 février, 271 av. de la Cathédrale
C'est le site où l'humour prédomine!

La Rame de Nuit
du 18 au 20 février, 200 av. de la Cathédrale
C'est le rendez-vous des jeunes et des étudiants universitaires avec musique folk-rock.

Relais Métis
les 13 et 14 février, 614 rue Des Meurons
L'esprit de la nation Métis abonde avec gigue, danse carrée, violon et chant!

L'Auberge du Violon
du 13 au 20 février, 210 rue Masson (fermé le 16 février)
Vous y trouverez des chansons à répondre, du violon et de la danse.

Relais des Pionniers
du 18 au 20 février, angle Provencher et Nadeau
Venez vous amuser en famille, avec vos amis et vos voisins!

Pleine Lune
du 18 au 20 février, 340 boul. Provencher
C'est le site des jeunes de 13 à 18 ans avec de la musique folk, rock et alternative.

Les Cabarets

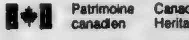
Cabaret Lavérendrye
du 13 au 20 février, 614 rue Des Meurons

Le Canot
du 13 au 20 février, 768 av. Taché

Le Foyer
du 12 au 13 et du 17 au 20 février, 340 boul. Provencher

La Série-spectacles au Rendez-Vous

Veuillez consulter l'annonce publicitaire dans les pages de cette édition



DE LA BONNE BOUFFE !

Pour déjeuner...

Déjeuner aux crêpes de Radio-Réveil/CKSB
Relais du Voyageur -entrée gratuite
du 15 au 19 février de 7 h 30 à 9 h 30
CKSB!

Parc du Voyageur
Cabane à sucre, Poste Rivière-Rouge
Les samedis et dimanches dès 9 h 30

Journée familiale Safeway - déjeuner gratuit
le dimanche 14 février de 9 h 30 à 11 h 30

Pour dîner...

Relais du Voyageur
du samedi 13 février au samedi 20 février dès 11 h

Dîner avec À l'heure actuelle/CKSB
Relais du Voyageur
du lundi 15 février au vendredi 19 février dès 11 h
Nouveau : entrée gratuite
CKSB!

Grenier de l' Abbaye (réservations : 237-4123)
du samedi 13 au samedi 20 février de 11 h 30 à 14 h
Nouveau : entrée gratuite du lundi 15 février au vendredi 19 février

Cabaret La Vérendrye
du 13 au 21 février de 11 h à 14 h
Nouveau : entrée gratuite du lundi 15 au vendredi 19 février

Le Foyer
du 13 au 20 février dès 11 h

Parc du Voyageur
Cabane à sucre, Poste Rivière-Rouge, Poste Pambian
Les samedis et dimanches dès 11 h

Pour souper...

Relais du Voyageur
du 13 au 20 février dès 17 h

Grenier de l'Abbaye (réservations : 237-4123)
du 13 au 20 février de 16 h 30 à 19 h 30
Réservations : 237-4123

Relais Métis
les 19 et 20 février dès 17 h

L'Auberge du Violon
du 13 au 20 février dès 17 h (fermé le mardi 16 février)

Relais des Pionniers
du jeudi 18 au samedi 20 février de 17 h à 19 h

Cabaret La Vérendrye
du 13 au 20 février dès 17 h
Spécial: Festin mystère du Voyageur - le mardi 16 février
La Soirée corporative Voyageur - le vendredi 19 février à 18 h 30
billets requis, réservations : 233-8997

Parc du Voyageur
Cabane à sucre, Poste Pambian, Poste Rivière-Rouge
dès 17 h

Le Foyer dès 17 h

Télé-Relais
du 15 au 19 février de 17 h à 18 h 15
Menu varie à chaque (cajun, traditionnel, écossais, métis...)
Entrée gratuite avec billets (appelez CKSB au 788-3235)

Le Rendez-Vous
Série-Spectacles (les 14, 16, 18, 19 et 20 février)
Concours violon et gigue (le 13 février) dès 12 h 30

DU BON PLAISIR !

Courses internationales Voyageur de chiens attelés Iams
les 13 et 14 février, sur la rivière Rouge, à la Fourche, de 10 h à 15 h
Une centaine de mushers se donnent rendez-vous pour une des plus grandes courses de chiens attelés en Amérique du Nord.



Les sculptures sur neige
Voilà une des attractions les plus populaires au Festival!
Symposium international de sculptures sur neige
Douze équipes de partout au monde vous démontrent leurs talent au parc du Voyageur.



Le Défi Voyageur
du 15 au 20 février au Poste la Prairie, Parc du Voyageur
Venez encourager les participants lors de ce concours de force et finesse

Concours Violon et Gigue
Le dimanche 14 février au Rendez-Vous, 768 av. Taché
Toujours aussi populaire après 29 ans d'existence!
Inscriptions au Rendez-Vous le dimanche 14 février de 10 h 30 à midi.

La Dérouine
le 13 février de 11 h à 16 h au Parc du Voyageur
Découvrez comment les villages franco-manitobains se mesurent les uns contre les autres!

Cabane de Marie-Anne
du samedi 13 février au samedi 20 février, au 255 rue de la Cathédrale
Organisé par les Filles de Pionnières, ce nouveau relais offrira l'interprétation des arts et métiers artisanales des femmes de l'époque.

Pour de plus amples renseignements, composez le 233-ALLÔ

Système d'entrée
Laissez-passer de 10 jours

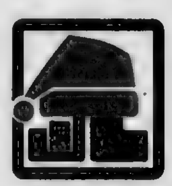
12 $	Adulte
10 $	Âge d'or et étudiant
4 $	Jeune (6 à 17 ans)
gratuit	Enfant (5 ans et moins)

Laissez-passer journalier

7 $	Adulte
6 $	Âge d'or et étudiant
3 $	Jeune (6 à 17 ans)
gratuit	Enfant (5 ans et moins)

CalmAir





Festival du Voyageur 30 ans/Years























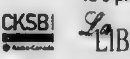






LA SÉRIE-SPECTACLES DU RENDEZ-VOUS

Spectacle famille (non fumeur)
Le dimanche 14 février 1999
à 10 h 30
Carmen Campagne
La reine suprême de la chanson pour les petits. Cette année, Carmen s'est méritée son quatrième Félix dans la catégorie meilleur album/enfants. Elle adore les enfants et les enfants l'adorent!
12 $ plus taxes



La Soirée Découverte
Le mardi 16 février 1999
à 20 h 30
Nancy Dumais
C'est un son rock qui fait bouger, des mélodies fortes et accrocheuses.
Son premier disque «Parler aux anges» se classe parmi les grands albums francophones de l'année.
En première partie: Marie-Claude McDonald
16 $ plus taxes



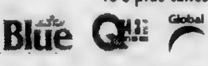


La Soirée Cajun
Le jeudi 18 février 1999
à 20 h 30
C.J. Chenier and the Red Hot Louisiana Band
Meilleur chanteur et accordéoniste Zydeco au monde – Living Blues
C'est de la musique dansante endiablée qui rappelle le génie de son père Clifton Chenier.
18 $ plus taxes



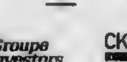

La Soirée Celtique
Le vendredi 19 février 1999
à 20 h 30
Richard Wood
Le jeune prodigue Richard Wood est le prochain violoneux par excellence des provinces atlantiques. Son spectacle débordant d'énergie est un mélange de virtuosité au violon et d'habileté sur scène.
En première partie: Serüj McDuhk
18 $ plus taxes





Party du 30e
Le samedi 20 février 1999
à 20 h 30
Suroît et JiCi Lauzon
Un show deux fois plus amusant pour célébrer le 30e en grand éclat! Le groupe folklorique Suroît et l'humoriste JiCi Lauzon s'allient pour nous faire rire et danser en bonne compagnie.
18 $ plus taxes

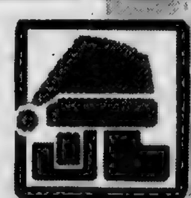


Billets en vente au guichet du Rendez-Vous
(768, avenue Taché)
Avant le Festival:
- ***Du lundi 1er février au vendredi 5 février de 11 h à 19 h.***
- ***Le samedi 6 février de 11 h à 17 h.***
- ***Du lundi 8 février jusqu'au jeudi 11 février de 11 h à 19 h.***

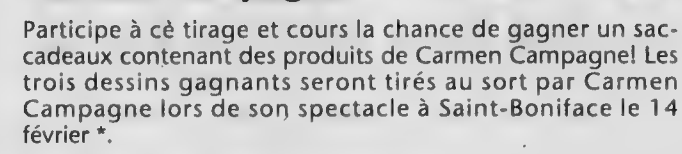
Pendant le Festival:
- ***tous les jours de 11 h à 22 h***
- ***sauf le dimanche 14 février de 11 h à 20 h.***

Renseignements et Billets: 233-9214



Festival du Voyageur

Patrimoine Canadien



Tirage Carmen Campagne

Participe à cè tirage et cours la chance de gagner un sac-cadeaux contenant des produits de Carmen Campagne! Les trois dessins gagnants seront tirés au sort par Carmen Campagne lors de son spectacle à Saint-Boniface le 14 février *.

Voici ce qu'il faut faire pour participer:

Inspire-toi de ta chanson préférée de Carmen Campagne et fais un dessin original à partir de cette chanson. Ton dessin doit être réalisé sur une feuille de dimension 8 1/2 X 11 pouces. Inscris le titre de la chanson. Colle à l'endos le coupon de participation et fais parvenir le tout à La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface MB, R2H 3B4 **avant le 12 février 1999.**

Âge limite: 11 ans. Chaque enfant peut participer autant de fois qu'il le désire.* Les gagnants qui ne seront pas présents au spectacle recevront leur cadeau par la poste ou pourront venir le chercher à La Liberté. les sacs-cadeaux peuvent contenir divers éléments parmi les suivants: t-shirt, vidéo-cassette, disque compact ou casse-tête.

COUPON DE PARTICIPATION
Dessine-moi une chanson!

Nom: ______ Prénom: ______
Adresse: ______
Ville/Village: ______
Code postal: ______ N° de tél. ______

Festival du Voyageur — La Liberté



BRUNCH

Festival du Voyageur & Saint-Valentin
Le dimanche 14 février 1999
De 11 h à 14 h

10 ans et plus:	11,95 $
4 à 10 ans:	4,95 $
0 à 4 ans:	Gratuit

Réservez dès aujourd'hui!



614, rue Des Meurons • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9
Téléphone: 233-8997 **Télécopieur: 237-1730**

La semaine prochaine dans

La Liberté

Les artistes du Festival
- Alain Lamontagne
- Mario Chenart
- Richard Wood
- Suroît
- JiCi Lauzon
- Claude McKenzie

Des souvenirs du Festival

La petite histoire du site Lagimodière

La cabane de Marie-Anne et la vie au temps de Marie-Anne

Des relais et encore des relais des artistes d'ici

Bravo à Gisèle Ouellet de Saint-Joseph qui a gagné 4 billets pour le spectacle de Carmen Campagne!

C. J. CHENIER

Le prince du zydeco

C. J. Chenier promet de vous faire rire et danser lors de la soirée Cajun du Festival du Voyageur, le 18 février à 20 h 30.

Anie CLOUTIER

«A menez vos souliers de danse, ou mieux encore, laissez-les à la maison. On va faire fondre la neige!» Bref, c'est un spectacle plein de rythme et d'énergie que vous propose C. J. Chenier, de passage à la salle du Rendez-Vous le 18 février à 20 h 30 dans le cadre de la Soirée Cajun du Festival du Voyageur.

Couronné prince du zydeco par le Washington Post et le Boston Globe, C. J. Chenier est pourtant né à Port Arthur, Texas, bien loin des bayous de la Louisiane qui ont vu naître ce style musical. «Mes parents venaient tous deux de la Louisiane et parlaient même encore un peu le français, raconte C. J. Chenier. Ils sont venus s'établir au Texas comme beaucoup de Louisianais et je n'ai jamais eu la chance d'apprendre le français. Il m'arrive encore de chanter des chansons françaises, mais ça me demande beaucoup de travail parce que je dois apprendre les paroles par cœur. Et, je ne monte jamais sur scène en ne sachant pas ce que je raconte.»

Fils du légendaire Clayton Chenier, véritable pionnier du zydeco, le musicien a longtemps préféré le saxophone à l'accordéon tandis que ses penchants musicaux l'entraînaient plus vers le jazz ou le funk que le zydeco. Mais à l'âge de 21 ans, son père l'amène en tournée avec son groupe le Red Hot Louisiana Band. Il n'en fallait pas plus pour convertir C. J. Chenier qui, à la mort de son père en 1987, hérite de l'accordéon et du groupe de ce dernier.


Photo: Gracieuseté Alligator Records

C. J. Chenier: faire fondre la neige.

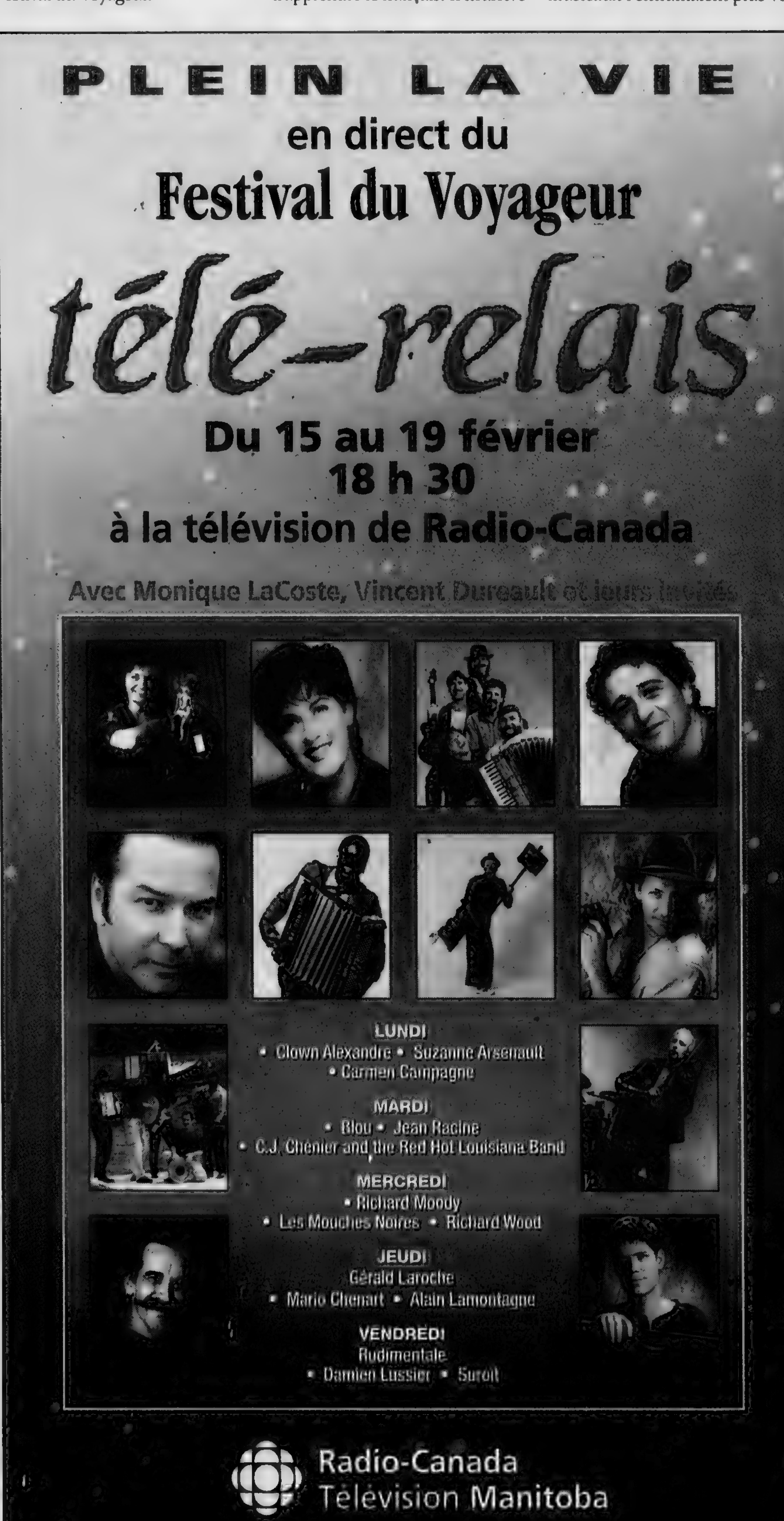
«Je n'ai pas de problèmes à ce que les gens me comparent à mon père, indique C. J. Chenier dans son fort accent texan. Quand les gens me voient et m'entendent, ils pensent à mon père et à ce qu'il était. Et ça me réjouit de lui rendre cet hommage. Et puis, je suis bien assez bon pour me faire mon propre nom. Ça ne m'inquiète pas du tout.»

D'ailleurs, souligne l'artiste, le père et le fils ont chacun leur style musical distinct. «Je suis un saxophoniste converti, rappelle-t-il. Il y a donc plus de notes dans mon zydeco. Et puis, j'aime beaucoup la musique jazz et quand j'improvise, il y a des fois des accents de jazz qui sortent sans que je m'en aperçoive. Il vient ce qui vient, un point, c'est tout.»

Le zydeco, poursuit-il, est de moins en moins confiné au sud des États-Unis. Comme le jazz ou le blues avant lui, il évolue dans de nouvelles directions et fait des adeptes aux quatres coins des États-Unis et dans le monde. C. J. Chenier n'en est d'ailleurs pas à sa première visite au nord du 49e parallèle. «J'ai visité toutes les provinces du Canada, je suis même arrêté à Winnipeg il y a sept ou huit ans, souligne-t-il. C'est d'ailleurs un peu plus facile pour un musicien de faire carrière en zydeco parce que contrairement au rock ou au blues, le marché du zydeco n'est pas encore saturé. Il y a encore plus de gens qui veulent entendre ce genre de musique que de groupes capables d'en jouer.»

Et comment C. J. Chenier explique-t-il le succès de ce style de musique? «C'est simple! C'est une musique qui rend heureux, qui fait sourire et taper du pied. Quand t'as eu une dure journée, tu écoutes du zydeco et tout de suite, tu oublies tes petits problèmes.»

C. J. Chenier compte cinq enregistrements à son actif dont: *Let Me in Your Heart* (1989), *Hot Rod* (1990), *I Ain't No Playboy* (1992), *Too Much Fun* (1995) et *The Big Squeeze* (1996).





COURSE DE CHIENS ATTELÉS

Hicks sur les pistes

La course de chiens attelés est une des activités les plus populaires du Festival du Voyageur.

Anie CLOUTIER

Qui dit Festival du Voyageur dit sculptures sur neige, soupe aux pois, tarte au sucre, musique rythmée et costumes d'époque. Mais pour Bill Hicks, le Festival est une occasion en or de pratiquer son sport favori: la course de chiens attelés. On pourra l'applaudir lors de la Course internationale de chiens attelés les 13 et 14 février de 11 h à 15 h, à l'embouchure des rivières Rouge et Assiniboine.

Résidant de Beausejour, Bill Hicks a été initié il y a plus de 30 ans et de façon assez étrange à la course de chiens attelés. «C'est un vieux "musher" qui a donné son chien à mes enfants, raconte-t-il. Les enfants le faisaient courir avec un petit toboggan juste pour le plaisir. Mais on s'est tous mis à aimer ça alors on a acheté un deuxième chien, puis un troisième et aujourd'hui on a 32 Huskies! Quand on a commencé, on ne savait pas ce qu'on faisait et il a fallu tout apprendre. Heureusement que les chiens, eux, savaient comment ça marchait!»

Comme l'indique Bill Hicks, les chiens font autant partie de la famille que ses trois garçons, sa fille ou son épouse. «Ce sont tous des chiens de course, mais il y en a pas mal de vieux que je garde juste comme amis.»

D'ailleurs, Bill Hicks ne vend ses chiots qu'à des «mushers» de confiance. «Les Huskies ne sont pas de bons chiens d'appartement», précise-t-il.

La course de chiens attelés a permis à la famille Hicks de tisser des liens étroits. «Maintenant, nos enfants sont tous adultes et ne partent pas aussi souvent avec nous en forêt. Mais dans le temps, on aimait bien aller tous ensemble dans les sentiers. Vraiment, être dans la nature et au grand air, c'est une des choses que j'aime le plus dans ce sport et j'ai de la chance parce que ma femme aime ça autant que moi. Les chiens de traîneau, ça fait partie de l'histoire du Canada. L'exploration du pays n'aurait pas été possible sans eux.»

Établi sur une terre de 20 acres, les Hicks ont vite fait le tour de leur propriété avec leurs chiens et préfèrent les sentiers du parc Bird's Hill, du parc provincial Agassiz ou de la forêt provinciale Sandilands. «Il y a 30 ans, rappelle Bill Hicks, c'était plus facile de faire du traîneau à chiens. Il y avait plus de nature sauvage à proximité tandis qu'aujourd'hui, on est obligé d'aller dans les parcs provinciaux pour pratiquer notre sport.»

Retraité de son travail d'enseignant à Leaf Rapids, Bill Hicks a aujourd'hui plus de temps à consacrer à sa passion. Il participe avec son épouse à une demi-douzaine de compétitions par an, dont celle du Festival du Voyageur.

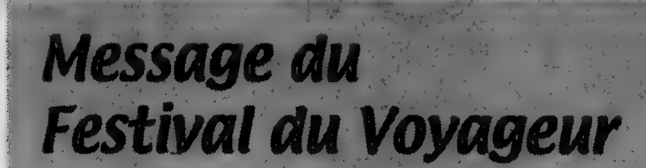


photo: Anie Cloutier

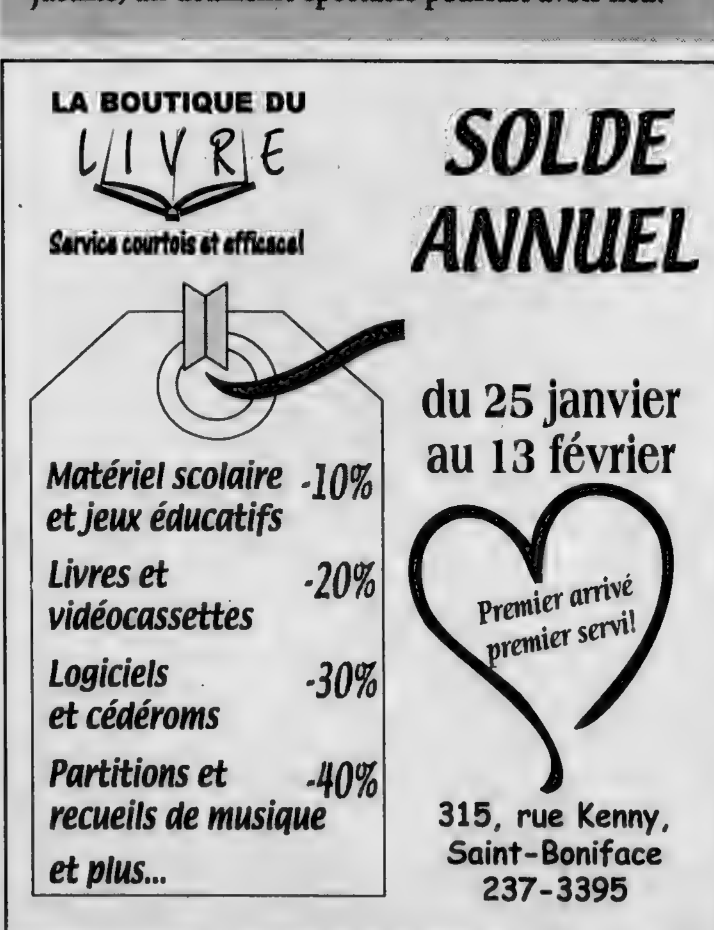
La Course internationale de chiens attelés les 13 et 14 février de 11 h à 15 h à l'embouchure des rivières Rouge et Assiniboine.

En guise d'entraînement, l'homme de 62 ans fait courir ses chiens trois à quatre jours par semaine, un exercice qui se révèle aussi bon pour le maître que pour l'animal. «C'est bien sûr que ça prend une bonne forme physique pour conduire un attelage de six, huit ou dix chiens, indique Bill Hicks. Mais il n'y a pas d'âge pour faire ça et je ne pense pas m'arrêter avant un bon nombre d'années.»





Vu la très grande popularité du spectacle de Carmen Campagne, le Festival du Voyageur pourrait offrir un spectacle supplémentaire. Si vous désirez voir le spectacle de Carmen Campagne, vous pouvez contacter le guichet du Festival et laisser votre nom et vos coordonnées. Si la demande le justifie, un deuxième spectacle pourrait avoir lieu.



Le Club de Bicolo

Le Festival du Voyageur

Hé! Ho! La semaine prochaine c'est le Festival du Voyageur. Quelle belle occasion de s'amuser. À Saint-Boniface, toutes sortes d'activités sont organisées. J'irai au Grand Rendez-vous dans le parc, j'irai voir les sculptures de neige et les spectacles présentés dans les relais. Je vais manger de la tire sur la neige. J'ai hâte! Et toi que vas-tu faire?

Pour souligner cette occasion spéciale, je t'ai préparé un Bicolo sur le Festival du Voyageur. J'espère que tu l'aimeras. Je te souhaite de bien t'amuser pendant le festival. Bonne semaine!

Bicolo

TERMINE LES PHRASES

Les phrases débutent toutes dans la colonne de gauche, mais à droite, elles se sont toutes mélangées! Saurais-tu les relier?

1. Les voyageurs ne pouvaient mesurer plus de 1 mètre 70...
2. Ils pouvaient ramer...
3. La fourrure du castor...
4. Les voyageurs pouvaient donner...
5. Si un voyageur mariait une autochtone...
6. Les voyageurs ont existé...

A. ... entre 1760 et 1860.
B. ... était la plus recherchée.
C. ... leurs enfants étaient des métis.
D. ...16 à 18 heures par jour.
E. ... parce qu'il manquait de place dans le canot.
F. ... jusqu'à 60 coups de rame par minutes.

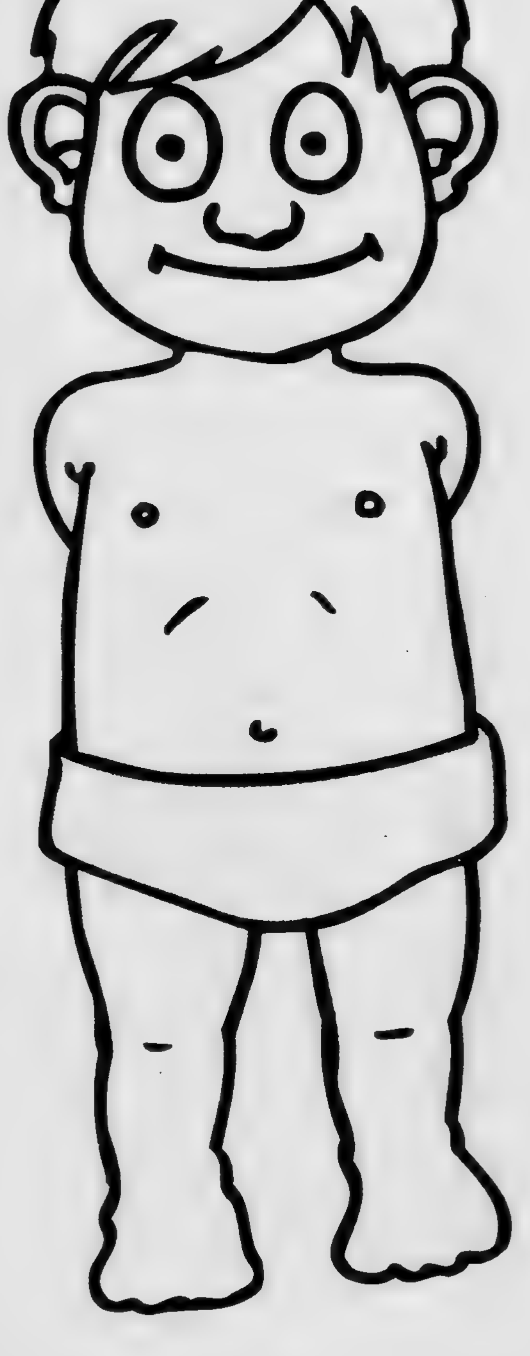
1. ______ 3. ______ 5. ______
2. ______ 4. ______ 6. ______

LE VOYAGEUR

Déguise mon ami en voyageur.
Dessine-lui:.

- une chemise de voyageur
- un pantalon de voyageur
- une ceinture fléchée
- une tuque rouge
- un sac à feu
- des mocassins
- des jambières
- un couteau
- une pipe
- une barbe





REMPLIS LES TROUS

Le voyageur chantait en ramant pour l'aider à garder un bon rythme. Voici quatre exemples de ses chansons préférées. Vérifie si tu les connais en écrivant les bons mots dans les bons trous.

Chanson N° 1
V'la l'bon __________, v'la l'joli __________
V'la l'bon vent mamie ______________ (...)

Chanson N° 2
Voyageur va faire tes ______________ ,
C'est à ____________ que nous partirons.

Chanson N° 3
Bonhomme, bonhomme sais-tu __________?

Chanson N° 4
À la claire ______________
M'en allant ______________
J'ai trouvé l'eau si ______________
Que je me suis ______________.

PRÉCIEUX POUR LEUR FOURRURE

Relie les points pour découvrir l'animal qui avait une grande valeur aux yeux des voyageurs.

Réponses :

Finis les phrases : 1-E, 2-D, 3-B, 4-F, 5-C 6-A

Remplis les trous :
Chanson n° 1 : vent, vent, m'appelle
Chanson n° 2 : bagages, l'aube
Chanson n° 3 : jouer
Chanson n° 4 : fontaine, promener, belle, baigné

VOYAGEURS OFFICIELS

Prêt pour un autre Festival

Les Voyageurs officiels sont nommés par l'Ordre des Voyageur pour un mandat de deux ans. Guy et Agathe Lacroix se préparent à entamer la deuxième année de leur mandat. La Liberté les a interviewés.

Pascal DUBÉ

Le rôle de Voyageur officiel n'est pas de tout repos et se compose de neuf jours d'activités qui débutent souvent tôt le matin, pour se terminer très tard le soir. Mais les voyageurs étaient de bons vivants, et la tradition se continue!

Les Voyageur officiels de la 30e édition du Festival du Voyageur sont Guy et Agathe Lacroix de Lorette. Ils complètent la deuxième année de leur mandat de deux ans. Ils s'occupent présentement aux derniers préparatifs de la fête hivernale et doivent planifier leur absence du travail pour les deux prochaines semaines, préparer leur costume, réviser leur horaire et se préparer aux festivités.

«Depuis quelques soirs, on se pratique à se coucher tard, lance en riant la Voyageuse officielle, Agathe Lacroix. Même si c'est notre deuxième année, c'est difficile pour nous d'être totalement prêts pour le Festival. Ce n'est pas la même programmation, on ne visitera pas les mêmes relais, ça dépend aussi des demandes qui sont faites aux bureaux du Festival.

«Ça demande beaucoup, mais sur le plan familial, ç'a été une expérience extraordinaire pour nous, mentionne Agathe Lacroix. L'an dernier, on a passé neuf pleines journées, mon mari et moi, en compagnie de nos deux plus jeunes filles. Quand je suis retournée au travail, je me suis ennuyée les premiers jours! Cette expérience a vraiment permis de nous rapprocher à un moment de notre vie où les enfants quittent souvent le nid familial.»

«Une des conditions qu'Agathe et moi nous nous étions imposées avant d'accepter le titre de Voyageurs officiels, c'était d'ailleurs que les filles acceptent de faire partie de la Famille officielle, explique le Voyageur officiel, Guy Lacroix. Quand on leur a annoncé la nouvelle, elles étaient les premières à être excitées à l'idée de relever ce défi et c'est pourquoi nous avons accepté de le faire. Bien qu'elles ne pourront pas être aussi présentes cette année à cause de leur travail respectif, il y a des événements auxquels elles veulent participer à tout prix, comme le Bal du Gouverneur par exemple.»


Archives La Liberté

Les Voyageurs officiels: Agathe, Janelle, Josée et Guy Lacroix.

Une partie du travail des Voyageurs officiels est de représenter le Festival dans les autres carnavals et festivals au pays et aux États-Unis. Les Voyageurs officiels ont d'ailleurs été surpris de constater le rayonnement du Festival du Voyageur qui est très bien connu des autres organisation semblables.

«On s'est rendu au Festival de Minneapolis cet été, au Oktoberfest à La Crosse cet automne et on revient tout juste du Carnaval de Saint-Paul qui se déroulait la fin de semaine dernière. Partout, les gens nous reconnaissaient, affirme Agathe Lacroix. Le Festival est reconnu pour sa chaleur humaine. Les gens savent qu'en venant à Saint-Boniface pour le Festival, ils vont avoir du "real good fun".»

«La joie de vivre des Franco-Manitobains est reconnue partout où nous sommes allés, ajoute Guy Lacroix. En tant qu'ambassadeur officiel du Festival du Voyageur, je crois que mon rôle est de représenter le symbole du Festival: la joie de vivre! Mais même si c'est un travail sérieux, on ne se prend pas trop au sérieux et c'est, je crois, ce qui fait la différence de notre Festival.

«Les gens venaient nous voir et ils n'étaient pas gênés de nous parler, indique Guy Lacroix. Dans les autre fêtes où nous sommes allés, il y a beaucoup de cérémonies, de protocoles et ce n'est pas toujours accessible à tout le monde. C'est comme si nous avions des Bals du gouverneur tout au long de notre festival! Ce n'est pas tout le monde qui peut y participer. Heureusement, le Festival du Voyageur, c'est bien plus que ça. On a une fête qui se tient sur le plancher des vaches.»



C'EST ICI «CONCOURS» APRÈS L'HISTOIRE

Cette chronique est réalisée par le Festival du Voyageur dans le cadre de la programmation scolaire et s'adresse aux jeunes qui se sont inscrits au concours littéraire.

Je t'avais mentionné la dernière fois où tu m'as lu, que j'allais attraper par n'importe quel moyen, l'ombre du Grand Esprit. Crois-moi, j'ai essayé. Je me suis muni d'un filet, d'un lasso, d'un aspirateur... sans succès. Un soir, après une journée débordée de travail, je me suis habillée chaudement, j'ai chaussé mes raquettes et j'ai exploré, seule, le Parc du Voyageur. Je n'avais en main, qu'une lampe de poche. En passant à côté d'un sapin près de la rivière, j'ai entendu quelqu'un «tousser»...

«Hé! Toi! Viens ici... tu vois cette écorce d'arbre? Eh! bien, elle est vieille de 150 ans. Ça, je m'en souviens, parce que le jour où j'ai perdu, et la vie et la mémoire, pour je ne sais pour quelle raison, j'essayais de gratter cette écorce pour y trouver de la résine afin d'en faire un médicament qui guérirait ma vilaine toux. La résine, c'est ce produit collant et visqueux, de couleur jaune, brun ou clair que l'on retrouve entre les fissures des écorces des conifères. On lui donne aussi le nom de «gomme» (de pin, de sapin, ou d'épinette). Vous utilisez ce produit ainsi que d'autres ingrédients, dans les médicaments contre la toux que vous retrouvez dans ces grandes maisons aux portes de verres. Comment vous les appelez encore? Ah! Oui!... des «ferme assis» (je crois qu'Ima Toudi voulais dire, ici, des «pharmacies») Enfin! Ce jour là, j'essayais de trouver un moyen pour me sentir mieux. Mes ancêtres m'ont appris qu'on pouvait utiliser aussi du sirop d'érable ou du miel mélangé aux herbes qu'on faisait bouillir, comme des tisanes. Humm! J'essaye de me rappeler de l'odeur... mais... j'ai oublié...»

À ce moment-là, crois-moi mon cher ami, j'ai laissé tombé ma chasse aux fantômes. J'étais si triste de l'entendre me raconter ses souvenirs. Je le sentais près de moi... un conseil, si tu veux le voir ou l'entendre, sois prêt à l'écouter.









Une paire de lentilles de contact d'essai **GRATUITE** avec chaque examen de la vue.

Nous avons les petites lunettes style antique pour le Festival!



Le Grand Rendez-Vous du 30e de MTS

Le Festival du Voyageur déclenche son 30e anniversaire avec une soirée d'ouverture spectaculaire au Parc du Voyageur. Redécouvrez ce site magique, nouvellement rénové.

- Spectacles dans 5 tentes chauffées



- Grand spectacle avec Claude McKenzie et le Kashtin Band
- Fort Gibraltar et camp Autochtone
- Sculptures de neige
- Amuseurs publics
- Bonne bouffe
- Marche aux flambeaux à 18 h 30 de la Fourche
- Feux d'artifice

Lieu: Parc du Voyageur,
(angle des rues Messager et St. Joseph)
Date: le vendredi 12 février
Heure: dès 18 h
Entrée: laissez-passer

Service de navette parc-relais

Stationnez aux sites suivants:

Le Rendez-Vous 768, av. Taché

Le Relais du Voyageur et le Foyer au Centre culturel franco-manitobain 340 boul. Provencher

Le Grenier de l'Abbaye, Centre récréatif Notre-Dame 271 av. de la Cathédrale

- Procurez-vous un laissez-passer
- Prenez la navette entre 17 h 30 et 21 h 30 jusqu'au Parc du Voyageur
- Évitez les queues et les problèmes de stationnement
- Retournez aux trois sites en navette
- La fête se poursuit dès 21 h 30















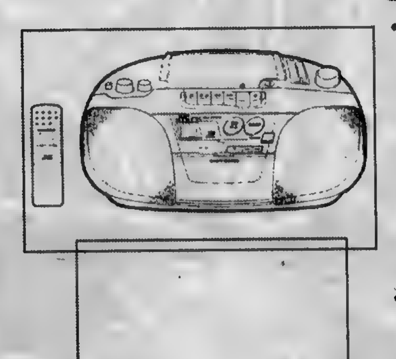
Concours

Célébrez

LE 85e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERTÉ

au Festival du Voyageur!

À gagner:



- un système de son portatif de marque JVC (comprenant lecteur de disque compact, lecteur de cassette et radio AM-FM)
- ou encore des disques compacts d'artistes variés!

Remplissez le coupon de participation et faites-le parvenir à *La Liberté*, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 avant le 19 février 1999.







AIM SOUND SHOPS INC.

Les prix seront tirés lors du Party du 30e du Festival du Voyageur, le 20 février à 20 h.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Prénom: ____________
Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Ville/village: ____________ Code postal: ____________
N° de téléphone: ____________

Vous pouvez participer autant de fois que vous le voulez, en utilisant le coupon de participation paraissant dans *La Liberté* ou celui disponible à *CKSB* (607 rue Langevin). Les reproductions du coupon faites à la main sont acceptées.





Bon Festival!

Le plaisir se poursuivra avec

Chat en poche

du 2 au 20 mars

au Cercle Molière.

Faut pas manquer ça!

Guide officiel gratuit

**disponible aux succursales
de la Société des alcools,
de la Société d'assurance publique du Manitoba
ainsi qu'à toutes les Caisses populaires du Manitoba**

Du 12-21 février 1999

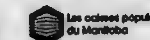


Saint-Boniface, Manitoba Canada

Commanditaires officiels 1999


Canadi>n

Winnipeg Free Press













THÉÂTRE

L'amour et la haine au PTE

Love And Anger, la prochaine production du PTE vu par le concepteur des décors et des costumes: Michael Eagan.

Anie CLOUTIER

Qu'arriverait-il si l'avocat d'une grande corporation développait du jour au lendemain une conscience sociale et se recyclait dans la représentation légale de petites gens des bas quartier de la ville? La réponse se trouve dans *Love And Anger* de George Walker, en montre au Prairie Theatre Exchange (PTE) jusqu'au 14 février. (1)

Auteur très en vogue en ce moment dans l'est du pays (Le Théâtre de quatre sous de Montréal lui dédie toute sa saison!), George Walker est aussi un des dramaturges les plus prolifiques de sa génération. On lui doit entre autres *Criminals in Love, Nothing Sacred, Filthy Rich, Tough!* et *Escape from Happiness.* George Walker a également laissé sa marque à la télévision. Il a notamment travaillé comme consultant auprès de la télésérie *Due South.*

«C'est un auteur qui donne voix, de façon assez poétique, à une certaine tranche de la société qui a de la difficulté à se faire entendre», explique le responsable de la création des costumes et du décor pour *Love And Anger*, Michael Eagan.

Dans *Love And Anger*, George Walker met en scène un avocat à succès qui, après un accident cérébro-vasculaire, vit une crise existentielle et choisit de mettre ses talents aux profits des pauvres gens, poursuit-il. «On retrouve parmi les personnages une espèce de Conrad Black nommé Babe Connor et une sorte de sans-abri schizophrène qui voit à travers le mensonge et profère de grandes vérités. C'est une pièce qui fait rire et penser aussi.»

Anglo-Montréalais, Michael Eagan a enseigné dix ans au département de scénographie de l'École nationale de théâtre (ÉNT). Il a conçu plusieurs décors au Manitoba Theatre Center, au Rainbow Stage ainsi qu'au PTE qui lui doit notamment celui de *My Fair Lady* (1996), *The Stone Angel* (1994) et *The Raft* (1993).

«Je n'étais pas revenu à Winnipeg depuis plusieurs années, mon travail à l'ÉNT limitait grandement les possibilités de contrats, confie-t-il. C'est d'ailleurs un peu pour revenir à la pige que j'ai quitté l'ÉNT. J'ai beaucoup aimé mon expérience, mais je n'avais tout simplement plus d'énergie. Ça me prend un changement radical chaque dix ans.»

Le décor de *Love And Anger* constituait un défi, indique Michael Eagan. «La scène du PTE, basée sur le modèle élizabethain, est ouverte au public sur 180 degrés. Il faut donc choisir les éléments d'architecture pour évoquer un décor sans pour autant obstruer la vue du public. L'action de *Love And Anger* se déroule dans une ancienne manufacture d'un quartier industriel transformée en espace à bureaux. J'ai donc misé sur un décor de bureau mais en gardant des traces de l'ancienne fonction de l'édifice comme les grillages sur les fenêtres, les vitres givrées et le ventilateur au plafond. La fenêtre joue d'ailleurs un rôle central dans la pièce puisque l'éclairage qui la traverse permet d'évoquer l'ambiance émotive de la scène. Et l'éventail industriel, qui fonctionne de temps à autre, sert aussi à illustrer certains passages du texte. Ces éléments, c'est ma signature, ma griffe sur la scène. Et j'espère que le public gardera un souvenir visuel de cette pièce, que dans deux ou trois ans, ils se rappelleront encore de ce maudit éventail qui tournait tout le temps!»



Photo: Gracieuseté PTE

Blair Williams (Petie Maxwell), Maggie Nagle (Sarah), Stewart Arnott (Sean Harris), Terri Cherniack (Eleanor), Richard Hurst (Babe Connor) et Lisa Codrington (Gail) sont de la distribution de *Love And Anger* à l'affiche du PTE.

Son travail sur *Love And Anger* terminé, Michael Eagan doit retourner à Montréal où il s'attaquera aux décors et costumes d'une méga-production présentée prochainement au Casino de Montréal. *Le Dîner farfelu* est une production de Normand Latourelle, un ancien du Cirque du Soleil.

«C'est une espèce de souper-spectacle de style music-hall à la française avec des numéraux de cirque, précise Michael Eagan. Ça représente donc un grand défi côté costumes puisque nous devons travailler avec des tissus expansibles accommodant les mouvements des artistes. Ces derniers font leur entrée avec les serveurs du casino et le public met un certain temps à réaliser que le spectacle se déroule dans la salle. Les artistes doivent porter les même vestons noirs que les employés du casino. Mais comme je les trouvais un peu "drabe", j'ai convaincu les patrons du casino de les changer pour un veston rouge et des gants en or!»

(1) Le PTE est situé au troisième étage de la Place Portage. Billets: 26 $ adultes et 18 $ étudiants et âge d'or (942-5483).



Manitoba Hydro se prépare pour l'an 2000 et au-delà

Lorsque les Manitobains accueilleront l'an 2000, ils pourront le faire en toute confiance, car Manitoba Hydro, leur société provinciale d'électricité, continuera de les alimenter normalement le 1er janvier 2000 et bien au-delà.

Depuis 1996, Manitoba Hydro déploie des efforts afin de veiller à ce que ses installations soient prêtes à faire face à tout problème informatique et matériel lié au changement de date - ce qu'on appelle le « bogue du millénaire » ou le problème de l'an 2000.

Au cours des deux dernières années, nous avons procédé à un inventaire minutieux des logiciels et du matériel informatique sensibles à la date qui font partie de nos systèmes de production et de transmission ainsi que de nos systèmes administratifs. Nous vérifions présentement tous les dispositifs et programmes jugés essentiels et nous veillons à ce qu'ils puissent traiter le changement de date sans incidences sur leurs fonctions fondamentales. Le travail de vérification sera terminé en avril 1999.

Manitoba Hydro collabore étroitement avec d'autres fournisseurs de services essentiels (gaz, eau, soins de santé) afin de s'assurer que nos efforts en ce qui concerne l'an 2000 sont coordonnés et que l'échange d'information est efficace. De plus, toutes les sociétés d'électricité importantes en Amérique du Nord travaillent ensemble pour assurer la fiabilité des réseaux interconnectés.

Nous vous transmettons ce message important afin que vous sachiez, malgré tout ce qui pourrait arriver en l'an 2000, que votre alimentation en électricité ne sera pas perturbée.

Nous serons heureux de vous servir en l'an 2000.



THÉÂTRE

Une salle permanente pour le Cercle Molière en 1999?

Daniel BAHUAUD

À la veille de son 75e anniversaire, le Cercle Molière entamera bientôt les premières étapes d'une étude de faisabilité qui pourrait décider du sort de la plus ancienne troupe de théâtre dans l'Ouest canadien. «Les possibilités sont variées, affirme le directeur administratif du Cercle Molière, Paul Léveillé. C'est pourquoi nous avons décidé de faire cette étude.»

Initiée par le Cercle Molière et financée par Patrimoine Canadien et le secrétariat d'état pour le Développement économique de l'Ouest, cette étude devrait permettre de fixer le choix d'une salle de théâtre permanente pour la troupe. Cette question est demeurée ouverte depuis que le Cercle a quitté la salle Pauline-Boutal, logée dans le Centre culturel franco-manitobain, pour le Théâtre de la Chapelle en février 1997. Le Conseil d'administration du Cercle estimait que la salle Pauline-Boutal ne rencontrait plus ses exigences artistiques et financières. «Mais il était convenu qu'il s'agissait d'une solution temporaire, en attendant l'étude de faisabilité», note Paul Léveillé.

«En ce moment, souligne-t-il, nous sommes au début du processus. Nous cherchons le cabinet qui fera l'étude. Toutes les soumissions doivent nous parvenir le 22 janvier. Le Cercle Molière et le CCFM les évalueront et choisiront la firme qui devrait compléter l'étude d'ici trois mois.»

Une variété d'options s'offrent au Cercle Molière. La troupe pourrait ainsi adopter de façon permanente le Théâtre de la Chapelle, en y effectuant des rénovations majeures permettant d'accommoder plus de spectateurs. Le Cercle pourrait aussi louer un espace à Winnipeg, ou encore revenir au CCFM, avec ou sans rénovations de la salle Pauline-Boutal. Une autre solution consisterait à faire construire une nouvelle salle de 125 sièges qui pourrait être rattachée au CCFM. La dernière possibilité: une nouvelle salle autonome.

Un départ controversé du Cercle Molière du CCFM a été mal accueilli par la communauté. Paul Léveillé croit qu'il s'agit là d'un problème de perception. «Ce n'était pas un rejet du CCFM, affirme-t-il. Au contraire, nous maintenons un contact presque quotidien avec le Centre, qui participera à notre étude. Ils ont fait bien des efforts et ont été très raisonnables. Mais le CCFM a ses exigences en terme de rentabilité. Le Cercle Molière n'a pas l'argent pour se permettre les 200 jours d'accès à la salle Pauline-Boutal qu'il nous faudrait. Ça coûte deux fois plus cher de monter une pièce au CCFM qu'au Théâtre de la Chapelle.»

«Il n'y a jamais eu de friction entre le Cercle et le CCFM face à cette question, affirme le directeur général du CCFM, Alain Boucher. Au contraire, nous sommes conscients des aspects de notre relation avec le Cercle Molière qui ont fait problème. En plus, lors d'une réunion en août, le conseil d'administration du CCFM a établit comme étant prioritaire le retour éventuel de la troupe chez nous. C'est favorable, voire souhaitable, vu notre mandat de promouvoir la culture franco-manitobaine. C'est pourquoi le CCFM participera à l'étude de faisabilité. Notre dialogue avec le Cercle Molière est bien établi.»

«Quant à la question des coûts de location, ajoute Alain Boucher, le CCFM ne peut pas accorder la salle pour rien. Si le Cercle avait une nouvelle salle, il hériterait du même souci de rentabilité et devrait assumer des coûts d'opération à long terme. »

«Un grand obstacle au retour du Cercle au CCFM, note Paul Léveillé, est que la salle Pauline-Boutal n'a jamais répondu aux besoins de notre troupe, puisqu'elle a été conçue tout d'abord comme une salle polyvalente. Les lignes de vue, l'éclairage, la disposition des sièges et les possibilités de mise en scène font problème.»

«Il faut espérer, note Paul Léveillé, qu'un nouveau partenariat avec le CCFM mène à des compromis qui n'entraîneront pas des pertes pour le Cercle ni le CCFM.»

Selon Alain Boucher, un compromis est possible. «Il y aurait des solutions possibles en rénovant la salle Pauline-Boutal. Nous avons constaté qu'on pourrait modifier le système d'éclairage et élever le plancher de la salle pour qu'il soit au niveau des coulisses. On est ouvert aussi à l'installation de sièges amovibles et ça serait bien de signaler davantage la présence de la troupe au CCFM en installant une affiche sur les lieux. Les résultats de l'étude nous éclaireront davantage sur les choix à faire.»



Archives La Liberté

Paul Léveillé du Cercle Molière: «Le CCFM a ses exigences».

Alain Boucher du CCFM: «Il y aurait des solutions».

Le Babillard

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ ***Veillée familiale et danse de la Saint-Valentin*** le 12 février de 18 h 30 à 22 h à l'école Île-des-Chênes. Musique, activités et prix variés (878-3744).

LA BROQUERIE

✎ Le Club de l'amitié des aînés de La Broquerie vous invite à sa ***partie de cartes du Carême*** le 26 février à 20 h au Centre de l'amitié.

✎ La Ligue Saint-Gérard de la paroisse Saint-Joachim vous invite à une ***soirée vin et fromage le 10 février à 19 h*** au Chalet (foyer des aînés). Thème: Le respect de la vie. Entrée gratuite.

LORETTE

✎ ***Soirée du bon vieux temps*** en compagnie des Voyageurs officiels le 6 février à 20 h dans la salle paroissiale. Goûter: galette, tarte au sucre, fèves au lard et tourtière. Priscilla Chaudouet au 878-2758 ou Alma Desautels au 878-2040.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

✎ Le Comité culturel de Lourdes tient une ***Soirée de comédie/vin et fromage*** le samedi 6 février dès 19 h 30 à la salle du centenaire Notre-Dame. Billets (12 $ adulte, 6 $ 18 ans et moins) disponibles au Foldart Mini-Stop. Groupe invité: Irruption Spontanée (248-2390).

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ ***Souper voyageur*** le 6 février à 18 h 30 à la Jolys Tea Room. Réservations: 433-7104.

SAINTE-GENEVIÈVE

✎ Le Comité culturel de Sainte-Geneviève organise une ***partie de cartes*** Whist Drive au Centre récréatif le 6 février à 19 h 30. Admission: 5 $. Un goûter sera servi.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

• Le Comité culturel de Sainte-Rose-du-Lac vous invite à sa ***Veillée du bon vieux temps*** le 6 février au centre communautaire. Souper servi à 18 h, suivi de saynètes et d'une soirée musicale avec Les Gilets. Admission: 15 $ par personne ou 40 $ par famille. Les profits iront au financement des activités culturelles françaises de la communauté (Rosemarie au 447-2271 ou sœur Thérèse au 447-2131).

SAINT-VITAL

✎ Le Comité de garderie de l'école Lavallée vous invite à la ***projection du film Une vie de bestiole (A Bug's Life) le 20 février à 13 h 30 à l'église Saint-Eugène*** (1007, chemin St. Mary's). Admission: 2 $ par personne. Vente de maïs soufflé et de jus, encan et nombreux prix à gagner. Les profits iront à la construction de la nouvelle école française dans le sud de Saint-Vital.

HÉ! HO!

✎ Les Filles pionnières sont à la recherche de bénévoles pour animer la ***Cabane de Marie-Anne Gaboury***, leur tout nouveau relais au Festival du Voyageur situé au 255, avenue de la Cathédrale. Les organisatrices lancent un appel particulier aux chanteurs, musiciens, artistes et personnes qui font de l'artisanat (travaux à la main en tous genres). Bienvenus à tous, avec ou sans leur costume d'époque (France Lemay au 233-5183).

✎ La FAFM invite le grand public à se rendre au ***Relais du Voyageur*** au CCFM le 15 février à 11 h. Assistez à la diffusion en direct de l'émission *À l'heure actuelle* de CKSB puis dansez au son de ***Marcel Pattyn*** et ***Les Voyageurs***. Réservations: Claire Gallant au 233-8972.

✎ Vous avez envie de rire et de développer votre esprit communautaire? ***La Dérouine*** 1999 du Festival du Voyageur vous attend le 13 février de 12 h à 18 h au Parc du Voyageur. Inscriptions: Mariette Kirouac au 424-4043 (région est) ou Manon Beaulieu 433-3440 (région sud).

IMPROVISATION

✎ Le CJP et la DSFM vous invitent à assister aux quarts de finale et à la ***demi-finale du tournoi divisionnaire de la LISTE*** le 15 février de 9 h 30 à 16 h à l'auditorium de la chapelle (salle 2127) du CUSB.

PASTORALE

✎ Développement et Paix tient une ***réunion de préparation au lancement de la campagne Carême de partage 1999*** à la salle C du centre de pastorale (622, rue Taché) le 9 février à 19 h. Bienvenue à tous (269-7638 ou 261-9883).

✎ ***Un Dieu qui se fait proche***, quatre sessions pour les mamans à la maison (service de garderie) offert à la Villa Maria les 3, 10, 17 et 24 mars à 9 h. Animatrice: Colette LeGal (269-2114).

RENCONTRES ET RÉUNIONS

✎ ***Réunion annuelle de Santé Sud-Est le 15 février*** au Heritage Centre de Niverville. Au programme: présentation sur les aînés et la santé avec Evelyn Shapiro, premier chercheur au département des sciences de la santé communautaire de la faculté de médecine de l'Université du Manitoba.

✎ Prochaine rencontre de la ***Société des orchidophiles du Manitoba***: le 21 février à 14 h dans la salle 1147 du CUSB. Benoit Landry au 888-4516.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Le personnel et les élèves de l'école Précieux-Sang vous invitent à leur comédie musicale intitulée:

El grande viaje

(Le grand voyage)

les 9 et 10 février 1999
à 19 h 30
salle Paline Boutal au CCFM

Prix d'entrée: adulte 2 $ · enfant 1 $



Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Clayton Ripley sera au Mârdi Jazz le 9 février à 20 h 30 (233-8972).

Concert de l'**Orchestre de chambre du Manitoba** le 10 février à 20 h à l'église Westminster. Billets: 5 $ à 21 $ (783-7377).

Célébrez la Saint-Valentin avec la **Chorale philarmonique de Winnipeg** le 13 février à l'hôtel Fort Garry. Billets: 60 $ (896-7445).

Music from the Northern Climes avec les Winnipeg Singers à l'église unie Sturgeon Creek le 14 février à 19 h. Billets: 17 $ (831-6473).

La pianiste Navah Perlman est au programme de **Virtuosi Concerts** le 13 février à 20 h dans la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Billets: 21 $/12 $ (786-9000).

• Au programme de l'Ensemble MusikBarock: **A Dedication to Variation** le 21 février à 20 h dans l'église Crescent Fort Rouge. Billets: 20 $/16 $/5 $ étudiants (453-4946).

Juice Newton sera à la salle du Centenaire le 28 février. Billets: 15 $ /20 $ (780-3333).

À L'ÉCRAN

À la Cinémathèque: **The Celebration** de Thomas Vinterberg du 5 au 11 février à 19 h 30 suivi de **Love is The Devil** à 21 h 30; **Tokyo Story** de Yasujiro Ozu le 7 février à 14 h; **Cube** de Vincenzo Natalie le 16 à 19 h 30 et 21 h 30 et **The Kingdom II** de Lars Von Trier les 17 et 18 à 19 h (925-3457).

Astronomy of the Americas au Planétarium jusqu'au 30 mai. Admission: 3,99 $ (956-2830).

DANSE

Les Danseurs contemporains de Winnipeg et JumpStart présentent **Desperately Seeking Grace** les 25, 26 et 27 février au CCFM (452-0229).

SUR LES PLANCHES

Theatre Projects monte **The Last Man and Woman on Earth** au théâtre Colin Jackson du PTE jusqu'au 13 février à 20 h. Billets: 15 $ (989-2400).

Du 8 au 14 février, Fantasy Theatre for Children présente **Treasure Island**. Billets: 6 $ (944-0581).

Dès le 11 février au MTC: **Blessings in Disguise** de Douglas Beattie (942-6537).

Les 12 et 13 février, MTYP monte **Chasing The Money** de Dennis Foon au Gas Station puis **Square Eyes** du 19 au 28 février (947-0394).

Du 23 au 27 février à 20 h: **Macbeth** au Pantages Playhouse Studio (angle Main et Market). Billets: 12 $ (942-7425).

Le 28 février à midi, le Winnipeg Jewish Theatre présente **The Year of the Flood** au théâtre Berney du Asper Jewish Community Campus, 123, rue Doncaster (477-7478).

EXPOSITION

Du nouveau au WAG: **Track Records: Trains and Contemporary Photography** jusqu'au 25 avril (786-6641).

Au Musée de l'homme et de la nature jusqu'au 11 avril: **The Stories Woven In** (956-2830).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

TV5

Semaine du 13 février

PARTICIPEZ AU CONCOURS TV5!

Et courez la chance de gagner un voyage pour deux à Paris!



www.tv5.org

C'est simple : repérez le passage de l'avion qui traversera l'écran de TV5. D'ici au 2 avril, identifiez la date et le nom de l'émission où vous aurez vu le biplan et faites-nous parvenir vos réponses par Internet, par télécopieur (514-522-6572) ou en remplissant le coupon ci-dessous. Retournez-le à l'adresse suivante : ***Concours TV5, 1755 boul. René-Lévesque Est, bureau 101, Montréal (Qué.) H2K 4P6***

Règlements disponibles sur notre site web ou sur demande par la poste.

Date et nom de l'émission au cours de laquelle vous avez vu passer l'animation avec l'avion bleu à l'écran de TV5 :

Nom : **Prénom :**
Adresse Ville :
Province : **Code postal :**
Numéro de téléphone :
Adresse de courrier électronique :

L'intégrale de notre programmation se trouve sur Internet.

www.tv5.org

LITTÉRATURE

Gabrielle vu par...

Anie CLOUTIER

D'abord il y a eu le colloque international, ensuite la biographie de François Ricard, puis le film de Léa Pool et enfin la série documentaire de Robert Guy Scully. Voici maintenant *Les Chemins secrets de Gabrielle Roy*, une biographie signée Ismène Toussaint publiée chez Stanké.

Journaliste française, Ismène Toussaint a habité quatre ans au Manitoba au début des années 1990. «J'ai éprouvé un véritable coup de foudre pour Gabrielle Roy à la lecture de *La Montagne secrète*, indique l'auteure. C'est là que j'ai eu l'idée de retrouver les amis, les élèves et les camarades de collège qui ont fait son quotidien.»

En effet, *Les Chemins secrets de Gabrielle Roy* aurait aussi bien pu s'appeler *Gabrielle Roy vu par...* Le livre de près de 300 pages, dont une cinquantaine en notes, tient plus du recueil de témoignages que de la biographie à proprement parler. On découvre ainsi l'auteure de *Bonheur d'occasion* à travers le regard de sa sœur Marie-Anna Roy, sa cousine Rose-Éliane Landry, ses belles-sœurs Léona Corriveau et Antonia Roy-Houde et sa petite-nièce Yolande Roy-Cyr. Ismène Toussaint donne aussi la parole à d'autres contemporains qui ont souvent inspiré ses personnages de romans comme sœur Denise Jubinville, Aimé Badiou, Simone Gentès-Côté et Adolph Farand.

«La chose extraordinaire est que j'ai retrouvé ses personnages de romans, indique Ismène Toussaint. Et ça, aucun autre biographe ne l'a fait. Ce sont donc des témoignages inédits de gens dont on ne parle pas dans les autres biographies. J'ai ouvert de nouvelles pistes, j'ai soulevé des questions et apporté un éclairage nouveau sur certains aspects de la vie de Gabrielle, comme les raisons qui l'on poussée à quitter le Manitoba. J'apporte la vision d'un auteur français sur le Manitoba. J'ai mis mon cœur là-dedans et je donne beaucoup de détails et de notes historiques. J'ai découvert un tas d'aspects nouveaux de la vie de Gabrielle et je l'ai trouvée beaucoup plus contradictoire que ce qu'on avait dit, mais aussi plus humaine.»

Les Chemins secrets de Gabrielle Roy foisonne en effet de détails inédits sur la vie de l'auteure et possède le mérite de donner la parole à des gens de chez nous.

Un avertissement cependant aux néophytes: la présentation en témoignages successifs ne facilite pas la compréhension des événements dans leur suite logique. Les témoignages ballottent le lecteur des années d'enseignement de Gabrielle Roy à son enfance à Saint-Boniface, l'amènent à Petite-Rivière Saint-François pour terminer rue Deschambault.

Le livre complémente cependant très bien une biographie comme celle de François Ricard, publié chez Boréal, ou mieux encore, l'autobiographie de Gabrielle Roy, *La Détresse et l'enchantement*. Le livre trouvera certainement des lecteurs parmi les universitaires, les admirateurs inconditionnels et les descendants de la famille.

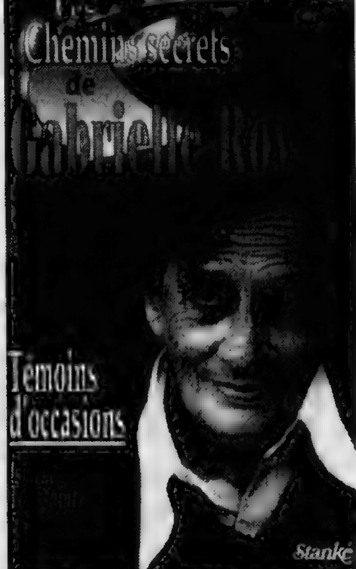


photo: Anie Cloutier

Le couverture de *Les Chemins secrets de Gabrielle Roy* d'Ismène Toussaint.

MAISON GABRIELLE-ROY

Plus que 75 000 $ à payer

La Maison Gabrielle-Roy pourrait devenir un site historique provincial. C'est du moins ce qu'espère le conseil d'administration de la Maison, qui tenait son assemblée générale annuelle le 2 février.

Les membres de l'organisme ont reçu une autre bonne nouvelle: il ne reste plus que 75 000 $ à payer sur l'hypothèque de l'immeuble. Les revenus de l'organisme proviennent surtout des loyers (22 000 $), des dons (34 000 $) et des revenus d'activités de financement comme le souper gastronomique d'octobre, qui a enregistré 7 000 $ de profits.

La campagne pan-canadienne a permis de recruter sept marraines dans cinq provinces: Caroline Duhamel et Carol Shields au Manitoba, Allison Molgat et Paulette Collet en Ontario, Monique Genuist en Colombie-Britannique, Pierrette Lachance au Québec et Estelle Dansereau en Alberta. Elles ont chacune fait un don de 1 000 $ à la Maison et recrutent d'autres donatrices dans leur province respective. Les noms des donatrices seront inscrits sur une plaque à l'intérieur de la maison lorsque celle-ci sera rénovée.

D'autres activités de financement sont prévues, dont un brunch à la mi-mars. La maison Gabrielle-Roy cherchera aussi à profiter de la manne de touristes en ville pour les Jeux panaméricains cet été.

La maison de la rue Deschambault est toujours en location et ne peut donc pas être mise à la disposition du public, mais des activités pourraient être organisées sur le terrain et la galerie de la maison. On envisage ainsi d'aménager le garage pour y projeter le film documentaire de Léa Pool, monter une pièce de théâtre et tenir un kiosque de souvenirs.

L'assemblée générale annuelle a aussi été l'occasion pour les membres d'élire leur nouveau conseil, composé de: Annette Saint-Pierre, Roger Robidoux, Carol Harvey, Huguette Le Gal, Richard Benoit, Marcelle Lemaire, Louise Auger, René Toupin, Bruno LeMadec et Allan Kear.



Cheveux au Vent

Denise Gauthier est heureuse d'annoncer la nouvelle adresse de son commerce !

« Cheveux au Vent est maintenant situé au 469 de la rue Des Meurons ! Le nouveau salon offre une atmosphère de détente dans un décor rafraîchi et harmonieux. Vous y trouverez le service professionnel et personnalisé que vous appréciez ! »

Nous vous invitons à découvrir Cheveux au vent, réaménagé au 469 Des Meurons pour mieux vous servir.

Pour rendez-vous, composez le 233-0919.



Internet dans les bibliothèques

1999 sera témoin d'une des plus grandes périodes de changement que la Bibliothèque publique de Winnipeg ait connue depuis l'automatisation de ses collections au début des années 1990. En vertu du programme d'accès communautaire aux nouveaux services d'information, nous verrons cette année l'arrivée en grand de services Internet. Le programme se donne pour objectif d'élargir l'accès public aux ressources d'information électronique comme complément au fonds de collection traditionnel de la Bibliothèque, de manière à mieux répondre aux besoins des Winnipegois en matière d'information. Les services prévus se font attendre avec grande anticipation, autant par le personnel que par le public.

Tout le monde ne peut pas se payer le matériel, les logiciels et le coût des lignes qui donnent accès à Internet. Étant donné que le besoin d'accès au réseau Internet n'est pas limité aux personnes et aux entreprises qui ont un revenu discrétionnaire, la bibliothèque publique est bien placée pour combler les lacunes économiques. Selon tous les sondages, la bibliothèque publique est le point d'accès évident à l'autoroute de l'information.

La bibliothèque de Saint-Boniface offrira donc de nouveaux services qui en feront un centre de technologie moderne. Cela comprendra :

- L'installation de nouveaux postes de travail donnant accès à Internet, à des cédéroms ainsi qu'au service EBSCOhost (base de données en ligne, offrant quantité de revues, dans certains cas avec plein texte). Ces postes seront reliés à un tout nouveau système qui permettra d'imprimer à partir d'Internet ou d'autres sources électroniques, à l'aide d'une carte de copie et à prix modique.
- L'acquisition d'une nouvelle collection de cédéroms pouvant être empruntés par le public et qui serviront également à étoffer les services d'information et de référence.
- Le choix de ressources disponibles sur Internet auxquelles on pourra accéder par le biais du site web de la bibliothèque (www.wpl.city.winnipeg.mb.ca).
- Le réaménagement du département du prêt (au rez-de-chaussée) et la rénovation de certaines aires de la bibliothèque (à l'étage).

La Bibliothèque publique de Winnipeg offre actuellement des services Internet et de cédéroms qu'à la Bibliothèque Sir William Stephenson (765, rue Keewatin). L'introduction des nouveaux services aura d'abord lieu à la Bibliothèque Centennial, puis, dans les mois qui suivent, à Saint-Boniface. Au centre-ville, on mettra à la disponibilité du public dans les prochaines semaines de nombreux terminaux donnant accès à ces services. La clientèle de la Bibliothèque de Saint-Boniface y aura accès au printemps.

La technologie au service de la qualité de la vie

Qui, de nos jours, n'a pas entendu parler d'Internet et des merveilles que ce réseau informatique mondial met à la portée de tous? L'engouement pour Internet figure parmi les phénomènes les plus remarquables de cette dernière décennie. Comme on le sait, on y trouve beaucoup de bonnes choses et presque autant de moins bonnes choses. Quoi qu'il en soit, la réalité qui se cache derrière le phénomène Internet, c'est le goût d'apprendre.

Depuis des siècles, l'épine dorsale de notre culture est le livre. À l'aube du troisième millénaire, le livre demeure tout aussi important. Qui pense bibliothèque pense habituellement livre. Toutefois, l'introduction de nouveaux supports d'information électroniques dans les bibliothèques publiques de Winnipeg ne vient qu'appuyer la mission fondamentale de la bibliothèque, qui peut se résumer ainsi : créer et renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge et faciliter l'étude individuelle ainsi que l'enseignement formel à tous les niveaux. La raison d'être de nos bibliothèques, c'est d'améliorer la qualité de la vie de notre communauté. Et les bibliothèques ont fait la preuve de leur utilité à cet égard.

Le personnel de la Bibliothèque publique de Winnipeg a consacré une énergie considérable à la recherche en technologies de l'information, au choix de produits informatiques et à l'élaboration de politiques d'utilisation. Le fruit de ce travail pourra bientôt être accueilli par le public. Voilà une raison de plus d'aller vous procurer, sans tarder, une carte de bibliothèque.

Bruno LeGal est coordonnateur des services en français à la Bibliothèque publique de Winnipeg. La chronique *Sur les rayons* est rendue possible grâce à la collaboration de la Bibliothèque.

DÉJÀ *Vu* dans 

Un air de festival



Dans *La Liberté et Le Patriote*, édition du 25 février 1970 on pouvait lire: «Une maison d'affaires de Saint-Boniface a pris cette semaine un air de festival. Luer personnel féminin porte des costumes du début du siècle dernier, à la mode de Marie-Anne Gaboury. On aperçoit les employées de l'agence de voyage D'Eschambault: Carmelle LeGal, Thérèse Landry, Cécile Caron et, debout à l'arrière, Irène Rey.»

Recette — Bœuf Stroganoff

2 c. à table (30 mL) d'huile
1 lb (454 g) de bœuf maigre tranché
1 gousse d'ail écrasée et hachée fin
1 oignon émincé
1/2 tasse (125 mL) de champignons tranchés
3 c. à table (40 mL) de brandy
1 c. à table (15 mL) de moutarde de Dijon
1/2 c. à thé (2 mL) de thym séché
1/2 tasse (125 mL) de crème sure
Persil

- Faire chauffer la moitié de l'huile dans une grande casserole à feu moyen. Faire brunir le bœuf. Enlever la casserole du feu et retirer le bœuf avec une cuillère perforée.
- Ajouter le restant de l'huile et faire revenir l'ail, l'oignon et les champignons pendant 3 minutes.
- Ajouter le brandy, la moutarde et le thym et cuire pendant 3 minutes. Remettre la viande dans la casserole et réchauffer. Retirer du feu et ajouter la crème sure. Bien mélanger.
- Réchauffer, si nécessaire mais ne pas faire bouillir. Saler et poivrer au goût et garnir de persil.

Donne 4 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 36

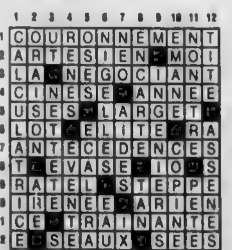
HORIZONTALEMENT

1. Bienveillant.
2. Amoureusement. – Elle causa la mort d'Héraclès.
3. Renouvellements, retours.
4. Laminoir à trois cylindres. – Choisis entre plusieurs possibilités.
5. Lettre de l'alphabet grec. – Cuits dans un corps gras bouillant. – Tellement.
6. Oiseau échassier. – Après la communion. – Eau-de-vie.
7. Querelle, tapage.
8. Fleuve d'Italie. – Plagiaient.
9. Frêne. – Priorité d'âge entre frères et sœurs.
10. Doublée. – Outil tranchant.
11. Se dit d'une pièce accompagnée d'une pièce secondaire. – Douze mois.
12. Peintre allemand (1891-1976). – Vérifie, éprouve.

VERTICALEMENT

1. Imprimé à remplir pour répondre à un questionnaire.
2. Loi du silence. – Rendre plus attrayant.
3. Religieuse. – Doublée.
4. Voilier. – Attends avec confiance.
5. Monarque. – Démonstratif. – Cardinal.
6. Coupant les oreilles d'un chien.
7. Qui accueille volontiers les étrangers.
8. Touchantes.
9. Cigarillo de type courant. – Régimes.
10. Parties des charrues. – Polit, ponce.
11. Au milieu de l'eau. – Ses amis, ses compatriotes. – Possède.
12. Banquet somptueux. – sans intérêt.

RÉPONSES DU N° 35



POOL



DE HOCKEY 1999

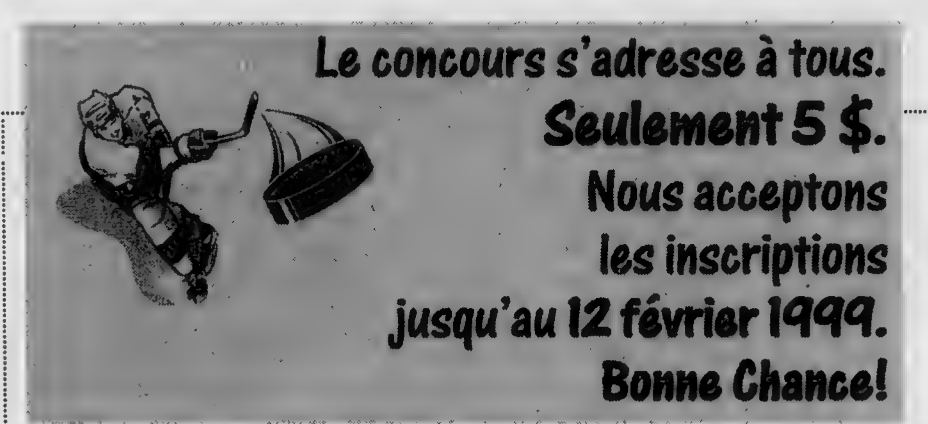


Un concours passionnant qui se déroulera sous vos yeux dans les pages de *La Liberté*, en février et en mars.

Tout ça pour 5 $ par participant!

Misez sur les joueurs de la Ligue Hanover-Taché qui devraient obtenir la meilleur fiche pour les séries éliminatoires.

Une rencontre aura lieu en avril au Chicken Chef de Saint-Malo pour la remise des prix aux gagnants.



6 PRIX À GAGNER!

1er prix: un téléviseur 22 pouces de marque Zenith

2e prix: un abonnement de saison au club de golf La Vérendrye.

3e prix: un abonnement de saison au club de golf Rivière-aux-Rats.

4e prix: un abonnement d'un an au centre de conditionnement physique le Sportex.

5e prix: un certificat-cadeau pour des sessions de massages au Lorette Massage Therapy.

6e prix: un certificat-cadeau pour des traitements chez Chénier Chiropractic.

Règlements de participation

Dernière chance!

1. Le pool est ouvert à tous. Le personnel et le conseil d'administration du journal ainsi que les membres de leur famille immédiate ne peuvent participer.
2. Les participants doivent être âgés d'au moins 12 ans au 1er janvier 1999. Si le gagnant est mineur, il devra accepter son prix en compagnie d'un adulte. Les participants de moins de 18 ans ne peuvent s'inscrire que dans le cadre d'une participation familiale.
3. Les participants doivent remplir le coupon de participation apparaissant dans les éditions du 22 janvier, 29 janvier et 5 février 1999 et le faire parvenir par la poste, en main propre ou par télécopieur au [illegible].
4. Chaque participant doit s'acquitter des frais d'inscription de 5 $. Aucune limite de participation. Chèque, argent comptant, cartes de crédit Visa et Mastercard acceptés.
5. Date limite d'inscription: le 12 février 1999.
6. L'annonce officielle des gagnants aura lieu au restaurant Chicken Chef de Saint-Malo lors d'un dîner-rencontre en avril.

Des prix de participation seront remis à chaque semaine.

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à FRANCOFONDS

La Liberté remercie les commanditaires du pool de hockey:







AIM SOUND SHOPS INC.

Quels seront les 11 meilleurs joueurs des séries éliminatoires 1999 de la Ligue Hanover-Taché? Faites votre choix parmi la liste de joueurs proposés. Cochez les noms de 11 joueurs (un par catégorie) et remplissez le coupon de participation. Faites-le parvenir à *La Liberté*, C. P. 190 boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4, au plus tard le 8 février 1999, sans oublier le paiement des frais d'inscrition de 5 $ par participant, payable à *La Liberté*.

Catégorie	Joueur	Équipe
1	○ J. Lafournaise	59ers
	○ L. Sanders	Red Wings de Grunthal
	○ D. Desrosiers	North Stars Î-D-C
	○ M. Gagnon	Habs de La Broquerie
2	○ C. Nagy	Habs de La Broquerie
	○ R. Gosselin	59ers
	○ R. Clarke	Royals de Saint-Jean
	○ M. Dixon	59ers
3	○ M. Both	Royals de Saint-Jean
	○ R. Lafournaise	59ers
	○ R. Hiebert	Red Wings de Grunthal
	○ P. Anderson	Habs de La Broquerie
4	○ J. Boulianne	Habs de La Broquerie
	○ C. Leduchowski	59ers
	○ D. Craig	Royals de Saint-Jean
	○ A. Paterson	Habs de La Broquerie
5	○ M. Gosselin	59ers
	○ P. Gauthier	Habs de La Broquerie
	○ C. Friesen	North Stars Î-D-C
	○ K. Chaloner	North Stars Î-D-C
6	○ D. Beauchemin	North Stars Î-D-C
	○ K. Tallaire	Habs de La Broquerie
	○ R. Chammartin	Royals de Saint-Jean
	○ M. Morin	59ers
7	○ D. Senff	Hawks de Saint-Adolphe
	○ M. Siwak	Royals de Saint-Jean
	○ M. Normandeau	Habs de La Broquerie
	○ J. Beauchemin	North Stars Î-D-C
8	○ G. Eastman	North Stars Î-D-C
	○ C. Petryna	Habs de La Broquerie
	○ C. Pollock	Red Wings de Grunthal
	○ T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls
9	○ P. Saurette	59ers
	○ R. Lajoie	Red Wings de Grunthal
	○ K. Hooper	Hawks de Saint-Adolphe
	○ R. Kihn	Habs de La Broquerie
10	○ C. Hebel	Habs de La Broquerie
	○ D. Naaykens	North Stars Î-D-C.
	○ M. Gottfried	North Stars Î-D-C
	○ S. Lamonte	Royals de Saint-Jean
11	○ R. Desautels	North Stars Î-D-C
	○ R. Chaput	Habs de La Broquerie
	○ D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe
	○ G. Gosselin	59ers

Incriptions au pool de hockey

Nom: ____________________

Prénom: ____________ Âge: ______

Adresse: ____________________

Code postal: ________ Ville/village: ________

Téléphone: ____________________

Inscriptions familiales supplémentaires:

Nom: ________ Prénom: ________ Âge: ____

Nom: ________ Prénom: ________ Âge: ____

Nom: ________ Prénom: ________ Âge: ____

Nom: ________ Prénom: ________ Âge: ____

Frais d'inscription:

5 $ X _____ personne(s) = ________ $

MOTONEIGE

Rires, plaisirs et randonnées

Grâce à Laurent Ponsin, établi depuis plusieurs années à Saint-Eustache huit Français ont fait la découverte du Manitoba tout en pratiquant la motoneige.

Marc-Éric BOUCHARD

Pour la plupart des Européens, le Canada est l'endroit idéal pour s'initier à la pratique de la motoneige. Un groupe de la région d'Ardène-Champagne en France est venu découvrir les grandeurs de l'Ouest. «Le paysage est merveilleux et c'est impressionnant de voir un paysage aussi vaste, mentionne Jean-Louis Rapin. Les gens sont très sympathiques et nous avons été traités comme des rois.»

Arrivé à Saint-Eustache le 23 janvier, les touristes ont loué plusieurs motoneiges et emprunté les rivières et les sentiers de la région. C'est en consultant des revues de tourisme qu'ils ont été intéressés à voyager au Manitoba. Pour Gilles Larchevêque, c'est très impressionnant de marcher sur une rivière gelée!. «J'ai fait comme Jésus, j'ai marché sur l'eau, lance-t-il. C'est difficile à croire que je me suis promené sur un lac gelé. Avant de prendre l'avion, je restais une heure dans mon congélateur pour m'entraîner à endurer le froid de Winnipeg. Il n'a pas fait si froid que ça. Je suis un peu déçu, mais ce n'est pas grave!»

Durant leur séjour, ils se sont rendus au parc Duck Mountain et ils ont couché dans des chalets. «Il y avait suffisamment de neige et nous avons fait la fête, informe l'agriculteur Christian Ponsin. Nous avons dégusté de bons steaks, meilleurs que ceux qu'on trouve en France. C'est notre première expérience au Manitoba et ce ne sera sûrement pas la dernière!»

Résidant au Manitoba depuis une vingtaine d'années, Laurent Ponsin, qui est agriculteur à Saint-Eustache a emmené ses amis à Kenora, au lac Falcon et au lac des Bois. «On s'est bien amusés et je suis heureux de revoir mon oncle Christian», souligne-t-il.



photo: Marc-Éric Bouchard

Les aventuriers de gauche à droite: Christian Ponsin, Laurent Ponsin, Jean-Christophe Ponsin, Laurent Tepelos, Richard Dezotti, Jean-Louis Rapin, Thierry Bettinger et Gilles Larchevêque.

Le plus jeune du groupe, Jean-Christophe Ponsin âgé de 27 ans, demeure à New York depuis quelques années. «Je suis le seul qui ai la chance de venir de temps en temps profiter des beautés du Canada, raconte-t-il. Je travaille dans le commerce extérieur et je me rends souvent à Toronto et à Montréal.»

Entrepreneur en construction, Richard Dezotti a été le photographe du groupe. «J'ai hâte de montrer les photos de voyage à mes amis, dit-il. En faisant de la motoneige nous sommes près du chemin de fer et j'ai été impressionné par la longueur des trains.»

Chacun racontera à sa façon son voyage et tous en garderont un bon souvenir. «Quand je penserai au Manitoba, je n'aurai que de bons souvenirs», ajoute Thierry Bettinger.

La saison de la Ligue d'improvisation du Manitoba tire à sa fin. Ne manquez pas le match de la demi-finale!

Quand : Le mercredi 10 février 1999
Où : Le Canot, 768, avenue Taché
Prix d'entrée : 3 $ pour membres avec carte (en vente à la porte) 5 $ pour non-membres

Venez voir quelle équipe sera couronnée championne de la LIM lors de la finale de la saison 98-99.

Quand : Le samedi 13 février 1999 à 19 h
Où : Poste la Prairie, au Parc du Voyageur, angle des rues Messager et Saint-Joseph
Prix d'entrée : laissez-passer de 10 jours ou laissez-passer journalier

LIM!

Organisé par le Festival du Voyageur.









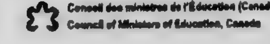
BOURSES D'ÉTÉ POUR FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

Seriez-vous intéressé à vivre une nouvelle expérience qui vous permettra de rencontrer d'autres étudiants francophones et de découvrir une autre région du Canada, tout en enrichissant votre français?

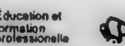
Le Programme de bourses pour francophones hors Québec est là pour vous! Ce programme offre un cours de cinq semaines qui allie enseignement formel et activités socioculturelles. Les cours sont dispensés au printemps ou en été dans trois établissements d'enseignement, soit à l'Université du Québec à Trois-Rivières, au Centre universitaire de Moncton, et au Centre linguistique de Jonquière.

La bourse couvre les droits de scolarité, les frais d'hébergement et les repas. De plus, les étudiantes et étudiants qui doivent quitter leur province ou territoire pour participer au programme pourront recevoir une indemnité qui défraiera environ la moitié de leurs frais de voyage. Alors, qu'attendez-vous pour faire votre demande?

Communiquez dès maintenant avec Lise Plouffe, Bureau de l'éducation française au 945-6935 pour obtenir une brochure et un formulaire de demande, ou visitez notre site Web (http://www.cmec.ca/olp/). Faites vite! La date limite pour recevoir votre demande est le 15 février 1999.







MIDGET AAA

Colin et Justin Tétrault à la partie des étoiles

Les frères Justin et Colin Tétrault des Selects d'Eastman ont été choisis pour participer au match des étoiles de la ligue de développement midget AAA du Manitoba. La partie sera présentée le samedi 6 février à 14 h 30 à l'aréna de Souris. Le meilleur marqueur des Selects, Ian White a également été sélectionné.

Le fougueux attaquant Justin Tétrault, qui montre une fiche de 11 buts et 21 passes, est fier d'avoir été choisi. «C'est un honneur de jouer au match des étoiles, dit-il. L'aréna est neuve et la patinoire est de dimension olympique. Ce sera un soir pour s'amuser et évoluer avec de nouveaux joueurs.»

Le défenseur Colin Tétrault, qui a manqué plusieurs parties en raison de blessures a quand même impressionné les dirigeants de la ligue. «Je suis fier d'avoir été choisi, indique-t-il. C'est plaisant de jouer parmi les meilleurs de la ligue.»

Avec encore quatre rencontres à disputer, les Selects d'Eastman sont assurés de participer aux séries éliminatoires de leur ligue. Tout dépendant des prochains résultats, Justin Tétrault espère affronter les Stars de Kenora. «En raison des longs voyages, nous ne voulons pas jouer contre la formation de Thompson, explique-t-il. Nous présentons une fiche d'une victoire, une défaite et un match nul contre l'équipe de Kenora et nous avons des chances de les battre.»

D'ici la fin de la saison, les Selects s'opposeront aux Lightning d'Entre-les-Lacs, aux Stars de Kenora, aux Cougars du sud-ouest et aux Wheat Kings de Brandon.

Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à nouvel ordre, des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN. Ils sont situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien d'origine, dans les cantons 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien d'origine, et dans les cantons 8, 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien d'origine au Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit à quiconque de circuler dans ce secteur et que toute personne qui désire y avoir accès doit demander l'autorisation expresse du commandant de la base. La section A, qui comprend toute la partie au nord et à l'ouest du chemin Sewell Lake, est un champ de tir pour armes légères utilisé tous les jours. Il est interdit aux motoneiges et aux véhicules tous terrains d'y circuler compte tenu des risques courus pour tout le personnel. Pour obtenir la permission de chasser, on doit présenter une demande à la section des opérations, bâtiment R434, Base des Forces canadiennes Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Vous ne devez pas les ramasser ou les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez être explosif, veuillez aviser la police de votre localité qui prendra les mesures nécessaires pour en disposer.

Il est formellement interdit à toute personne non autorisée de circuler dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Sports éclairs

Ligue Hanover-Taché

Classement au 31 janvier

	G	P	N	PTS
Île-des-Chênes	19	2	0	38
La Broquerie	16	5	0	32
59ers	11	10	1	23
Saint-Jean	10	9	1	21
Saint-Adolphe	7	12	1	15
Grunthal	5	15	0	10
Pine Falls	3	18	1	7

Hockey

• Un tournoi combiné de **hockey** (garçons) et de **curling** (filles) est organisé à l'aréna de **Saint-Pierre-Jolys** les 6 et 7 mars (Bud Bouchard au 433-7806 et 347-5816). • L'association de **hockey-ball du Manitoba** est à la recherche de nouveaux joueurs et joueuses (925-5602).

Badminton

• Vous avez 18 ans et plus et voulez pratiquer le **badminton**? Rendez-vous au gymnase de l'école **Taché** tous les mardis à 19 h. **C'est gratuit!**

Natation

• La piscine **Bonivital** offre plusieurs cours de natation pour la prochaine année. Pour connaître les heures du bain public ou pour vous inscrire à des cours, faites le **986-6802**.

Golf

• Le centre d'interprétation du marais Oak Hammock organise un **tournoi de golf dans la neige** le dimanche 7 février à 13 h (467-3300).

Cyclisme

• Une compétition de **vélo sur glace** aura lieu le 7 février à la Fourche (253-5896).

Ski alpin

• L'association manitobaine de **ski alpin** organise différentes compétitions pour initier les jeunes à ce sport (Dave McKnight au **925-5716** ou **269-7016**).

Balle-molle

• La ligue de balle-molle de Winnipeg accepte de nouvelles équipes pour la prochaine saison (**222-6352**).

Guy Lafleur et les autres

• Une partie de hockey opposant une équipe de la Gendarmerie royale du Canada et des anciennes vedettes de la Ligue nationale de hockey aura lieu le jeudi 18 mars à 19 h à l'aréna de Winnipeg. **Guy Lafleur, Gaston Gingras, Gilbert Perreault, Mario Marois** et **Marcel Dionne** seront présents. Coût: **15 $** pour adulte et **40 $** pour une famille de quatre personnes. Renseignements: **1-800-661-0178**.

M. É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231-1998.

Jeux du Canada

Huit francophones à Terre-Neuve

Terre-Neuve accueille pour la première fois les Jeux du Canada.

Marc-Éric BOUCHARD

Huit étudiants du collège Louis-Riel (CLR), participeront aux prochains Jeux du Canada d'hiver qui auront lieu du 27 février au 6 mars à Corner Brook, Terre-Neuve. C'est avec beaucoup d'excitation que cinq des huits participants nous ont fait part de leurs commentaires.

«C'est la première fois que je participerai à un grand événement sportif, souligne David Decocq. Ça fait seulement neuf mois que je pratique l'haltérophilie et j'ai hâte de vivre cette expérience unique. Les équipes de l'Ontario et du Québec sont très fortes. Si j'améliore mes performances personnelles, je serai satisfait.»

Mathieu Allard, Bryan Payment et Michel Lavoie ont aussi été sélectionnés par l'équipe d'haltérophilie du Manitoba. «Je m'entraîne seulement depuis un an et nous représenterons notre province aux Jeux du Canada, mentionne Mathieu Allard. Je veux profiter au maximum de cette belle expérience. Je veux faire de mon mieux et surtout m'amuser.»

Brian Payment et ses trois compagnons participeront à la Coupe du Voyageur les 13 et 14 février, une compétition qui leurs permettra de préparer leur muscles une dernière fois avant les Jeux du Canada. «Cette compétition nous donnera la chance de bien nous préparer avant le voyage pour Terre-Neuve», indique Bryan Payment.



photo: Marc-Éric Bouchard

Nathalie Buors (hockey), Christel-Andrée Leclair (biathlon), Brian Payment, Mathieu Allard et David Decocq (haltérophilie). Michel Lavoie en haltérophilie, Natalie Trudeau et Sylvano Munilla en gymnastique sont absents de la photo.

Habituée des compétitions nationales, Christel-Andrée Leclair, qui pratique le biathlon, espère terminer parmi les dix meilleures au pays. «C'est la première année que je participe dans la catégorie femme junior et je suis confiante de bien faire, autant dans le sprint que dans les épreuves individuelles, explique-t-elle. Je m'entends bien avec l'entraîneur Jaroslav Khomiack et c'est motivant de particper aux Jeux du Canada.»

Christel-Andrée qui s'entraîne plusieurs fois par semaine avec sa sœur aînée Mélanie-France se dit être en parfaite forme physique. «Je veux atteindre mes objectifs personnels et si je gagne une médaille ce sera tant mieux, ajoute la biathlète de 17 ans. Il s'agira de maintenir une bonne vitesse en skiant tout en atteignant le plus grand nombre de cibles.»

Nathalie Buors savoure pleinement sa place au sein de l'équipe de hockey féminin. Plus de 280 hockeyeuses ont tenté leur chance d'être sélectionnée sur l'équipe du Manitoba. Elle est la seule francophone membre de l'équipe. «Je m'entraîne depuis longtemps et j'ai hâte de m'envoler pour Terre-Neuve, affirme l'attaquante de 17 ans. Nous avons une bonne équipe et les entraîneurs espèrent qu'on se classe parmi les quatre meilleures équipes du pays. Plusieurs recruteurs d'universités canadiennes et américaines seront sûrement présents à Terre-Neuve. C'est important de bien jouer et de montrer nos habiletés.» Lors des derniers Jeux d'hiver à Grande Prairie en Alberta, l'équipe féminine s'était classée en quatrième position.

Le directeur du CLR, Alexis Bertrand est très fier de voir huit des ses étudiants exceller dans le domaine sportif. «On est épaté des qualités sportives de nos étudiants, note-t-il. Nous encourageons les jeunes à exceller dans le sport et j'espère qu'ils profiteront pleinement de cette expérience.»

Les gymnastes Natalie Trudeau et Sylvano Munilla sont également membres de la délagation du Manitoba qui se rendra à Corner Brook. Les huit étudiants du CLR quitteront le Manitoba le 27 février pour participer à la deuxième semaine des Jeux du Canada.

Lutte

Des médias absents

La lutte professionnelle est très populaire à la télévision. Mais une rencontre internationale de lutte olympique à Winnipeg a attiré peu de spectateurs et la plupart des médias était beaucoup plus intéressé à se préparer pour le SuperBowl. L'événement qui s'est déroulé à l'Université du Manitoba les 29 et 30 janvier a pourtant accueilli des lutteurs et des lutteuses de la Suisse, de la France, de la Jamaïque, des États-Unis et du Canada, et la lutte olympique est l'une des 41 disciplines des Jeux panaméricains qui auront lieu cet été.

Chez les hommes, les Bisons de l'Université du Manitoba ont remporté le tournoi avec un total de 54 points, quatre points de plus que l'équipe Suisse. Le club d'Iowa s'est classé au troisième rang avec un pointage de 49 points. Chez les femmes, les représentantes de l'Université de Calgary ont terminé ex aequo en première position avec le club du Minnesota. L'Université de Regina a pris la troisième place.

Parmi les honneurs individuels chez les 56 kilos, la championne mondiale, la Française Anna Gomis, a remporté la médaille d'or devant sa compatriote Sandrine Seve. Breanne Graham de l'Université de Calgary a récolté la médaille de bronze. Chez les 62 kilos, Alana Kohut de l'Université du Manitoba a décroché la médaille d'or devant Shannon Mathie de l'Université de l'Alberta.

Le responsable du tournoi, Nat Brigante a bien aimé ce qu'il a vu. «Nous avions les meilleurs lutteurs du monde, dit-il. Les participants ont bien apprécié l'accueil des Winnipegois. La compétition a donné la chance à plusieurs lutteurs des universités canadiennes de se faire valoir en vue des prochaines compétitions internationales.»



ZONE AVEUGLE

ZONE AVEUGLE

ZONE AVEUGLE

ZONE AVEUGLE

LES ZONES AVEUGLES sont les endroits autour d'un gros camion où le conducteur du camion ne peut vous voir. Au Manitoba, plus de 1 800 collisions par année mettent en cause des automobiles et des gros camions. Dans la majorité des accidents mortels, la police signale que l'automobiliste est en partie responsable de l'accident. Si vous partagez la chaussée avec un gros camion, rappelez-vous ce qui suit :

- Les angles morts autour d'un gros camion occupent un espace beaucoup plus grand que ceux qui entourent une automobile.
- Si vous êtes derrière un camion et que vous ne pouvez voir ses rétroviseurs extérieurs, le conducteur du camion ne peut vous voir non plus.
- Les conducteurs de camion doivent parfois donner un coup de volant vers la gauche afin d'effectuer un virage à droite en toute sécurité. Donnez beaucoup d'espace aux camions et n'essayez jamais de passer entre le camion et le trottoir ou l'accotement de droite lorsque le conducteur du camion effectue un virage à droite.
- Les gros camions ne peuvent s'arrêter aussi rapidement qu'une automobile. Si vous dépassez un camion, assurez-vous de voir toute sa cabine dans votre rétroviseur avant de revenir dans sa voie. Conservez une vitesse constante, ne ralentissez pas et n'arrêtez pas directement devant un camion - ce dernier a besoin d'espace pour réagir. À une vitesse de 100 km/h, un gros camion exige une distance supérieure à la longueur d'un terrain de football pour arrêter.



Le programme des ZONES AVEUGLES est une mesure de promotion de la prudence sur la route mise en oeuvre par la Société d'assurance publique du Manitoba, la Manitoba Trucking Association et la Division des Services chargés de la réglementation et de la sécurité des transports de Voirie et Transport Manitoba. Pour de plus amples reseignements sur les ZONES AVEUGLES, composez le 1-800-261-9928

Télé-horaire de la semaine du 8 au 14 février 1999



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

- 6h05 Les Oursons volants
- 6h30 Iris le gentil professeur
- 7h00 Matin express
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 10h00 Liza (L au J)
  Le Monde de Clémence (V)
- 11h00 La Vraie Vie
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Lingo
- ➤ 13h00 Cinéma: **Double identité** (L)
  Les Apprentis Champions (Ma)
  Un royaume pour Madame Simpson (Me)
  La maison d'à côté (J)
  Perry Mason (V)
- 15h00 Les Chatouilles
- 15h01 La Maison de Ouimzie
- 15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
  La Boîte à lunch (Me au V)
- 15h45 Petite étoile
- 15h59 0340

Lundi

- 16h00 Woof!
- 16h24 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite Vie
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 Omertà, le dernier des hommes d'honneur
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 La politique fédérale
- 0h04 De bouche à oreille
- 1h30 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 Un cas très spatial
- 16h24 0340
- 16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 Découverte
- ➤ 1h00 Cinéma: **L'Amour avec des gants.** *It. 1991. Comédie sentimentale.*
- 3h00 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 Les Aventures de la courte échelle
- 16h24 0340
- 16h30 Les Débrouillards
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Virginie
- 19h30 Caserne 24
- 20h00 Christiane Charette en direct
- 21h00 Radio
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 0h00 Les Nouvelles du sport
- ➤ 0h28 Vues d'ici:**La Vie d'un héros.** *Can. 1994. Étude de moeurs.*
- 1h35 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 Super Mécanix
- 16h24 0340
- 16h30 Les Maîtres des sortilèges
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 La Part des anges
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h35 Remise des prix Génie 99
- ➤ 0h15 Cinéma: **Paradis.** *É.-U. 1991. Drame sentimentale.*
- 2h40 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 La Magie du miroir
- 16h24 0340
- 16h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
- 16h55 0340
- 17h00 Change d'air!
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Le Monde de Gabrielle Roy
- 19h00 Le Comte de Monte-Cristo
- 20h00 La Fureur
- 21h00 Zone libre
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 2000 ans de cinéma:**Robin des bois prince des voleurs.** *É.-U. 1991. Film d'aventure.*
- 2h25 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les Chatouilles
- 7h02 Benjamin
- 7h15 Connie & Colin
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Souris des villes, souris des champs
- 8h00 La Bande à Dingo
- 8h30 Les 101 Dalmatiens
- 9h00 Couacs en vrac
- 9h30 Doug
- 10h00 Princesse Sissi
- 10h30 Animaniacs
- 11h00 Franc-Croisé
- 11h30 Clan destin
- 12h00 Le Midi
- ➤ 12h30 Cinéma: **Un vendredi dingue, dingue, dingue.** *É.-U. 1976. Comédie. À la suite d'un souhait irréfléchi, une mère se retrouve dans le corps de sa fille et vice-versa.*
- 14h30 On aura tout vu!
- 15h00 Rencontres sauvages
- 15h30 Parents d'aujourd'hui
- 16h00 L'Accent francophone
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Ce soir
- 17h30 Franc jeu
- 18h00 La Soirée du hockey
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 21h55 Télé-Suspense: **Arnaque au soleil.** *G.B. 1992. En vacances en Espagne, un jeune policier reconnaît un criminel notoire présumé mort et le fait extrader en Angleterre pour qu'il soit interrogé par Scotland Yard.*
- 23h50 La Belle anglaise 2 - sur le sable

Dimanche

- 7h00 Les Chatouilles
- 7h01 Petit ours
- 7h15 Monsieur Bonhomme
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Arthur
- 7h40 Fennec
- 8h05 Un valentin qui vient du coeur
- 8h35 Quasimodo
- 9h00 Timon & Pumbaa
- 9h15 Parcelles de soleil
- 9h30 Flip Flop
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Scully rencontre
- 11h30 Médias
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second regard
- 14h00 De bouche à oreille
- 15h30 Horizons
- 16h30 Branché
- 17h00 La course destination monde
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Découverte
- 19h30 La Vie d'artiste
- ➤ 20h00 Les Beaux dimanches: Cinéma du mois. **Sur la route de Madison.** *É.-U. 1995. Drame sentimental. En 1965, une ménagère qui mène une vie sans histoire tombe amoureuse d'un photographe travaillant pour le National Geographics.*
- 22h20 Le Téléjournal
- 22h50 Les Nouvelles du sport
- 23h20 Ciné-Club. **Le mari de la coiffeuse.** *Fr. 1990. Comédie de moeurs.*
- 0h40 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla Bla Bla
- 9h00 Taillefer et fille
- 10h00 Aimer
- 10h30 Les Fruits de la passion
- 10h45 *À communiquer*
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Les Mordus

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse aux trésors
- 18h30 Les ailes de la mode
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Salle d'urgence
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Ent'Cadieux
- 19h00 Histoire de filles
- 19h30 KM/H
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La Poule aux oeufs d'or
- 18h30 La fricassée sportive
- 19h00 Le retour
- 20h00 Sauve qui peut!
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 23h01 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Fais-moi rire
- 18h30 Caméra choc
- 19h00 Diva
- 20h00 Juliette Pomerleau
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 À communiquer.
- ➤ 19h00 Histoire vraie : **Jamais sans toi.** *É.-U. 1997. Une mère adolescente affronte son ancien petit ami devant les tribunaux au sujet de la garde de leur enfant.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 23h02 Fin des émissions

Samedi

- 5h00 Infopublicité
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Boutique TVA
- 10h00 Fleurs et jardins
- 10h30 Vins et fromage
- 11h00 Tournoi de quilles en équipes
- 12h00 Infopublicité
- 13h30 Les ailes de la mode
- 14h00 Cyber club
- ➤ 15h00 Ciné-pop: **Le flic de Beverly Hills.** *É.-U. 1984. Comédie policière. Témoin du meurtre d'un ami, un jeune détective de Détroit se rend à Los Angeles pour trouver les coupables.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra : **Junior.** *É.-U.1994. Après avoir avalé une drogue destinée à faciliter la grossesse, un savant devient le premier homme «enceint» au monde.*
- ➤ 20h00 Ciné extra: **La vallée des nuages.** *É.-U. 1995.Drame. sentimental. En 1945, une jeune fille enceinte qui craint la colère de son père demande à un soldat de jouer le rôle de son mari pour sauver les apparences.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h25 Le TVA, sports
- ➤ 22h54 La nuit de la Saint-Valentin : **Le Lagon bleu.** *É.-U. 1980. Drame. Deux enfants grandissent sur une île déserte après le naufrage de leur voilier.* **Love Story.** *É.-U. 1970. Comédie dramatique. Un fils de bonne famille étudiant en droit s'éprend d'une camarade d'origine modeste.*
- 5h24 Fin des émissions

Dimanche

- 5h00 Infopublicité
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Salut bonjour! - spécial finances personnelles
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Fais-en ton affaire!
- 11h30 Infopublicité
- 12h30 Vision mondiale
- 13h30 Coupe du monde de surf des neiges 99.
- ➤ 14h00 Ciné-pop: **Avalanche.** *É.-U. 1994. Un voleur de diamants tient en otage un écrivain et ses deux enfants dont la maisonnette est isolée du monde à cause d'une avalanche.*
- 16h00 Décibel
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 La vie est un sport dangereux
- 18h00 Planète en folie
- ➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Le gars du câble.** *É.-U. 1996. Comédie satirique. Un inconnu au caractère fantasque et un peu inquiétant s'immisce dans la vie d'un jeune architecte dont il veut devenir le meilleur ami.*
- 21h00 Poursuites infernales
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h25 Le TVA, sports
- 22h51 Vins et fromages
- 23h21 Évangélisation 2000
- 23h51 Infopublicité
- 1h21 Fin des émissions



Le Jour du Seigneur: le dimanche 14 février à 10 h à la SRC

TV5 La Télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 5h00 Les prix du Québec (L)
  Olympica II (Ma)
  Héro (Me)
  Pas si bête que ça! (J)
  Si j'avais les ailes d'un ange (V)
- 5h30 Télématin
- 7h30 Bus et compagnie
- 8h15 Le journal de TV5
- 8h30 Olympica II (L)
  La 50e avenue (Ma)
  Bons baisers d'Amérique (Me)
  Panorama (J)
  Cap aventure (V)
- 9h00 Zig zag café
- 10h00 Argent public (L)
  Sciences 5 (Ma)
  Mise au point (Me)
  Strip-tease (J)
  Temps présent (V)
- 11h00 Journal de TV5
- 11h30 Bouillon de culture (L)
  Si j'ose écrire (Ma)
  Reflets (Me)
  Les splendeurs naturelles d'Europe (J)
  Faxculture (V)
- 12h20 Revue de presse canadienne (V)
- 12h30 Faut pas rêver (Ma)
  Outremers (Me)
  Savoir plus santé (J)
  Les carnets du bourlingueur (V)
- 12h45 C'est la vie (L)
- 13h00 Découverte (V)
- 13h30 Funambule (L)
  Télécinéma (Ma)
  Rêves en Afrique (Me)
  Courants d'art (J)
  Horizons francophones (V)
- 14h00 Le journal de France 3
- 14h30 La chance aux chansons
- 15h15 Gourmandises
- 15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Voilà Paris
- 17h30 La 50e avenue
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 D'un monde à l'autre
- 20h15 *Émission à communiquer*
- 20h30 Strip-tease
- 21h30 Journal belge
- 22h00 L'Écran témoin
- 23h15 Soir 3
- 23h45 *Émission à communiquer*
- 1h15 Télécinéma
- 1h45 Reflets
- 2h45 Voilà Paris
- 3h15 La chance aux chansons
- 4h00 Gourmandises
- 4h15 Les prix du Québec
- 4h45 Journal de TV5

Mardi

- 6h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Voilà Paris
- 17h30 Bons baisers d'Amérique
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Ça se discute
- 20h35 Temps présent
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Le Cercle
- 23h15 Soir 3
- 23h45 D'un monde à l'autre
- 1h15 Émission à communiquer
- 1h45 Strip-tease
- 2h45 Voilà Paris
- 3h15 La chance aux chansons
- 4h00 Gourmandises
- 4h15 Sport Africa
- 4h45 Journal de TV5

Mercredi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Voilà Paris
- 17h30 Panorama
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Autant savoir
- 20h30 Savoir plus santé
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Le Cercle
- 23h15 Soir 3
- 23h45 Ça se discute
- 1h50 Temps présent
- 2h45 Voilà Paris
- 3h15 La chance aux chansons
- 4h00 Gourmandises
- 4h15 *Émission à communiquer*
- 4h45 Journal de TV5

Jeudi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Voilà Paris
- 17h30 Cap aventure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Kitikmeot
- 19h30 Clip postal
- 20h00 Les dossiers de l'inspecteur Lavardin
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Le Cercle
- 23h15 Soir 3
- 23h45 Envoyé spécial
- 1h15 Musique, musiques
- 1h45 Si j'ose écrire
- 2h45 Voilà Paris
- 3h15 La chance aux chansons
- 4h00 Gourmandises
- 4h15 Espace francophone
- 4h45 Journal de TV5

Vendredi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Voilà Paris
- 17h30 Les arts et les autres
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Michel Strogoff
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Au delà des apparences
- 23h00 Revue de presse canadienne
- 23h15 Soir 3
- 23h45 Les dossiers de l'inspecteur Lavardin
- 1h15 Union libre
- 2h45 Voilà Paris
- 3h15 La chance aux chansons
- 4h00 Gourmandises
- 4h15 Courants d'art
- 4h45 Journal de TV5

Samedi

- 5h00 Au delà des apparences
- 5h50 Revue de presse canadienne
- 6h00 Référence
- 6h30 Visions d'Amérique
- 6h45 *Émission à communiquer*
- 7h00 Découverte
- 7h30 Bus et compagnie
- 8h15 Le journal de TV5
- 8h30 Le petit journal
- 9h00 Génies en herbe
- 9h30 Pas si bête que ça
- 10h00 Les carnets du bourlingueur
- 10h30 Rince ta baignoire
- 11h00 Journal de TV5
- 11h30 Horizons francophones
- 12h00 Sport Africa
- 12h30 Magellan
- 13h00 Méditerranéo
- 13h30 Les arts et les autres
- 14h00 Journal de France 3
- 14h30 Temps d'affaire
- 15h00 Funambule
- 15h30 Fleurs et jardins
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Thalassa
- 17h30 Vins et fromages
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 *Émission à communiquer*
- 20h30 Paris chic choc
- 21h00 Jazz en folie
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Tout le monde en parle
- 23h30 Soir 3
- 23h45 Vivement dimanche
- 1h45 Vivement dimanche prochain
- 2h15 Magellan
- 2h45 Michel Strogoff
- 3h45 Paris chic choc
- 4h15 Télétourisme
- 4h45 Journal de TV5

Dimanche

- 5h00 Méditerranéo
- 5h30 Cap aventure
- 6h00 Autant savoir
- 6h30 Habitat traditionnel
- 7h00 *Émission à communiquer*
- 7h30 Bus et compagnie
- 8h15 Le journal de TV5
- 8h30 Le petit journal
- 9h00 Espace francophone
- 9h30 Kiosque
- 10h30 Vins et fromages
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 TV5 Questions
- 11h30 Fleurs et jardins
- 12h00 Vivement dimanche
- 14h00 Journal de France 3
- 14h30 Les grandes marées
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Les splendeurs naturelles d'Europe
- 17h30 Jazz en folie
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Vivement dimanche prochain
- 19h00 Grands gourmands
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h45 Faxculture
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Kitikmeot
- 23h00 Musique, musiques
- 23h30 Soir 3
- 23h45 *Émission à communiquer*
- 1h45 Télétourisme
- 2h15 Outremers
- 3h15 L'écran témoin
- 4h45 Journal de TV5

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L)
  Le poin (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de Québec
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de Québec
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de Québec
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de Québec
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Montréal en spectacle
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Griffe
- 1h00 Montréal en spectacle
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de Québec
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

- 4h30 Montréal en spectacle
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Vivre ici
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Impact
- 14h30 Montréal en spectacle
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Simplement la vie
- 17h30 Vivre ici
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien à Tokyo
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Le téléjournal
- 21h30 Un Canadien à Tokyo
- 22h00 Griffe
- 22h30 Montréal en spectacle
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Euronews
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 Temps d'affaires
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 La facture
- 9h00 Point de presse
- 10h00 Griffe
- 10h30 L'Accent francophone
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Branché
- 13h30 Horizons francophones
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Point de presse
- 17h30 Franc jeu
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 La Facture
- 19h00 Grands reportages du siècle
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Médias
- 21h30 Second regard
- 22h00 Portrait de notre temps
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Euronews
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 L'Accent francophone
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Branché
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Griffe
- 3h30 Horizons francophones
- 4h00 Impact



Facilitateur/ Facilitatrice

À temps partiel (30 heures par semaine)

FONCTIONS

Vos compétences seront requises pour appuyer la facilitatrice principale dans ses tâches. Vous travaillerez avec les agences de services sociaux désignées bilingues pour les aider à développer leur plan et mise en œuvre des services en français. Vous organiserez des activités de sensibilisation à l'intention de la direction et des employés des agences. Vous aurez à travailler avec le comité consultatif des services sociaux ainsi qu'avec des groupes de travail. Vous saurez développer et maintenir des relations professionnelles productives avec la direction de ces agences, la communauté francophone et tout autre joueur nécessaire. Vous tiendrez les membres du comité consultatif informés du déroulement, des progrès et des résultats de la mise en œuvre des plans de services des agences.

Vous aurez également à organiser la mise à jour du lexique de Santé en français et à l'occasion accomplir d'autres tâches à la demande de la facilitatrice principale.

EXIGENCES

Le poste exige une formation post-secondaire ou l'équivalent. Vous devez posséder des aptitudes d'organisation et de gestion mais surtout, nous cherchons une personne ayant la motivation nécessaire pour inciter l'atteinte de résultats. Une bonne connaissance de la politique gouvernementale en matière de services en langue française serait un atout. La communication et la diplomatie sont parmi vos forces et en temps que facilitateur ou facilitatrice, vous êtes axé.e sur la recherche de solutions pratiques.

Une solide connaissance du français et de l'anglais, tant parlé qu'écrit, est exigée. Une voiture et un permis valide sont aussi nécessaires.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : LE 1er MARS 1999

Si ce défi vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae dans les deux langues officielles ainsi que vos attentes salariales au plus tard, le 19 février, à l'adresse suivante :

Agnès Champagne
Santé en français
Pièce 609, 400 av. Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3C3
Tél. : (204) 235-3293
Téléc. : (204) 237-0984
Courriel : achampag@mail.sbgh.mb.ca

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.



Le Conseil jeunesse provincial

est à la recherche d'un.e

Coordonnateur.trice de projets spéciaux

Tâches:

- organiser une étude des besoins, intérêts de la clientèle immersion;
- étudier le rôle que le CJP pourrait ou non jouer auprès de cette clientèle en consultation avec nos partenaires communautaires, notre clientèle actuelle et la clientèle immersion;
- développer un plan d'action pour le Conseil jeunesse provincial concernant la clientèle immersion;
- aider le CJP dans l'organisation de deux activités pour célébrer son 25e anniversaire (une Soirée de Retrouvailles et un Gala de la jeunesse franco-manitobaine);
- appuyer le CJP dans la livraison de sa programmation régulière.

Qualités requises:

- excellent français et anglais (écrit et parlé);
- facilité de travailler en équipe;
- enthousiasme, dynamisme, créativité et énergie;
- connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- expérience connexe avec la clientèle visée un atout.

Salaire: 10 $/heure

Durée du contrat: au moins 10 semaines

Entrée en fonction: aussitôt que possible

Remettre curriculum vitae **avant le 8 février à 16 h 30** à:

André Brin, directeur général
Conseil jeunesse provincial
300A-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G9

Télécopieur: (204) 237-5076
courriel: cjp@franco-manitobain.org

Le Conseil jeunesse provincial est un organisme à but non lucratif dont la mission est comme suit: ***Encourager tous les jeunes franco-manitobains âgés de 14 à 25 ans d'être fiers de vivre en français en les regroupant et en développant leurs compétences dans plusieurs domaines tels que la politique, l'éducation, le culturel, l'économie, les sports, loisirs et communications afin de normaliser le fait français au Manitoba.***

Manitoba

COMMIS-BILINGUE - CL3, Direction de la mesure et de l'évaluation, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Winnipeg. Numéro de concours : 16297. Échelle de salaire : 27 575 $ à 31 622 $. Date de clôture : le 16 février 1999.

Qualités requises : La personne choisie doit avoir deux années d'expérience pratique en soutien de bureau pour un projet complexe ou elle doit pouvoir démontrer qu'elle peut faire face à de nombreuses demandes et travailler de façon autonome. En plus d'excellentes compétences en travail de bureau, elle doit avoir un bon sens de l'organisation, et pouvoir suivre des procédures complexes et des protocoles établis et les communiquer. Elle doit avoir d'excellentes capacités de communication en français et en anglais. La personne nommée à ce poste comprend la complexité et le caractère épineux de documents et projets confidentiels. Elle travaille au sein d'une équipe, et forme et supervise des commis temporaires. Il est essentiel qu'elle ait de bonnes capacités de communication et qu'elle puisse travailler en équipe dans une atmosphère de coopération.

Fonctions : La personne titulaire fournit une vaste gamme de services de commis, selon les procédures établies, aux équipes chargées des projets de la Direction de la mesure et de l'évaluation. Elle coordonne également les services de commis rendus par le personnel temporaire pour atteindre des buts de projets particuliers. Ses principales responsabilités incluent les suivantes : gestion des documents, particulièrement le traitement des demandes et formulaires reçus; surveillance des données—rassemblement, vérification et analyse des rapports d'erreurs afin de veiller à la correction des données inexactes; interprétation, analyse et codage des réponses aux sondages; formation du personnel temporaire; coordination des envois complexes; et maintien d'une banque de données sur les personnes qui demandent la révision de leurs examens. La personne titulaire, en collaboration avec les analystes-programmeurs, met à l'essai des systèmes informatiques conçus par la Section du service d'information et veille, au cours de cette opération, à l'entrée des données qui s'y rapportent dans le système informatique avec les méthodes actuellement utilisées par la Direction. Elle met en pratique les directives et exigences ministérielles pour effectuer le suivi habituel auprès des écoles par téléphone ou par télécopieur au besoin.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 407, Winnipeg, MB R3G 0T3, Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

RÉCEPTIONNISTE BILINGUE

Centre d'entreprise des femmes



Tâches : Répondre aux appels téléphoniques, faire de la saisie de données, procéder à la fusion de courrier, noter les rendez-vous, prendre les inscriptions aux ateliers et effectuer toutes autres tâches reliées au travail de bureau.

Expérience : Deux années d'expérience comme réceptionniste (minimum), savoir utiliser Windows 95/MS Office et savoir faire de la saisie de données.

Langues parlées : anglais et français.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae avec une lettre de présentation à :
Mme Pat Sargeant, Centre d'entreprise des femmes, pièce 130, 240 avenue Graham, Winnipeg, R3C 0J7.

Date limite : mercredi, le 17 février 1999. Seules les personnes choisies pour une entrevue seront contactées.

Le Centre est en faveur des mesures d'équité à l'emploi

CKSB

RECHERCHE

toute personne intéressée par un emploi de relève à la radio dans les domaines suivants :

journalisme,
animation,
production.

Les candidat.e.s détenant un diplôme universitaire ou équivalent seront invité.e.s à passer un test de connaissances générales et de connaissance de l'actualité.

Intéressé.e?

Faites parvenir votre curriculum vitae à
Gilles Fréchette CKSB
607, rue Langevin
Winnipeg (Manitoba) R2H 2W2



Radio-Canada

COMMIS-BILINGUE CL3

Poste bilingue, Voirie et Transport Manitoba, dossiers médicaux, Winnipeg. N° de concours : 15350. Échelle de salaire : de 27 575 $ à 31 622 $ par année. Date de clôture : le 19 février 1999.

Qualités requises : Il faut avoir plusieurs années d'expérience dans un environnement où la charge de travail était considérable et impliquait une attention aux détails et des rapports avec le public. Le fait d'avoir une expérience de réceptionniste serait un atout. Les candidats doivent avoir de très bonnes compétences en traitement de texte, de préférence en Microsoft Word. Il est indispensable de posséder d'excellentes habiletés en communication, en organisation et en relations interpersonnelles. Il faut démontrer que l'on est capable de travailler de manière indépendante et en équipe. Le fait d'avoir une formation en terminologie médicale ou une expérience connexe dans un environnement médical sera considéré comme un atout. Les candidats <u>**doivent**</u> être bilingues (anglais, français) et capables de bien s'exprimer oralement et par écrit dans ces deux langues. (Les candidats doivent indiquer qu'ils sont bilingues sur la demande d'emploi).

Fonctions : Relevant du chef du secrétariat, la personne titulaire remplit trois fonctions en alternance : opératrice de traitement de texte, réceptionniste et préposée à l'analyse et à la distribution du courrier. Elle est responsable notamment des tâches suivantes : répondre aux questions posées en personne et par téléphone par le public et les organismes sur les divers programmes et activités connexes de la division; analyser et distribuer le courrier reçu; effectuer des opérations de traitement de texte, y compris classer en ordre de priorité et transcrire toute une gamme de tâches.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Envoyez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Voirie et Transport Manitoba
Gestion des ressources humaines
326, Broadway, bureau 500
Winnipeg (Manitoba) R3C 0S5
Télécopieur : (204) 948-3382

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Anie Cloutier

L'Est:
Daniel Bahuaud

L'Ouest:
Pascal Dubé

237-4823 ou
1-800-523-3355





VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le mardi 9 février 1999

LIEU : Salle du Comité municipal, 604, chemin St. Mary's

HEURE : 16 h 30 - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

Diane M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél. : 986-5414



AGENT ou AGENTE SERVICES AUX MEMBRES

La Caisse populaire
La Caisse populaire La Vérendrye gère un actif de 61 millions de dollars et offre des services financiers à ses 7 000 membres de ses 6 succursales situées dans la région sud-est du Manitoba.

Fonctions
- Responsable d'ouverture de comptes des membres et vente des produits de placement;
- Assurer le maintien de professionnalisme de la caisse populaire auprès de ses membres.

Exigences
- Préférablement une personne ayant une très bonne connaissance des produits de placement offerts par la caisse populaire;
- Personne avenante et dynamique ayant une aptitude pour le service à la clientèle;
- Personne capable de travailler avec un minimum de surveillance;
- Habilité de communiquer efficacement;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit;
- La personne choisie devra s'inscrire au cours de Planification Financière Certifiée.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.
- Lieu d'affectation : Lorette

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae
sous pli confidentiel **avant le 19 février 1999** à:

Mme Rachel Laurendeau
Directrice services aux membres / ressources humaines
La Caisse populaire La Vérendrye Ltée
1 - 130, avenue Centrale, Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1J3

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.



La Manitoba Teachers' Society
lance un appel de candidatures pour le poste de
ADJOINT.E AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

La Manitoba Teachers' Society (MTS) sert de représentante et de porte-parole pour les enseignants et enseignantes des écoles publiques du Manitoba pour toute question de nature professionnelle ou syndicale.

L'adjoint.e au secrétaire général fait partie de l'équipe de gestion et travaille avec le secrétaire général et la directrice des services financiers et administratifs pour gérer un personnel qui compte plus de 60 personnes. Parmi les responsabilités de l'adjoint.e au secrétaire général : offrir des conseils aux cadres élu.e.s de la MTS et aux membres de l'exécutif provincial.

La personne choisie fera preuve de leadership et d'engagement envers l'éducation publique. Elle possèdera des habiletés supérieures en communication et en relation interpersonnelles. Elle doit avoir de l'expérience en enseignement ainsi qu'une certaine connaissance des groupes syndicaux et professionnels (enseignement). La capacité de s'exprimer en français est considérée comme un atout.

Le salaire, les conditions de travail et la date d'entrée en fonctions sont à négocier. Les candidat.e.s doivent remettre leur demande **avant le 19 février 1999 à 16 h** (HNC).

Les demandes devraient inclure un curriculum vitae et le nom de trois personnes pour fins de référence. Prière d'envoyer vos demandes au :

Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2
Téléphone : (204) 888-7961 • Télécopieur : (204) 831-0877
Courriel : areimer@mbteach.org



Les Jeux panaméricains de 1999 se tiendront à Winnipeg du 23 juillet au 8 août 1999. La plus grande manifestation de sport et de culture jamais tenue au Canada, les Jeux occuperont la troisième place des plus importantes compétitions sportives présentées en Amérique du Nord. La Société est un organisme bénévole qui ne compte qu'un petit nombre de collaborateurs rémunérés parmi ses membres. On s'attend à ce qu'environ 15 000 bénévoles participent au succès de ces jeux

Responsable de l'aménagement des sites

Sous la surveillance du directeur de l'aménagement des sites (la construction et l'installation de structures temporaires), vous vous chargerez de planifier et de mettre à exécution l'aménagement des sites de compétition, et de coordonner, en étroite collaboration avec les comités de bénévoles, les exigences relatives à l'aménagement des villages d'athlètes et des sites des festivals principaux, conformément à la structure opérationnelle de la SJP, tout en mettant à profit les ressources des bénévoles lors de l'élaboration et de la conception d'un site fonctionnel. Les fonctions du poste comprennent la coordination de la fermeture et du démantèlement des sites de compétition, de formation et de villages. La plupart de vos fonctions étant exercées sur place, vous serez appelé : à coordonner les besoins des autres divisions en matière d'affichage, d'apparat et d'aménagement aux sites de compétition; à faire le bilan des éléments planifiés pour en assurer un usage judicieux, et; à participer à diverses réunions, tant sur place qu'ailleurs, avec le personnel des Jeux, les bénévoles affectés aux sites ainsi qu'avec les propriétaires des sites.

Vous aurez de l'expérience en gestion de projets, dans un milieu de construction de préférence, et les différents contrats visant les métiers de la construction vous seront familiers. De l'expérience pratique de travail en construction et en gestion de construction dans un milieu informatisé serait sûrement un atout.

La date d'entrée en fonction du poste est prévue pour le 1er mars 1999, alors que la date de cessation d'emploi est prévue pour le 31 août 1999. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir un curriculum vitae détaillé, faisant mention du poste recherché, au plus tard le 10 février 1999 à l'adresse suivante :

Société des Jeux panaméricains
500, boulevard Shaftesbury
Winnipeg (Manitoba) R3P 0M1
LA SOCIÉTÉ SOUSCRIT AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI

Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en sélection finale. Aucun appel s'il vous plaît.



Demande de propositions : concessionnaire principal de marchandises

La Société des Jeux panaméricains invite les personnes intéressées à présenter une soumission visant la vente de marchandises autorisées des Jeux panaméricains à titre de concessionnaire principal, et ce pour la période du 23 juillet 1999 au 8 août 1999 inclusivement. Le concessionnaire principal donne aux spectateurs, aux bénévoles et au personnel l'occasion d'acheter des souvenirs officiels des Jeux panaméricains à divers sites de compétition et non sportifs. LA VENTE AU DÉTAIL DE PRODUITS NON AUTORISÉS SERA INTERDITE.

La date limite de présentation des soumissions est le 19 février 1999 à midi HNC. La soumission la plus basse ou toute proposition ne sera pas nécessairement retenue.

On peut obtenir des dossiers de soumission en communiquant avec Cathi Rodrigues, directrice de l'approvisionnement, par téléphone au (204) 985-4362 ou par télécopieur au (204) 954-3106.

La Société des Jeux panaméricains
(WPG 1999) Inc.
433, rue Main, 12e étage
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B3

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Orthopédagogue

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste à **l'École/Collège régional Gabrielle-Roy** :

Orthopédagogue
Contrat temporaire à 40 % du temps

L'entrée en fonction se fera **le 22 février et durera jusqu'au 30 juin 1999.**

Nous sommes à la recherche d'un.e candidat.e ayant de fortes connaissances en programmation au secondaire.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le mardi 9 février 1999** :



Monsieur Marion De Rosa
Directeur
École/Collège régional Gabrielle-Roy
Case postale 430
Île-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0

Téléphone: (204)878-2147 Télécopieur: (204) 878-3495



Le Centre culturel franco-manitobain
est à la recherche d'un.e
directeur.trice de la programmation
poste à temps plein

Responsabilités :
- coordination de la programmation musicale et éducative du CCFM;
- coordination des activités spéciales du CCFM;
- travail de collaboration avec les autres groupes culturels de la communauté;

Qualités requises :
- expérience en gestion de projets;
- expérience et connaissances dans le domaine des arts et de la culture;
- capacité de travailler en équipe;
- expérience en négociation;
- expérience en gestion de ressources humaines et financières;
- bonne maîtrise du français et de l'anglais (écrit et parlé).

Rémunération :
selon l'expérience et les qualifications.

Entrée en fonctions :
le plus tôt possible

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae **avant le 17 février 1999 à :**

Alain Boucher
Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

La LIBERTÉ

Emplois & Avis chaque semaine

Pourquoi annoncer ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues contactez-nous 237-4823 ou 1-800-523-3355

Le Centre culturel franco-manitobain
est à la recherche d'un.e

contrôleur.e

poste à temps plein

Responsabilités :

- responsable de la tenue de livres y inclut les comptes payables, les comptes recevables, la facturation, les dépôts et le classement des dossiers;
- responsable de préparer les rapports financiers mensuels ainsi que le rapport annuel;
- responsable de préparer les prévisions budgétaires;
- responsable de la paie et de la gestion de l'assurance groupe et du plan de pension des employé.e.s du CCFM;
- responsable du travail relatif à la vérification provinciale et la fin d'année financière;
- responsable de la tenue de livres de groupes demandant les services du CCFM;
- toute autre tâche relative aux finances du CCFM à la demande du directeur général;

Qualités requises :

- expérience et/ou formation en gestion financière;
- expérience et connaissances dans le domaine de la tenue de livre;
- expérience en prévisions budgétaires;
- connaissance des système informatiques ACCPAC Plus et Excel;
- connaissance du système de paie Canpay;
- capacité de travailler en équipe;
- bonne maîtrise du français et de l'anglais.

Rémunération : selon l'expérience et les qualifications

Entrée en fonctions : le plus tôt possible

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae **avant le 9 février 1999** à :

Alain Boucher, Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
LA FACULTÉ DES ARTS ET SCIENCES
fait appel de candidatures pour :
deux postes de remplacement de neuf (9) mois

Poste n°1 Un poste de professeur de remplacement en **Microbiologie** et **Biologie cellulaire**.

Poste n°2 Un poste de professeur de remplacement en Géographie pour donner les cours suivants: Introduction à la géographie et deux des cours suivants:
Géographie économique
Ou *Géographie des pays en voie de développement*
Ou *Géographie du Canada.*

EXIGENCES : Ph.D. dans la discipline. Une maîtrise avec expérience dans l'enseignement/recherche sera considérée.

RÉMUNÉRATION : Classification et salaire selon la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION : Le 1er août 1999.

Les candidats ou candidates intéressées son prié(e)s de soumettre leur curriculum vitae ainsi qu'un dossier complet et de demander à trois répondants d'envoyer des lettres de recommandation à :

M. André Fréchette, Doyen
Faculté des Arts et des Sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Date limite pour la réception de l'ensemble des documents : le 5 mars 1999 ou la date ou le poste sera pourvu. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résident(e)s. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.



200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 233-0217
afrechet@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

PROPRIÉTÉ À VENDRE « TELLE QUELLE »

23, 2E RUE S.-O., ERICKSON (MANITOBA)

Ancienne, détachée, 1 1/2 étage. Trois chambres à coucher, une s. de b. Environ 873 pi². Prix demandé : 6 900 $. Communiquez avec M. Beaudoin au (403) 515-2951 pour de plus amples renseignements.



Firme spécialisée dans les impôts
recherche personne qualifiée en
télémarketing
à temps partiel.

Excellent salaire.

Entraînement fourni en vue du marché québécois.

Si intéressé.e, faxez votre curriculum vitae en anglais au **453-3902**.

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h.
(par écrit et payée d'avance)
Merci de votre collaboration.



Téléphone: 237-4823 **Télécopieur:** 231-1998

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

ÉDUCATRICE À LA PETITE ENFANCE pour s'occuper de votre enfant dans une ambiance chaleureuse et stimulante à Saint-Vital. Contactez Joanne au 254-5221.
594-

GARDERIE FRANCOPHONE À SAINT-NORBERT. Une à deux places disponibles. Contactez Daniel au 275-2435.
613-

RECHERCHE

JE CHERCHE une gardienne à temps partiel, et une personne pour travailler avec ma fille avec des besoins spéciaux. Contactez Michelle au (204) 422-9001.
610-

À VENDRE

MAISON À VENDRE: Vente privée. Domaine Marius-Benoist. 211, rue Aubert, 1 076 pi², sous-sol fini, garage attenant, 2 grandes chambres à coucher et une autre au sous-sol, 2 1/2 salles de bain, près des écoles, autobus, magasins, parcs. 99 900 $. 237-3787.
607-

À VENDRE: Robes de mariées grandeur 7 à 9 et 11 à 14. Vêtements d'hiver «casuals» et professionnels en réductions. J'accepte présentement des vêtements de printemps et d'été sur rendez-vous. Le Garde-Robe, 561, rue Des Meurons. Tél.: 233-9552. Roselyne.
608-

À VENDRE: Manteau de vison pour dame, brun pâle, long, 950 $. Téléphonez au 256-1042.
609-

À VENDRE: Entreprise d'apiculture à Notre-Dame-de-Lourdes avec 500 ruches (pourrait doubler). Maison et bâtiments avec propriété de 10 acres. Accepterait de travailler avec l'acheteur pour 1 ou 2 ans, de vendre du terrain ou des édifices seulement; prêt à aider au financement. 248-2170 le soir.
612-

À LOUER

À LOUER: Vieux Saint-Boniface, Appartement d'une chambre à coucher. 398 $/mois. Appartement éclairé et propre dans un bloc tranquille. Références requises. (204) 785-2821 le jour et 791-2574 le soir et fin de semaine.
596-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, entrée privée, disponible le 1er mars. 445 $/mois services compris sauf l'électricité. Stationnement. Composez le 255-1578.
602-

MAISON À LOUER: Saint-Boniface, 2 chambres à coucher. Tous les appareils. Composez le 233-3893 ou le 231-5984 pour plus de renseignements.
606-

DUPLEX À LOUER pour personne ou personnes tranquille(s), non-fumeurs, sans animaux. 1 300 pi², très propre, 3 chambres à coucher, Place Gaboury, grande cuisine avec frigo, cuisinière et lave-vaisselle, grand salon, air climatisé. 685 $/mois, hydro, chauffage et eau compris. 231-3462.
611-

À LOUER: Appartement non-fumeur, sans animaux au 424, Valade. 450 $ par mois. Comprend buanderie, stationnement et eau. Dispor.ible immédiatement. Pour information: 233-3753.
614-

À LOUER: au 155, Provencher. Espaces de bureau de 830 pi². Disponibles immédiatement. Composez le 233-3753.
615-

DUPLEX À LOUER au 730, Saint-Jean-Baptiste, 3 chambres à coucher. 630 $ par mois, stationnement et chauffage compris. Disponible immédiatement. Pour information 233-3753.
616-

Nécrologie



Hélène Caroline Hajdu

(9 décembre 1913 - 29 janvier 1999)

Après un belle vie de service à Dieu, sa famille, ses amis et ses coparoissiens, et après une courte maladie, Hélène rendit l'âme à son Seigneur qu'elle aime tant. Dans son cheminement vers le paradis, elle avait été un soutien pour les pauvres et les affligés en partageant son temps, son peu d'argent et ses grandes connaissances de la médecine avec tous ceux qui en avaient besoin.

Née à Rembrandt (Manitoba), soit le 9 décembre 1913 ou le 9 février 1914, Hélène Kusinak Lakatos perdit sa mère à un jeune âge et fut placée à l'orphelinat de l'hospice Taché avec ses nièces Irma et Elisabeth Szendrei. Elle fut ensuite adoptée par les familles Fabas et Gagnon de La Broquerie où elle fit ses études élémentaires et travailla dans les maisons jusqu'à 23 ans lorsqu'elle épousa Alfred Dubé en 1937. Après 14 mois, devenue veuve, Hélène alla à Stratton (Ontario), pour prendre soin de son vieux père, James Lakatos.

En 1944, Hélène épousa le forgeron Andrew Hajdu, veuf, qui avait deux jeunes fils, Alex et Joey, qu'elle éleva. Après la mort de sa sœur Mary et beau-frère Peter Hnatiuk, Hélène et Andy adoptèrent quatre de leurs enfants: Jim, Mike, Patsy et Sophie. Pour aider au financement de leur éducation, Hélène alla travailler comme cuisinière dans les camps de pêche dans le nord-ouest ontarien et ensuite, comme couturière chez Arctic Cat à Rainy River. Pendant ses 43 ans à Stratton, elle fut très impliquée dans l'organisation de 4H et dans le Catholic Women's League.

Après le décès d'Andy, Hélène passa plusieurs années au service ménager du curé de Rainy River, le père Hervé Delisle, o.m.i., avec qui, dans leurs retraites au début des années 80, elle continua une amitié profonde. Elle vint s'installer au Foyer Chez Nous à Saint-Boniface où elle demeura durant ses 17 dernières années, au service de ses co-habitants et de ses chères voisines, les sœurs oblates.

D'une grande spiritualité religieuse, Hélène s'est dévouée toute sa vie aux affaires de son Église. Elle eut la très grande chance de faire un pélerinage à Madjugorge dont elle parlait souvent. Elle avait une très grande dévotion à Marie notre Mère et Jésus notre Sauveur.

Outre ses enfants Alex et Joey (Gail) Hajdu, Jim (Ellen) Hnatiuk, Patsy Kolden et Sophie Fogg, Hélène laisse dans le deuil son frère Michael (Yolande) Genthon; ses nièces Irma Robert, Elisabeth Szendrey et Rose Rivers; ses beaux-frères Paul (Eunice) et Hector (Pat) Fabas et Éloi Gagnon; ses petits-enfants Douglas et Carlleen Hnatiuk, Andrew et Anthony Labbé, Dawn et Allan Kolden, Michael et Jennifer Fogg et Chris Hajdu, Joanne Schmidt et Shelly Hajdu; sa brue Patty Labbé; la communauté religieuse des Oblates de Marie Immaculée (dont elle était une associée à vie et qui ont si bien pris soin d'elle après son intervention chirurgicale); tous ses amis du Foyer Chez Nous (tout spécialement Joanne Williams) et de la paroisse Cathédrale (surtout le père Hervé Delisle, François Pageot et toute la famille Borowski) et de nombreux neveux et nièces.

L'ont précédée dans la tombe, son fils Michael Labbé, ses beaux-frères et belles-sœurs Mary Laslo, Annie Merrells, Rose, Irene et Steve Lakatos, Paul-Émile, Nestor et Arthur Gagnon et sa sœur Mary Hnatiuk.

Les prières pour Hélène ont eu lieu au Salon mortuaire Desjardins, le lundi 1er février 1999 à 19 h, dirigées par sœurs Albertine Péloquin, Hélène Roy et Rita Hamel. La messe de la résurrection fut célébrée à la Cathédrale de Saint-Boniface, le mardi 2 février à 10 h, présidée par Mgr Albert Fréchette, suivie par l'inhumation au cimetière de l'Assomption au 3990, avenue Portage. Les porteurs étaient petits-fils Michael Fogg et Chris Hajdu, nièce Madeleine Genthon, neveu Adam Dalman, arrière-petit-neveu Louis Robert et arrière-arrière-petite-nièce Michelle Marchildon.

Ceux qui désirent faire une contribution à la mémoire d'Hélène Hajdu peuvent le faire aux Missions ESQU-OMI, C.P. 159, Saint-Norbert (Manitoba) R3V 1L6 ou à une œuvre de charité de votre choix.

La direction des funérailles a été confée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ROSEANNA SANDERSON, de la ville de Winnipeg, Manitoba.

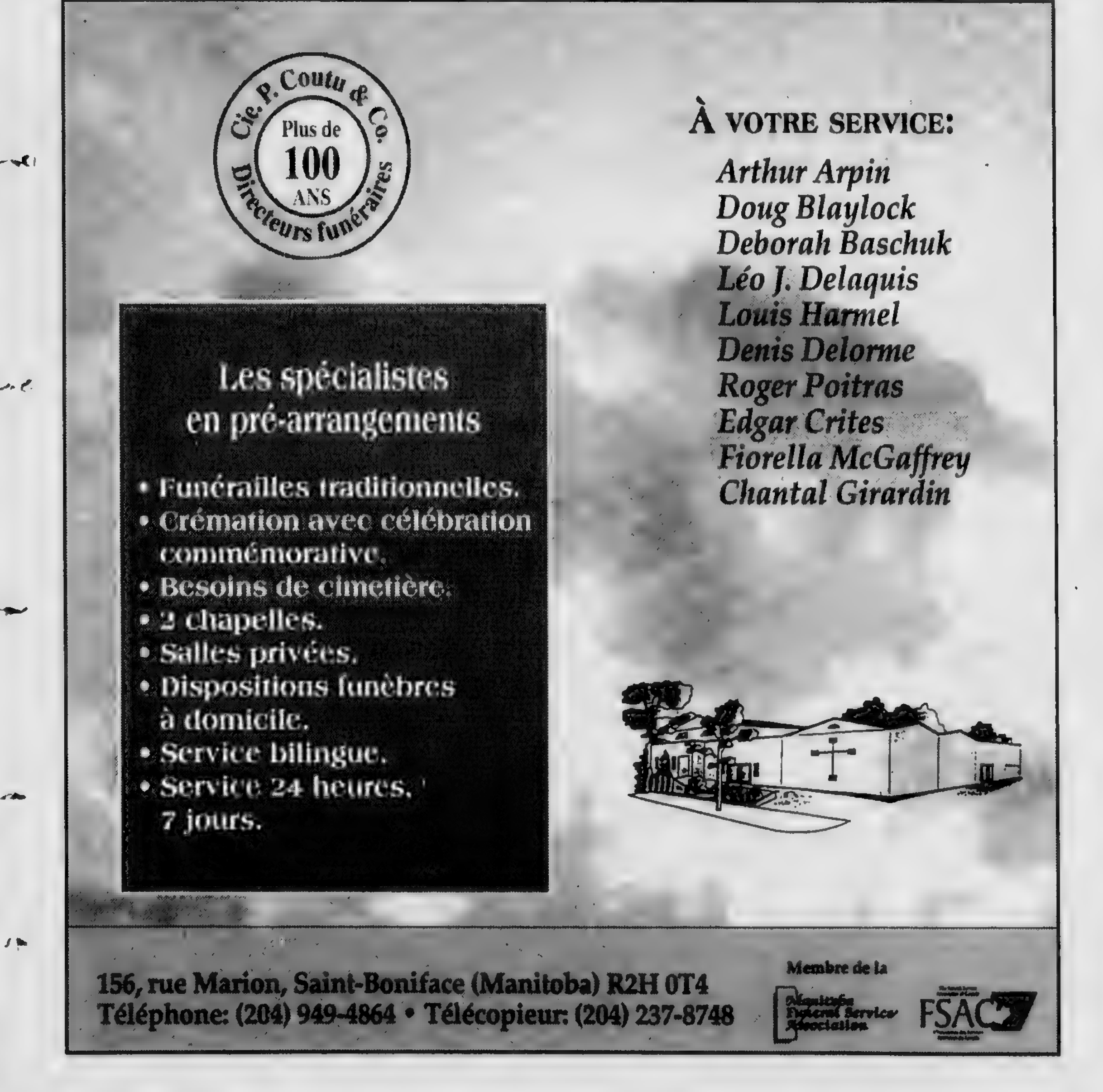
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 202, boulevard Provencher, bureau 200, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3, le ou avant le 31e jour de mars 1999.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour de janvier 1999.

DENISET ET BOILY
Procureurs de la succession
À l'attention de Me Pierre Deniset

Coût des nécrologies

30 ¢ par mot sans traduction;
35 ¢ par mot avec traduction; Photo: 15 $



Chronique RELIGIEUSE



ANNETTE TENCHA
Laïque

Malades? Âgés? ou Âgés-malades

Quand vous entendez le mot «malade», à qui pensez-vous? Aux alités des hôpitaux? Aux souffrants des foyers de personnes âgées? Ou encore aux petits qui s'absentent de l'école parce qu'ils sont indisposés? Vous auriez raison à propos des alités et des indisposés mais pas nécessairement des résidants des foyers pour les âgés!

Les gens qui se dirigent vers les résidences réservées aux hommes et femmes d'âge d'or sont là surtout parce qu'ils sont vieux. Il est difficile pour eux de subvenir à leur besoin parce qu'ils fonctionnent au ralenti. Bien sûr il y en a qui sont malades. Ne le sommes-nous pas aussi, à l'occasion?

La philosophie de ces foyers est de traiter ces gens avec respect d'abord, et ensuite à part entière, c'est-à-dire comme on traite les humains, en général, sans condescendance.

La sagesse appartient à ceux qui ont fait l'expérience d'une vie bien remplie, d'une vie faite de joies et de peines, quoi. Les aînés sont une mine riche d'expériences de vie qui profiteraient à la terre entière si on n'avait pas relégué ces sages aux oubliettes, pour ainsi dire. Ces anciens vivaient dans le temps quand il n'y avait pas de télévision, pas d'ordinateur, même pas de téléphone. On se parlait, on faisait les frais des veillées. Tout le monde savait chanter, danser, jouer d'un instrument. On se divertissait aux cartes, on racontait des histoires, on transmettait les traditions d'une génération à l'autre sans avoir recours aux médias... qui existaient à peine quand nos *vieux* étaient jeunes! Ils ont connu deux guerres mondiales, une faillite économique suivie d'une dépression. On ne connaissait pas la *gériatrie* ou la *gérontologie* parce que les anciens qui étaient entourés des leurs et qui ne connaissaient que les remèdes qu'ils fabriquaient, demeuraient dans leur foyer jusqu'à leur mort.

Il faut avouer que les résidences pour le troisième âge font un beau travail et donnent des soins spécialisés à leur clientèle, surtout dans les foyers qui voient à l'ensemble des besoins de ces personnes, c'est-à-dire aux besoins spirituels aussi bien qu'aux besoins physiques et intellectuels. J'ai bien connu le Foyer Valade où ma chère maman a vécu et où elle est décédée. Je continue à servir comme bénévole quand on me le demande. Les soins sont excellents mais ce que j'aime surtout c'est le support spirituel qu'on offre par la messe, les célébrations eucharistiques, le chapelet en commun pour ceux qui le désirent et les visites d'un personnel de la pastorale qui est efficace et disponible. N'est-ce pas l'antichambre du paradis?

Vieillir en *beauté* c'est déjà quelque chose mais vieillir en *bonté* c'est encore mieux. Le foyer que l'on choisit pour nos parents devra permettre à ces êtres chers de grandir en bonté. Pour s'épanouir il nous faut un foyer sécuritaire, du soleil et une bonne dose d'amour. Qui est mieux placé en dehors de la famille pour donner cet amour que les gens qui entourent nos parents, ces hommes et femmes qui œuvrent dans ces foyers.

C'est au Foyer Valade que je compte résider *sur mes vieux jours*, comme disent les anciens! Pourquoi? Parce que je veux être considérée comme une personne à part entière! La chapelle qu'il y a sur les lieux est je crois ce qui m'attire le plus. Dans ce temps de *sagesse* je voudrais sûrement donner plus de temps à la prière de contemplation quand le temps de la prière de l'action sera révolu.

Pendant la semaine des malades, repassons en mémoire l'attitude que nous avons à l'égard de nos vieux parents; corrigeons ce qui a besoin de changer et continuons à aimer et à visiter ces chers anciens. Visitons aussi ceux qui n'ont pas ou qui n'ont plus de famille. Vivre seul, sans soutien de la famille ou d'amis ce n'est pas vieillir en beauté c'est mourir petit à petit en s'étiolant.

RELIGION

L'Évangile en douceur

Pour Lise Hudon-Bonin, le Prions en Église permet de partager la tendresse du Chirst.

Daniel BAHUAUD

Le dimanche, avant la messe, bien des catholiques prennent le temps de prier et de se recueillir avec leur *Prions en Église*, ce petit livret publié par Novalis et qui offre aux lecteurs le texte de la liturgie et des réflexions sur l'évangile de la semaine. Parce qu'il est si familier, le *Prions en Église* passe souvent inaperçu. Mais Lise Hudon-Bonin, laïque habitant Saint-Vital, connaît bien le mystère du *Prions en Église*... elle y contribue régulièrement.

«J'ai déjà contribué quatre fois au *Prions en Église*, remarque Lise Hudon-Bonin. Et chaque fois, c'est une aventure. J'ai longtemps hésité avant de m'y lancer et aujourd'hui, je suis encore gênée.

«Tout cela a commencé lorsque je participais au programme Nathanaël, raconte-t-elle. La semaine avant sa mort, l'abbé Claude Blanchette m'a suggéré d'écrire pour Novalis. Ma première réaction a été de me dire que je n'étais pas théologienne. J'étais surprise par cette suggestion, mais Claude Blanchette avait du discernement.»

En 1996, Lise Hudon-Bonin rencontre à Ottawa Jean-François Bouchard, le rédacteur en chef des publications Novalis, qui veut encourager la participation des femmes et maintenir la contribution de l'Ouest. Il donne à Lise Hudon-Bonin un premier travail destiné à un *Prions en Église* d'avril 1997.

«Ça demande pas mal de recherche et de prière, note-t-elle. L'exégèse n'est jamais facile. J'envoie mon plan de texte par télécopie ou par courrier électronique. Tous les textes du *Prions* ne sont que des suggestions. On n'est pas là pour réécrire la liturgie.»

Quand Lise Hudon-Bonin prépare une contribution, elle rédige le texte d'introduction qui rejoint la plupart des lecteurs; prépare aussi les lignes d'introduction juste avant le début de la messe; une prière de salutation et une suggestion de préparation pénitentielle; les prières universelles; une mini-méditation avant chacune des lectures; et l'objectif-vie qui se trouve à la fin du livret.

Elle doit aussi écrire une prière et des commentaires exégétiques pour la revue *Rassembler* qui offre des pistes d'homélie. «Ça en fait des textes, dit-elle, et je n'ai pas le luxe de discuter longuement avec le rédacteur!»

Pourtant, Lise Hudon-Bonin a préparé en 1998 les textes pour trois numéros du *Prions en Église*, et a déjà soumis un texte pour le numéro du 27 juin. Son travail réussit donc à rencontrer les objectifs de la rédaction. «Je pense que c'est parce que je suis laïque, dit-elle. La grande majorité des auteurs sont des religieux. J'offre une autre perspective.»

À son avis, cet autre point de vue a sa valeur. «J'essaie dans mes textes et dans ma vie de rejoindre les gens qui ont souffert dans l'Église, ceux qui ont quitté parce qu'ils ont connu un Dieu de colère et qui ont été marqués par un certain légalisme. Je fais ça parce que l'Évangile est un message d'espérance et de paix.»

Peu de lecteurs du *Prions en Église* retiennent les noms des auteurs. Pour Lise Hudon-Bonin, c'est une situation positive. «Ce qui se passe entre le lecteur et Dieu est très intime. C'est vrai que parfois on a besoin de savoir qu'on touche le monde et, au fait j'ai reçu une très belle lettre d'une religieuse me remerciant de l'avoir rejointe. Mais communiquer le message de tendresse du Christ, c'est l'essentiel.»



photo: Daniel Bahuaud

Lise Hudon-Bonin: «Communiquer la tendresse du Christ».

Développement des ressources humaines Canada

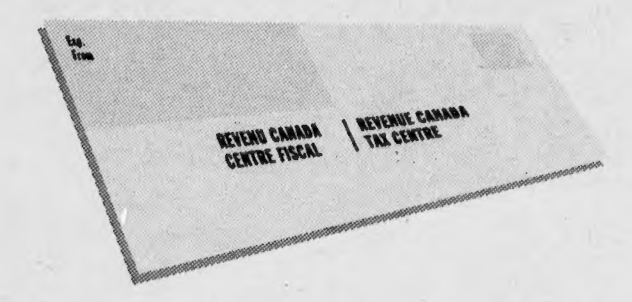
SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU CONJOINT

Bonne nouvelle pour les aînés.

Il est maintenant plus facile de renouveler vos prestations.

Le gouvernement du Canada simplifie la procédure de renouvellement pour les aînés qui reçoivent le Supplément de revenu garanti ou l'Allocation au conjoint. Les prestations d'un grand nombre de retraités seront renouvelées automatiquement au moment de remplir leur déclaration de revenus.

Vous trouverez dans votre courrier des renseignements sur la manière de renouveler.



Si vous n'avez pas reçu votre lettre d'ici le 15 février, veuillez communiquer sans frais avec Développement des ressources humaines Canada au **1 800 277-9915**.

Si vous utilisez un ATME ou un téléscripteur, veuillez appeler au **1 800 255-4786**.

Développement des ressources humaines Canada | Human Resources Development Canada | Canada

JEUNESSE

Solidaires des pauvres

Nous vivons dans l'abondance. Au Canada, ceux qui connaissent la faim sont rares, même si notre train de vie rapide nous oblige parfois à sauter un repas. Une quarantaine de jeunes du collège Louis-Riel, rassemblés au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), ont décidé de connaître davantage la faim, en faisant le 30 et 31 janvier l'expérience du Jeûne Jeunesse de 25 heures de Développement et Paix. Ils ont participé à une gamme d'activités qui les ont rendus solidaires des pauvres des pays en voie de développement.

Le jeûne, organisé par soeur Norma MacDonald qui s'occupe de la pastorale au collège Louis-Riel, et par l'équipe pastorale du CUSB, a lieu chaque année depuis 1993. Pendant 25 heures, les jeunes et leurs animateurs ne boivent que de l'eau ou du jus. Ils assistent à des ateliers sur le Tiers Monde donnés par des invités et participent à des jeux de simulation qui rendent plus concrètes les difficultés qu'éprouvent les habitants des pays en voie de développement. L'expérience de conscientisation sert ensuite à motiver les jeunes à faire une collecte de fonds qui se terminera à la fin du mois de février.

«L'expérience est unique au Canada puisque je crois que nous sommes le premier groupe francophone à participer au jeûne de Développement et Paix, note soeur Norma MacDonald. Les ressources ne sont même pas disponibles en français. C'est grâce à l'école de traduction du CUSB que nous avons nos jeux de simulation. Marie-Christine Aubin nous a beaucoup aidés.»

Stéphane Oystryk, élève en secondaire trois, en était à son premier jeûne. Pour lui, c'était une occasion de s'ouvrir les yeux. «J'ai vraiment été frappé par la présentation des invités de Développement et Paix, Hubert Balcaen et Lorraine Dumont. On nous a fait l'historique de la dette des pays pauvres. J'ai appris que ce sont les pays riches qui imposent les conditions de leur aide. C'est renversant. Au fond, c'est nous qui imposons la pauvreté à ces gens-là. C'est une pilule bien difficile à avaler, note-t-il. Ce qui aide, c'est de savoir qu'il y a de l'espoir; on peut travailler ensemble pour aider les pauvres à sortir de leur misère.»

Le jeu de simulation est une autre des activités qui sensibilisent les jeunes. Chacun assumait le rôle d'un ministre qui doit justifier devant la banque mondiale le financement de l'alimentation de son pays. Plus le jeu avance, plus la majorité des «pays» s'endettent. «Je n'arrivais pas à repayer ma dette, indique Liliane Leblanc, élève en secondaire trois. Je suis arrivée au point de la famine. Je me suis vraiment amusée, mais j'ai beaucoup appris.»

«Je veux sensibiliser les jeunes envers la pauvreté et l'injustice, souligne soeur Norma MacDonald. Le jeûne réussit parce que quand on vit quelque chose personnellement, on devient solidaire envers les gens qui vivent avec ça tous les jours.»

Pour l'une des animatrices, Chantal Archambault, la conscientisation mène à l'action. «Souvent, après le jeûne, les jeunes veulent s'engager dans la communauté pour défendre les droits humains.»

Le Jeûne Jeunesse de 25 heures s'est terminé après la messe des jeunes au CUSB célébrée par l'abbé Robert Campeau. Tous ont ensuite pu déguster une bonne soupe, du pain frais et des pâtisseries, gracieusetés des Soeurs Grises, d'Edna Brin et de la pâtisserie le Croissant.

Échos des aînés

MOT DU PRÉSIDENT



Dans le cadre de notre campagne de promotion, *Je le cherchais, je l'ai trouvé*, nous avons commencé nos visites en régions. Ces visites nous permettent de rencontrer les aînés francophones du Manitoba et de leur faire connaître les grands dossiers de la FAFM, ainsi que les services de votre volet de services aux aînés, le *Volet 55*.

Je remercie tout le monde qui nous ont accueillis à Saint-Laurent, Lorette et Sainte-Agathe. Nous avons beaucoup apprécié votre accueil chaleureux.

Nos prochaines visites au mois de mars sont: Saint-Georges, Saint-Norbert et l'Accueil Colombien. C'est avec grande joie que nous anticipons les prochaines visites.

À la prochaine!

Armand Guénette, président de la FAFM

FÉVRIER 1999

SAVIEZ-VOUS QUE?

Les aînés actifs

Pour les aînés canadiens, la retraite de la vie active ne signifie pas la retraite de la vie. Les aînés sont actifs sur le plan physique. En 1995, près de la moitié de toutes les personne de 65 ans ou plus pratiquaient une activités physique régulière, tandis que 14 % le faisaient occasionnellement.

CITATION SUR LE VIEILLISSEMENT

«Nul ne sait ce qu'il peut faire avant de l'avoir essayé.»

Publilius Syrus

VOYAGE EN EUROPE

Départ le 26 mai 1999
Retour le 21 juin 1999

LE CONSEIL EXÉCUTIF VOUS INFORME

En raison des visites en régions, le Conseil exécutif de la FAFM a décidé de ne pas tenir de rencontre du Conseil provincial étant donné la faible participation des représentants de clubs. Le Conseil exécutif de la FAFM estime que les rencontres avec les aînés francophones du Manitoba dans leur région, sont prioritaires.

LA CHORALE DES JOYEUX TROUBADOURS NOUS INFORME

Le 13 décembre dernier avait lieu dans la Cathédrale une rencontre organisée par l'Alliance Chorale pour préparer Noël par des chants religieux. Trois chorales paroissiales, deux chorales de jeunes, Les Intrépides et Les Joyeux Troubadours ont chanté à tour de rôle puis deux chants communs. Notre groupe de vingt-deux retraités était bien fier de participer à ce programme avec «C'est Noël, viens chanter» et «Quelqu'un te rend la lumière».

Espérons que «Chantons Noël» aura lieu encore l'an prochain.

Léo Girard

RENDEZ-VOUS DES VIEUX AMIS

Ouvert au grand public.

Venez célébrer l'Année Internationale de la personne âgée au Rendez-vous des vieux amis

le 15 février prochain à 11 h au Relais du Voyageur au Centre culturel franco-manitobain, pour célébrer

LE RENDEZ-VOUS DES VIEUX AMIS

Ouverture des portes : 11 h
Dîner : 11 h 30
Diffusion de l'émission de radio *À l'heure actuelle* : 12 h à 13 h,
Groupe invité «Bandaline»
Animation : 13 h 15 à 14 h 15,
Groupe invité «Marcel Pattyn et les Voyageurs»
Visite : Cabane à Marie Anne : 14 h 30 à 16 h

Le groupe *Marcel Pattyn et les Voyageurs* sera sur place pour vous offrir un spectacle de chants et de danses.

Ensuite, vous êtes invités à vous joindre à la **Cabane à Marie Anne** qui est gérée par les Filles des pionnières, qui feront de l'artisanat. **Ce relais est situé au Club Éclipse au 255, rue de la Cathédrale à Saint-Boniface.**

Pour plus de renseignements sur le déroulement des activités et le coût, vous pouvez communiquer avec le Centre de ressources communautaire au 233-ALLÔ (2556). Pour réserver votre place au CCFM, communiquez avec Madame Claire Gallant au (204) 233-8972 de 9 h à 17 h.

LE CLUB NOUS INFORME

CLUB DES BLÉS D'OR DE LORETTE

La rénovation du Centre des Blés d'Or : Grâce à la générosité de nos membres et à l'intention du gouvernement, notre centre a subi d'importantes améliorations en 1998. À l'intérieur, entre autres, une nouvelle fournaise à gaz, les murs repeints, le plafond refait complètement, un nouveau prélart dans la cuisine et bien d'autres. À l'extérieur, nous avons dû ajouter un perron neuf à la sortie de secours. Tous les autres travaux de maintien et de rénovation seront effectués dès que nous aurons amassé les fonds nécessaires par nos revenus ordinaires et par des activités spéciales. Le Conseil d'administration tient à remercier nos membres qui se dévouent à la réalisation de notre projet de rénovation.

Activités régulières : Nous rappelons qu'il y a une partie de cartes le dernier dimanche du mois. Toutes les personnes intéressées, quel que soit leur âge, sont invitées. Nous avons un repas communautaire trois jours semaine : mardi, jeudi et vendredi à 17 h. Bienvenue aux membres et ami(e). Coût : 4 $. Il faut réserver la veille en appelant la cuisinière, Madame Thérèse Jeanson au 878-2743.

Visite de la FAFM : Une délégation de la FAFM et du Centre de ressources communautaire est venue nous rencontrer le jeudi 21 janvier. Ils nous ont informé(e)s au sujet des avantages d'être membre de la FAFM. Ils ont mentionné, entre autre, le 233-ALLÔ, la possibilité d'avoir accès à des ordinateurs et des cours d'informatique. Ils ont recommandé l'usage du 1-800 pour rejoindre des personnes ressources qui pourraient nous aider à résoudre certains problèmes.

Nous avons eu le plaisir de partager avec nos intéressants visiteurs le repas communautaire servi ce soir-là aux Blés d'Or.

Prochaine activité spéciale : Dans le cadre du Festival du Voyageur, notre Club organise une SOIRÉE DU BON VIEUX TEMPS. Cette soirée comprend de la musique, des tirages spéciaux et un prix de présence. À noter que Les Voyageurs officiels seront nos invités d'honneur.

Date : le 6 février 1999
Heure : 20 h à minuit et demi
Lieu : Salle paroissiale de Lorette
Entrée : 10 $

BIENVENUE À TOUS!!!

Alma Desautels
Sœur Odile Saint-Pierre



HISTOIRE

La vie et la mort il y a 1 000 ans

Le temps, la mort, le ciel, l'enfer; qu'est-ce que ça voulait dire pour les gens du Moyen Âge?

Anie CLOUTIER

Vous avez entendu parler de cette série de conférences *As Time Goes By: Millennial Milestones & Milliseconds* organisée par le Musée des beaux-arts de Winnipeg et l'Université du Manitoba en vue du passage de l'an 2000? Le médiéviste John Wortley figure parmi les conférenciers invités.

Pourtant, il ne s'intéresse absolument pas au passage de l'an 2000, pas plus que celui de l'an 1000 d'ailleurs! «Pourquoi accorder autant d'importance au tournant de l'an 2000? À part la question du bogue des ordinateurs, je ne vois dans l'an 2000 qu'un non-événement, indique l'historien. C'est aussi artificiel que de célébrer le nouvel an le 1er janvier plutôt que le 21 mars comme on le faisait avant le 18e siècle. Finalement, qu'est-ce qu'une marque dans le sable?»

Non, ce qui intéresse ce professeur d'histoire, c'est l'analyse d'histoires byzantines de la fin du premier millénaire. Il doit d'ailleurs présenter ce printemps un cours sur ce thème à l'École des hautes études pratiques de la Sorbonne à Paris. Il nous donne un aperçu de sa conférence intitulée *Time With It's Ever Rolling Stream: How They Thought About The Last Things A Thousand Years Ago* présentée au Musée des beaux-arts le 7 février à 14 h. (1)

Le temps et la mort à l'an 1000

Constantinople, centre de gravité de la culture occidentale entre le quatrième et le onzième siècle, regorgeait de «récits édifiants», petites histoires courtes ayant pour but de donner une leçon de morale ou de piété au peuple. C'est sur ces récits populaires que John Wortley appuie ses conclusions.

«L'an 1000 ne disait absolument rien pour la majorité des gens du millénaire, signale John Wortley. Tout d'abord, leur calendrier n'était pas le même que le nôtre. Pour eux, nous étions en l'an 6508, une date qui n'a rien de particulier. Seuls quelques moines occidentaux calculaient les années depuis la naissance du Christ.»

Comme l'explique John Wortley, les gens du millénaire avaient une perception du temps différente de la nôtre. Pour eux, la mort n'était pas la fin du temps, mais une simple continuation de la vie. Le concile de Trente a formalisé les éléments de la mort, signale-t-il. Mais plusieurs scénarios étaient encore en cours autour de l'an 1000.

«Pour eux, la mort n'était pas irréversible. On avait la possibilité de rendre à la vie quelqu'un qui avait quelque chose à achever ou un message à remettre.» Le jugement de l'âme, indique John Wortley, comportait aussi plusieurs variantes. «Selon plusieurs histoires, le jugement commence dès le départ de l'âme du corps. D'un côté, il y a les anges, souvent de jeunes et beaux hommes, et de l'autre les figures noires ou diables qui se disputent l'âme du mort. Une balance est souvent utilisée pour peser les bonnes actions des uns contres les accusations des autres. Dans bien des cas, la charité envers les pauvres et les femmes permet de rendre un jugement favorable envers une âme autrement accablée.»

Le Ciel, quant à lui, n'est que très peu mentionné, fait remarquer John Wortley. «On ne parle du Paradis, mot perse qui signifie jardin, que comme un lieu d'ombre, de fraîcheur et de fruits frais qui devait sembler très intéressant pour ces gens du désert. Ce même jardin est d'ailleurs mentionné dans le Coran, ce qui indique une origine commune.» Enfin, seul l'enfer faisait consensus et était toujours représenté par un lac ou une rivière de feu. «On ne sait d'ailleurs jamais d'où vient cette rivière ni où elle va, seulement que les personnes qui y aboutissent ne peuvent pas être sauvées par les prières des vivants, contrairement au purgatoire chez les catholiques.»

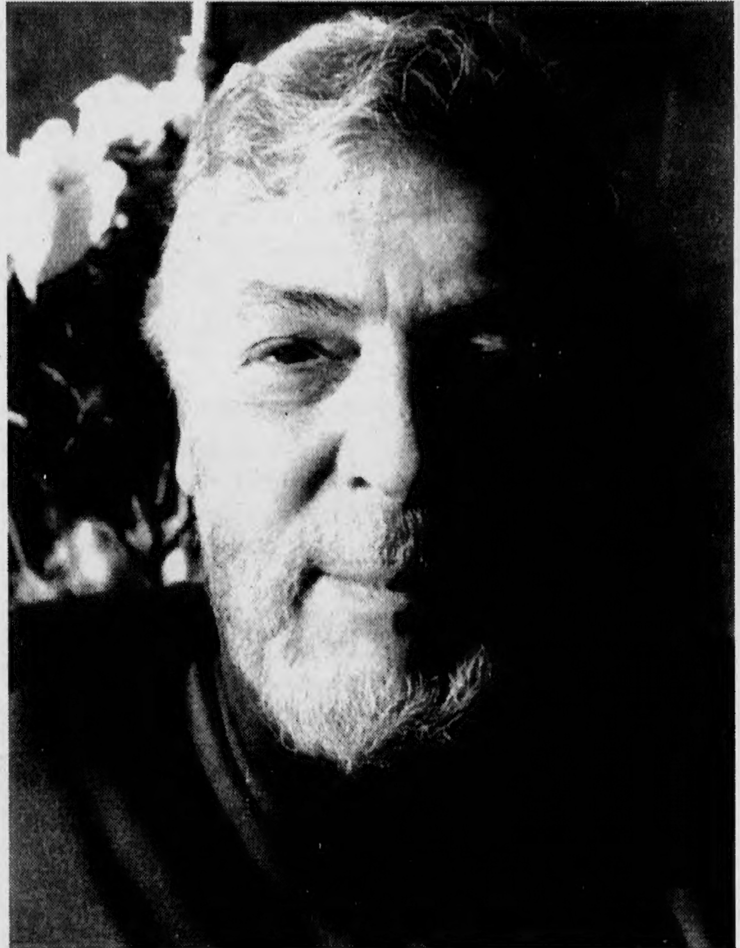


photo: Anie Cloutier

John Wortley: «Finalement, qu'est-ce qu'une marque dans le sable?»

(1) La prochaine conférence (Lully's Baton And Maelzel's Metronome: The Work of Playing In Time) sera animée par Lawrence Ritchey, professeur à l'école de musique le 31 janvier à 14 h. Peter Bailey (Time, Space, And Travel In The Victorian Railway Age) sera au programme le 2 mai. Admission: 3 $ (786-6641).



Appartements à louer

- Un projet parrainé par les Chevaliers de Colomb - Conseil de Saint-Boniface.
- Une résidence pour personnes de 55 ans et plus, ayant 86 appartements (17 d'une chambre à coucher et 69 de deux chambres à coucher) de 750 à 1 000 pieds carrés avec des plus grandes encore au 6e étage.
- Une des premières résidences «bail à vie» (ou viager) de la province.
- Une association des résidents très dynamique.
- Un programme de repas deux soirs par semaine.
- Une salle de jeux très vaste.
- Des activités récréatives de toutes sortes.
- Ample stationnement pour résidents et visiteurs (à l'intérieur comme à l'extérieur).
- Des «petits coins de jardins» disponibles.
- Des plates-bandes de fleurs.
- Un coin de bricolage pour nos résidents.
- Des frais d'adhésion des plus bas.
- Une résidence dont l'ambiance et l'affichage sont bilingues.

Pour plus de détails, appelez :

Gabriel Dufault 233-5337 (b) ou 255-8422 (r) ou encore Léo Grouetté 237-6261

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste

EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT

WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889–7298

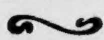
et

POLO PARK VISION CENTRE
774–4111

SERVICES



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

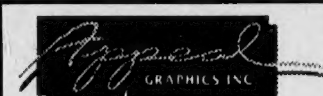
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach **Tél.: 326-1351**

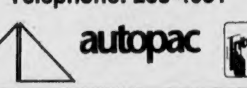


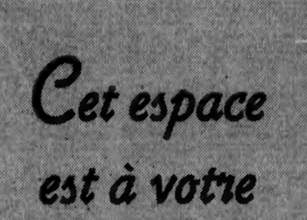
- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Nicole Connelly
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051

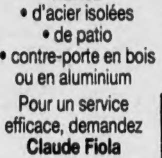




SERVICES



FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES



Fenêtres
- coulissantes
- à battants et à bascules
- en vinyle (PVC)

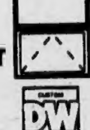
Portes
- d'acier isolées
- de patio
- contre-porte en bois ou en aluminium

En vinyle, en bois ou en aluminium

PVC, en bois ou en aluminium
- Doubles
- Triples
- LOW-E

Pour un service efficace, demandez
Claude Fiola
co-propriétaire
ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334-4984
1948, rue Main

Membre de: **Better Business Bureau**





Meilleur service!
Meilleurs prix!
Depuis 1986



BRETT DUSEIGNE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Spécialistes dans les batteries neuves et reconditionnées

Remise à neuf des alternateurs et des démarreurs.

1390, rue Saint-James
Winnipeg (Manitoba)
R3H 0L1
775–8271

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO
BDO Dunwoody

Services de consultations en affaires

5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
Courrier électronique:
gchaput@winnipeg.bdo.ca

GÉRANT	
Gilles Chaput, FCA	926-7204
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ	
Raymond Desrochers, CA, CFE	926-7208
Marc Rivard, CA	926-7222
Pamela Dupuis, CA	926-7240
Elizabeth Maw, CA	926-7213
EXPERT-CONSEIL À LA PME	
Lucien Guénette, CA	926-7210
FISCALITÉ & IMPÔTS	
Arthur Chaput, CA, CFP	926-7202
Georges Picton, CGA	926-7205
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION	
Charles Gagné, MPA, CMC	926-7206
PLANIFICATION FINANCIÈRE	
James Doer, CA, CFP	926-7215
INFORMATIQUE	
Travis Leppky, CA	926-7241
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE	
Bruce Caplan, CA, CIP	926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP	926-7220
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES	
Raymond Desrochers, CA, CFE	926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE	926-7214

SERVICES

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

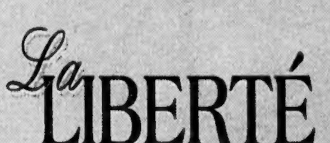


Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard **878–2472**

针灸药

MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 942-0950

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28,50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: ____________ Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4